

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et Langue Française



**Thèse de Doctorat ès Sciences**  
Pour l'obtention du diplôme de  
**Doctorat de français**  
Option : *Sciences du Langage*

Présentée et soutenue publiquement par  
**M<sup>me</sup> Sabrina MOUDIR**

**Titre :**

***PHRASTIQUE ET PHRASEOLOGIE DES ECRITS SCIENTIFIQUES  
LE CAS DES INTRODUCTIONS DES MEMOIRES DE MASTER EN  
FRANÇAIS A L'UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA  
ANNEES UNIVERSITAIRES 2013 -2015***

Directeur de thèse :

**Dr. ABADI Dalila**

**Jury :**

M. DAHOU Foudil	Professeur, université Kasdi Merbah, Ouargla	Président
M. DAKHIA Abd El Ouaheb	Professeur, Université Mohamed Khider, Biskra	Examineur
M <sup>me</sup> BETOUCHE Aïni	MCA, Université Mouloud Maamri, Tizi Ouzou	Examineur
M. DRIDI Mohamed	MCA, université Kasdi Merbah, Ouargla	Examineur
M <sup>lle</sup> OULED ALI Zineb	MCA, Université de Ghardaïa	Examineur
M <sup>me</sup> ABADI Dalila	MCA, université Kasdi Merbah, Ouargla	Rapporteur

Année universitaire : 2018/2019



UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA  
Faculté des Lettres et des Langues  
*Département des Lettres et Langue Française*



Thèse de Doctorat ès Sciences  
*M<sup>me</sup> Sabrina MOUDIR*

***PHRASTIQUE ET PHRASEOLOGIE DES ECRITS  
SCIENTIFIQUES***

***LE CAS DES INTRODUCTIONS DES MEMOIRES DE  
MASTER EN FRANÇAIS A L'UNIVERSITE KASDI MERBAH  
OUARGLA***

***ANNEES UNIVERSITAIRES 2013 -2015***

## Remerciements

A tout temps, à tout lieu, je rends grâce à Dieu qui m'a aidé, éclairé et guidé pour parcourir un long chemin caillouteux.

Mes remerciements méritent d'être adressés dans un premier lieu à mon directeur de thèse Dr. ABADDI Dalila, à qui j'adresse un vif remerciement d'avoir accepté de diriger ce travail. Je ne saurai la remercier assez d'avoir été attentive, compréhensive et disponible bien qu'elle avait plusieurs engagements scientifiques et pédagogiques. Sa clairvoyance, son esprit scientifique et surtout sa rigueur m'ont constamment poussé à achever ma recherche.

Je tiens à remercier les responsables de notre respectif laboratoire de FEU. C'est au Pr. KHENNOUR Salah et au Pr. DAHOU Foudil que je sais gré pour leurs orientations et accompagnement tout au long de notre cursus. Merci encore d'avoir mis à notre disposition vos livres personnels et ceux du laboratoire.

Toute ma gratitude s'adresse aussi à mes amis et collègues qui, par la discussion, ont enrichi mon travail, je suis particulièrement reconnaissante à Mlle HENKA Nadjah, FTITA Belkacem, BOUARI Halima et à BENKRIMA Fatih pour l'intérêt qu'ils ont montré pour cette thèse.

Je ne saurai oublier de remercier Dr. AISSANI Mohammed pour sa disponibilité, ses lectures et son aimable accueil.

Mention spécial à M. le Doyen de notre faculté LAID Djelouli, au chef de notre département Mme HACHANI Louiza d'avoir fait de leur mieux afin de faciliter la tâche aux doctorants désirant déposer leur travaux dans les délais.

Un grand merci mérite aussi d'être adressé à mes amies Dr. BAYAT Asma, EL KHADIR Ahlem et NECIB Chahra de m'avoir encouragé à terminer cette thèse.

En dernier lieu, je précise que tout l'engouement et l'enthousiasme mis dans ce travail ne pourrait avoir une autre source que ma famille. C'est surtout avec une grande affection que j'adresse mes remerciements. A mes parents en leur disant : merci pour votre amour, votre soutien, et votre compréhension. Merci d'avoir fait de moi ce que je suis. Je remercie aussi mon unique sœur Chahinez, son mari Mohammed. Je remercie aussi mes frères AZIZ, Hamza, Amine et leurs femmes Imène, Imène et Ferial. Je remercie aussi mon petit frère Walid.

J'adresserai un dernier remerciement non pas à mes filles âgées de six et de trois ans, mais plutôt à Lyna et à Nouryame, mes adorables filles et lumière de ma vie lorsqu'elles seront grandes, j'espère qu'à ce moment là, elles seront fières de leur maman.

*«L'homme n'est rien sans les femmes, il vient dans leurs mains et s'en va dans leurs mains»*

*Proverbe africain*

# *Dédicaces*

*A mes chers parents*

*A mes chères filles*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	09
<b>Chapitre I De la communication au discours scientifique</b> .....	15
<b>Préambule</b> .....	16
<b>I. Première approche de la communication générale</b> .....	17
I.1. La communication au service de la recherche scientifique et universitaire	18
I.2. Le discours scientifique .....	20
<b>II. Vers une didactique du discours et de l'écrit universitaire</b> .....	23
II.1. Une réalité multiple à travers les universités .....	23
II.2. Discours universitaires et/ ou discours de recherche .....	25
II.3. Le discours universitaire : un problème d'acculturation.....	27
II.3.1. De la littératie aux littératies universitaires.....	28
II.3.2. Qu'est-ce que la littératie ? Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de littératies universitaires ? .....	29
II.3.3. Les Littératies universitaire au carrefour de trois champs scientifiques.....	31
<b>III. Contexte général de l'analyse de l'écriture à l'université</b> .....	32
III.1. Le scientifique entre écriture, discours et communication.....	32
III.1.1. L'écriture scientifique .....	32
III.1.2. Les enjeux de la rédaction scientifique.....	33
III.1.3. Ecriture et/ou écriture(s) scientifiques : y a-t-il une pluralité ?.....	35
III.1.4. Singularité de l'écrit scientifique .....	36

III.2. Ecrire à l'université : construction de savoir, de connaissances et de personnalité .....	37
III.3. Vers une typologie des écrits scientifiques.....	40
III.3.1. Les écrits restitutifs.....	40
III.3.2. Les écrits productifs .....	41
IV.    La publication scientifique.....	43
V.    Le mémoire au cœur des pratiques scripturales universitaires..	44
V.1. L'article scientifique élément central des journaux scientifiques.....	45
V.2. Les ouvrages scientifiques ou monographies.....	49
V.3. La littérature grise.....	49
V.4. Le mémoire .....	49
V.4.1. Le mémoire : première approche.....	50
V.4.2. Quelle structure ou style pour le mémoire.....	54
<b>Chapitre II    Cadre théorique de la phraséologie.....</b>	<b>56</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>57</b>
I.    Le mot : de la catégorie à la forme grammaticale.....	59
II.    Problèmes généraux liés à la phrase .....	62
II.1. La phrase : quelle définition ? .....	62
II.2. Jalons historique de la phrase .....	63
II.3. Contexte contemporain de la phrase.....	65
II.3.1. La structure logico-grammaticale ou fondamentale.....	68
II.3.2. La structure de constituants .....	69
II.3.3. Structure fonctionnelle : les relations syntaxiques .....	69
II.4. De la proposition à la phrase .....	70

II.5. La phrase : objet privilégié de la syntaxe .....	72
III. Texte, discours et genre : mise au point terminologique.....	73
III.1. Le texte .....	74
III.2. Le genre.....	77
IV. La phraséologie .....	84
IV.1. Aperçu historique .....	85
IV.2. Domaine et/ou notion.....	85
IV.3. L’idiomaticité du domaine de la phraséologie .....	87
IV.4. De la lexicalisation au figement.....	88
IV.5. Exploitation didactique de la phraséologie : une phraséodidactique au service de l’écrit scientifique.....	90
IV.6. Quelques phénomènes de figement .....	91
IV.6.1. Les collocations .....	92
IV.6.2. Les motifs.....	97
<b>Chapitre II Analyse phraséologique des introductions des mémoires.....</b>	<b>104</b>
I. Description du corpus .....	105
I.1. Pourquoi étudier les introductions des mémoires .....	106
I.2. Préparation à l’analyse automatique du corpus.....	107
II. Déroulement de l’analyse .....	109
III. Analyse lexicométrique.....	110
IV. Première interprétation des occurrences.....	110
V. Extraction et analyse des collocations .....	115



V.1. Collocations utilisées pour amener le sujet .....	117
V.1.1. Collocation à base du lexème <i>travail</i> .....	118
V.1.2. Collocation à base du lexème <i>recherche</i> .....	122
V.1.3. Collocation à base du lexème <i>étude</i> .....	126
V.1.4. Collocations à base du lexème <i>sujet</i> .....	129
V.1.5. Collocations à base du lexème thème.....	129
V.2. Collocations utilisées pour problématiser le sujet .....	130
V.2.1. Collocations à base du lexème <i>problème</i> .....	130
V.2.2. Collocations à base du lexème <i>problématique</i> .....	131
V.2.3. Collocations à base du lexème question .....	132
V.3. Collocations utilisées pour fixer les objectifs.....	134
V.4. Collocations utilisées pour présenter la méthodologie .....	136
V.5. Collocations utilisées pour décrire le corpus.....	137
V.6. Collocations utilisées pour annoncer le plan .....	142
VI. Extraction et analyse des motifs.....	145
VI.1. Méthode de l'extraction.....	147
VI.2. Analyse des motifs récurrents .....	147
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>157</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>164</b>

# INTRODUCTION

Dans le monde actuel, des sphères scripturales se succèdent et s'entremêlent. Ceci révèle une grande variation au niveau des pratiques relevant d'autant de domaines d'activité et de connaissances existants. Les pratiques scripturales à l'université sont un cas particulier et méritent de leurs consacrer une étude exhaustive.

Doté d'un caractère scientifique qui assiste et témoigne de l'évolution de la pensée, l'écrit scientifique constitue l'une des pratiques qui sont hautement codifiées faisant appel à des compétences spécifiques. Dans ce sens, Agnès Tutin confirme que « *les écrits scientifiques sont souvent considérés comme un genre (...) où l'auteur se dissimule derrière la présentation de faits objectifs et des modalités de raisonnement partagés par la communauté scientifique.* »<sup>1</sup>

En effet, notre travail porte sur les écrits scientifiques des étudiants en sciences humaines, et de façon particulière ceux des étudiants en langue française, ce qui constitue d'ores et déjà un objet de recherche qui mérite d'être placé dans la continuité des études faites à propos de l'écrit universitaire en français langue étrangère. Qui, dans le paysage algérien, et à travers une considération transdisciplinaire, vise principalement la lecture et la compréhension des textes et des ouvrages que les étudiants consultent tout au long de leur formation. L'enseignement mis en œuvre au profit du FLE en contexte universitaire perd de vue le rapport de l'étudiant à l'écrit et aux techniques permettant de s'approprier des habilités scripturales que possèdent les scripteurs natifs en langue française.

Pour cela les *littératies* universitaires constituent une action d'accompagnement méthodologique et linguistique préconisé afin de permettre d'introduire l'étudiant de manière progressive dans les nouvelles pratiques pour s'en familiariser. En suivant le modèle européen, apparaît ainsi la possibilité de modifier les pratiques scripturales des étudiants algériens dans les domaines de recherche nécessitant la rédaction en français. Un tel projet doit, d'abord, souligner sur sa feuille de route, les difficultés

---

<sup>1</sup> Agnès Tutin, « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines », Lidil [En ligne], 41 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 10 juillet 2017. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3040>

réductionnelles que rencontrent ces scripteurs. Dans une seconde étape, il va falloir correspondre à ces lacunes un ensemble d'outils ou de cours à mettre en place.

Pour atteindre un tel but, il serait important de s'intéresser à la *phraséologie* caractérisant les écrits scientifiques. Nous parviendrons, au moyen de cette recherche, à étudier les phénomènes de figement qui nous permettront de faire un premier recensement d'une phraséologie des écrits scientifiques de nos étudiants. Ceci est un premier pas qui se fait à la suite des universités européennes et françaises, menant des recherches à propos d'une *phraséodidactique* en vue d'améliorer la qualité des écrits scientifiques des étudiants et d'améliorer le rendement des recherches en intégrant de nouvelles pratiques didactiques propres à l'enseignement du français comme langue étrangère et langue de la recherche à l'université.

L'exploitation de ces recherches comme la pratique expérimentale, visant à repérer lesdits figements, devrait nous permettre de répondre à une série d'interrogations inhérentes au sujet et dont le questionnement principal est celui de comprendre :

Comment et sous quelle forme se manifeste la phraséologie des écrits des étudiants algériens ?

Un tel questionnement s'impose et regroupe des questions d'ordre secondaire et nous conduit à nous demander : Quelles sont donc les lacunes qui caractérisent les écrits scientifiques? Cette question nous mène aussi à nous interroger comme suit : Comment contribuer à l'amélioration de la qualité de nos scripteurs? Les collocations et les motifs, peuvent-ils être de bons moyens à la constitution d'une phraséologie scientifique ?

Les constats que nous faisons lors de notre vécu professionnel, nous mènent à émettre les hypothèses suivantes :

- Les étudiants emploieraient certaines structures figées de la langue sans en être conscients.
- Certaines structures figées peuvent ne pas être utilisées à bon escient

- Il y aurait une possibilité de placer ces phénomènes de figement au centre de nouvelles pratiques de l'enseignement des matières en méthodologie.

Intitulée *Phrastique et phraséologie des écrits scientifiques le cas des introductions des mémoires*, cette thèse tend ainsi à démontrer que la qualité des rédactions dépend essentiellement des enseignements à dispenser en phraséologie. Le figement de la langue, en effet, n'est plus considéré comme une irrégularité et constitue, autrement, une matière riche qu'il faut travailler pour proposer des exercices destinés à des étudiants de toutes les disciplines. Il faut donc exploiter les mémoires des scripteurs pour en faire un premier stock qui emmagasine ces structures figées faisant du déjà-là une matière consistante à la rédaction des mémoires de façon générale et à celle des introductions des mémoires de façon plus spécifique.

Notre travail tente, différemment, d'intégrer la catégorie de la recherche-action qui nous mènera à étudier et à intervenir sur une réalité de terrain afin de pouvoir apporter, dans la mesure du possible, des changements au sein d'une action dédiée à l'enseignement des pratiques scripturales de la recherche sur un plan plus élargi.

En ce qui est de la méthode appliquée à l'étude de notre corpus, nous opterons pour une étude qui s'inscrit dans l'analytique descriptif. Ladite méthode nous permettra d'identifier, en fonction des résultats obtenus, des solutions qui pourraient être préconisées à l'enseignement qui fera du figement une pratique nouvelle à valider au moyen d'un plan d'action. Cette méthode sera consolidée d'une démarche expérimentale qui progresse en trois moments : une phase de questionnement, une phase de recherche de réponse à la question posée et une phase de validation de la réponse trouvée.

Tandis que la phase de questionnement incombe à un constat général que tout enseignant pourrait faire, la phase de recherche sera systématiquement, fondée sur un corpus dont le choix se justifie d'abord par sa disponibilité. Outre, ce critère, la sélection du corpus passera par un certain nombre d'étapes que nous impose progressivement notre étude pratique.

Nous travaillerons sur les introductions des mémoires représentant un écrit scientifique hautement codifié au niveau de la forme comme au niveau de son contenu. L'introduction consiste à donner une première bonne impression au lecteur. Le scripteur y consacre beaucoup de travail en essayant de toucher à l'ensemble de ses composantes. Le travail sur un écrit auquel l'étudiant accorde un intérêt spécial représente un argument du fait que notre analyse portera sur des écrits où les phrases sont censées être correctes, ce qui constitue un corpus.

Subséquentement à cela, nous avons retenu un corpus regroupant 86 introductions des mémoires de master des années 2012/2013 -2013/2014 – 2014/2015. Il s'agit donc, des mémoires de master des étudiants du département de Lettres et Langue Française de l'UKMO<sup>2</sup>. Du fait que le corpus a subi une analyse automatique, certaines introductions étaient endommagées et la liste finale regroupait 77 introductions dont l'intégralité des mots s'élève à 86569 mots. Ceci constitue, pour nous, un corpus qui pourrait nous offrir des résultats, et nous ne nions guère qu'une telle étude assistée d'un logiciel d'analyse pourrait, aussi, se faire sur des corpus plus volumineux. Or, cette possibilité d'utiliser un logiciel ne se présentait pas à nous au début de la recherche.

Fait selon un modèle traditionnel de plan, notre thèse se subdivise en trois principaux chapitres.

Nous présenterons à travers le premier chapitre, les grands enjeux qui se placent au carrefour de la communication et de l'écrit scientifique. Il s'agit d'entrer dans la matière qui nous permet de localiser notre application qui s'inscrit dans ce large domaine d'étude, celui de la rédaction scientifique au sein de l'université. Ce premier chapitre se termine par un aperçu détaillé sur les éléments qui structurent le mémoire en forme comme au fond.

Le deuxième chapitre proposera une revue de la littérature sur le vif de notre sujet. Il s'agit d'un bilan qui regroupe les travaux à propos du moindre élément à l'origine de la phraséologie : la phrase. Cette partie regroupe aussi les différentes études portant sur le figement considéré comme étant un fait central dans les langues voire, une nouvelle

---

<sup>2</sup> Université Kasdi Merbah, Ouargla

piste pour les études en didactique. Ce chapitre nous offre un soubassement en matière des notions à mettre en application dans le dernier chapitre.

Les méthodes à utiliser dans l'étude seront décrites dans le troisième chapitre. L'application, dans ce chapitre, se fera au moyen d'une analyse lexicométrique suivie des résultats présentés et discutés progressivement.

Pour finir, la conclusion finale identifiera à la fois les limites de l'étude et les pistes de recherche complémentaires. Nous proposerons nos propres interprétations en vue de pouvoir intégrer des recommandations qui, nous l'espérons, participeront au développement des pratiques à l'université algérienne.

# Chapitre I

## De la communication au discours scientifique



*La communication scientifique est devenue un outil stratégique de première importance, car elle permet de tenir l'opinion publique et les décideurs politiques au courant des développements<sup>3</sup>*

## Préambule

Ce chapitre propose de revenir sur la question de la communication scientifique dans le but de mieux comprendre ses enjeux et ses formes. Il s'agit ici de tracer un réseau qui rapproche progressivement les termes liés à la communication scientifique qui se tient à l'université de façon plus particulière et qui se penche d'avantage sur : le support de communication, le sujet et sur les locuteurs qui font partie de la communauté scientifique au sein de laquelle se fait le transfert de savoir en bonne et due forme.

Les problèmes liés à la communication scientifique sont à l'origine d'une ouverture sur le domaine de la didactique, et les littératies universitaires surgissent comme solution aux lacunes des étudiants.

Le mémoire constitue pour la communauté universitaire un aboutissement d'une réflexion et d'une production scientifique propre à l'étudiant. Le présent chapitre est un soubassement théorique à toutes les notions se rapportant à la notion de mémoire et se tâche d'en proposer les caractéristiques de fond et de forme, et ce afin de pouvoir vérifier par la suite l'écart à la norme qui se manifeste dans les écrits des étudiants.

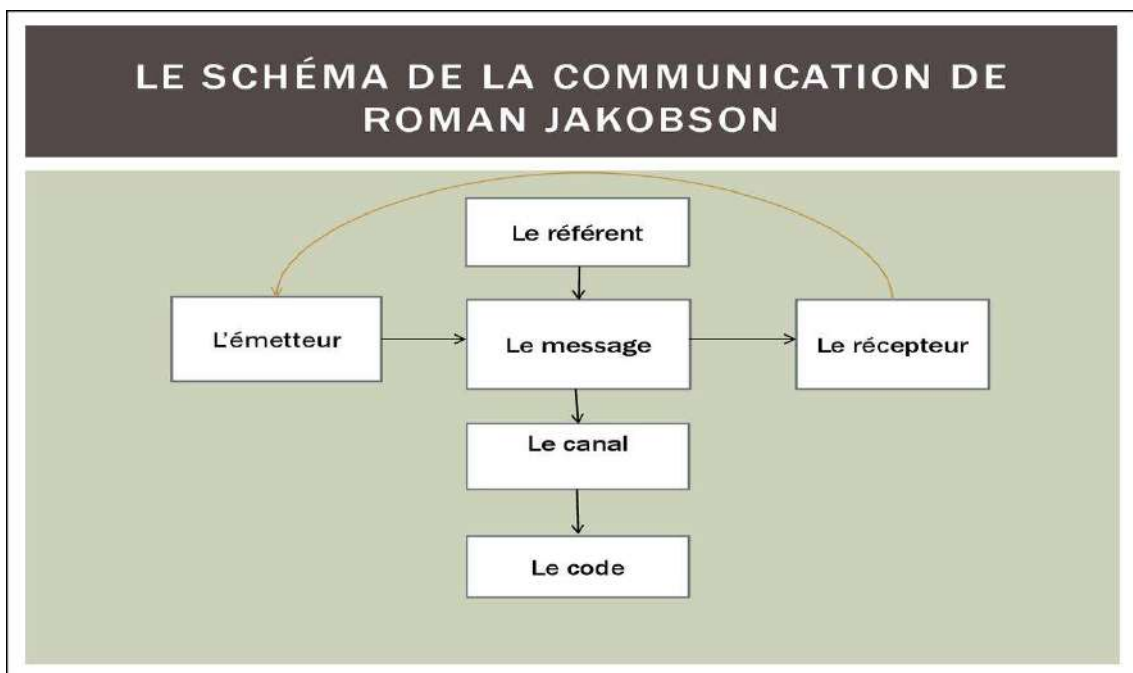
---

<sup>3</sup>BIRRAUX, Claude, Rapport de commission de la culture, de la science et de l'éducation, Groupe du Parti Populaire Européen, France, le 18 décembre 2001.

## I. Première approche de la communication générale

Nous ne vivons pas seuls. Entrer en contact avec autrui s'avère un besoin nécessaire pour notre équilibre psychologique. De son origine latine, *communicar* signifie « *mettre en commun, mettre en contact* »<sup>4</sup>. La communication permet donc de mettre en commun les êtres qui arrivent à établir des contacts en permanence pour partager leur vécu et échanger leurs expériences.

Dès le début des recherches menées sur la communication, la langue est en effet, repérée comme le moyen qui permet d'établir cette connexion entre individus, ainsi les premières notions (émetteur, récepteur et code) qui tracent le schéma de la communication commencent à surgir. Mais le premier à avoir établi un schéma incontournable en communication est le linguiste Roman Jakobson qui recompose les éléments précités avec d'autres pour en dresser son propre schéma de communication comme suit :



**Figure 1 Schéma de la communication de Roman Jakobson**

<sup>4</sup> Mathieu-Rosay Jean, Dictionnaire étymologique, Paris, ed. Seghers, 1986, p. 22

Selon le modèle de Jakobson, le contact s'établit entre un émetteur et un récepteur qui à tours de rôles échangent des messages dans un contexte précis et à travers un canal et un code donné.

Les études sur la communication ne se sont pas arrêtées à ce niveau, mais il s'agit ici d'avoir une vue d'ensemble sur la question pour pouvoir ensuite parler de la communication scientifique de façon plus approfondie.

### **I.1. La communication au service de la recherche scientifique et universitaire**

Le progrès de l'humanité ainsi que toutes les civilisations sont dues au seul pouvoir de la science qui résulte de la recherche scientifique. On parle aujourd'hui de l' "âge de la science " sous toutes ses formes ; qu'elles soient : humaines, fondamentales, sociales, exactes ou autres il est ici question de les aborder selon une typologie bien précise. Nous proposons la typologie de Giles-Gaston parue dans son ouvrage *La science et les sciences*, il explique que :

Les sciences "formelles" ou encore mathématiques : elles ont été, au cours de l'histoire, les premières connaissances à atteindre le statut de science. Les sciences de l'empire : sont fondées sur l'expérimentation. [...]Une opposition à l'intérieur des sciences de l'empire nous amène à dégager une autre typologie à savoir :

- Les sciences de la nature : avec les sciences naturelles, la biologie, la chimie ...
- Les sciences humaines ou encore des faits humains : et qui englobent les sciences sociales, la psychologie, la philosophie, l'économie...<sup>5</sup>

Il est une évidence que les sciences ne diffèrent pas selon leurs objets d'études, mais aussi selon leurs méthodes et selon leurs outils d'analyse utilisés.

Une autre précision mérite d'être apportée à ce niveau, celle qui concerne la différence entre "sciences" et "techniques" qui vont de pair avec les substantifs : "information" et "recherche " qui donne cette suite d'expressions : recherche scientifique/recherche technique, information scientifique/information technique.

---

<sup>5</sup> Giles-Gaston *cit. in* Ben Romdhane, Mohammed, *Analyser les publications scientifiques : caractéristiques, structures et langages*. ENSSIB. 1996, p. 8

Selon Timbal Duclaux (1990), la différence réside dans le fait que la science nous offre la connaissance des causes alors que la technique nous présente les buts et une efficacité de la pratique. Nous pouvons dire que malgré leurs différences, les sciences et techniques restent l'une au service de l'autre c'est ce qu'explique Mohammed Ben Romdhane : « *Liées car c'est la connaissance scientifique des causes qui permettra souvent de faire progresser les techniques.* »<sup>6</sup>

Le lien entre la recherche scientifique et la communication scientifique est indéniable. En effet, la science garde un lien bien étroit avec la communication, elle est donc le garant qui la véhiculera et assurera sa survie. Day exprime :

Il n'est pas nécessaire que le plombier écrive au sujet des tuyaux qu'il répare ; (...) mais le scientifique –cas sans doute unique parmi les métiers et professions- doit fournir un document écrit montrant ce qu'il a fait ? Pourquoi il l'a fait ? Comment il l'a fait et quels enseignements il en a tiré ? Ainsi le scientifique ne doit-il pas seulement "faire" la science, mais "écrire " la science. <sup>7</sup>

De ce qui vient d'être dit, nous pouvons parler d'un processus en boucle infinie qui consiste à effectuer des recherches en se servant de celles qui les précèdent ce qui nous amène aussi à dire qu'une recherche solitaire ne pourrait pas avoir lieu.

Dans une définition de la communication scientifique , Lamizet précise qu'elle est l'« *expression qui désigne à la fois la transmission entre chercheurs des connaissances produites et des informations produites au cours des activités de recherche... l'activité que déploie chaque chercheur pour mettre en forme ses travaux, les faire connaître à ses pairs, se tenir au courant des recherches d'autrui...* »<sup>8</sup>

D'après BENICHOUX R. la communication scientifique est à la fois la phase préparatoire et la phase finale d'une recherche : elle est donc préparatoire du fait qu'elle permet au chercheur de se placer par rapport à ses antécédents (pères du domaine) pour effectuer sa propre recherche qui atteindra son intégralité grâce à sa communication au

---

<sup>6</sup> Mohammed Ben Romdhane, *op. cit.* p. 9.

<sup>7</sup> Day, cit. in Mohammed Ben Romdhane, p. 9.

<sup>8</sup> Lamizet, cit. in Gardiès, Cécile, et Isabelle Fabre. « Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST. Quelles méthodes du travail intellectuel ? », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, no. 2, 2009, pp. 85-104 .

public qui se justifie par les propos suivants de Timbal-Duclaux (1989) : « *une recherche scientifique ne peut être achevée tant que ses résultats ne sont pas publiés.* »<sup>9</sup>

L'évolution des techniques de communication a profondément bouleversé les pratiques communicationnelles de nos jours. La communication scientifique d'aujourd'hui représente d'autres enjeux qui dépassent celui de la compréhension et se centrent sur l'aspect de la médiation qui s'effectue grâce au support et à l'écriture qui évoluent dans le paysage technique de nos jours tout en essayant de garder certains aspects de la communication scientifiques traditionnels qualifiés d'invariants<sup>10</sup> par Gardiès et al. dans leurs article.

## I.2. Le discours scientifique

L'existence d'une grande variété d'écrits scientifiques suggère un rappel théorique qui en établit des relations qui, en effet, représentent un continuum qui assure la propagation des connaissances au sein de la communauté scientifique. Comme il était déjà signalé, les écrits scientifiques répondent à un nombre de caractéristiques qui varient en fonction de l'intention et de la situation de communication. Le milieu, où circule le discours joue un rôle important pour pouvoir le classer sous telle ou telle autre catégorie de discours. Il est aussi important de ne pas négliger ses composantes linguistiques, énonciatives et syntaxiques. Pollet nous explique que

le discours scientifique circule entre chercheurs à l'intérieur d'une même communauté scientifique. Il se décline en plusieurs sous-genres, du discours de la recherche comme le mémoire aux « textes fondateurs », selon l'expression consacrée pour désigner les textes qui occupent une place centrale dans le champ scientifique et dont les auteurs sont considérés comme ayant participé à l'édification du champ conceptuel du domaine ou de la spécialité.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup>Timbal Duclaux cit. in Mohammed Ben Romdhane, *op. cit.*, p. 11

<sup>10</sup> Gardiès, Cécile, et Isabelle Fabre. *Op. cit.*

<sup>11</sup> Pollet, Marie-Christine, *Pour une didactique des discours universitaires étudiants et système de communication à l'université.* Bruxelles, De boeck, 2001, p.30

Ledit discours se caractérise donc, par le milieu dans lequel il circule et par des acteurs assurant sa circulation. Il était souvent confus avec le discours vulgarisé<sup>12</sup> ayant comme caractéristiques la circulation « *entre un chercheur et un public non spécialisé mais averti ; prêt à accepter et intégrer les règles d'élaboration d'un discours scientifique.* »<sup>13</sup>

De plus, le discours scientifique se confond avec le discours de recherche et celui dit académique que nous aborderons plus tard ( le présent chapitre ) en les rapprochant à un autre type de discours qui occupe une place particulière dans cette recherche : le discours universitaire<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Nommé aussi le discours scientifique de diffusion

<sup>13</sup> Pollet, Marie-Christine, *op.cit.* p.30

<sup>14</sup> Voir *infra* discours universitaire disc de recherche disc académique.

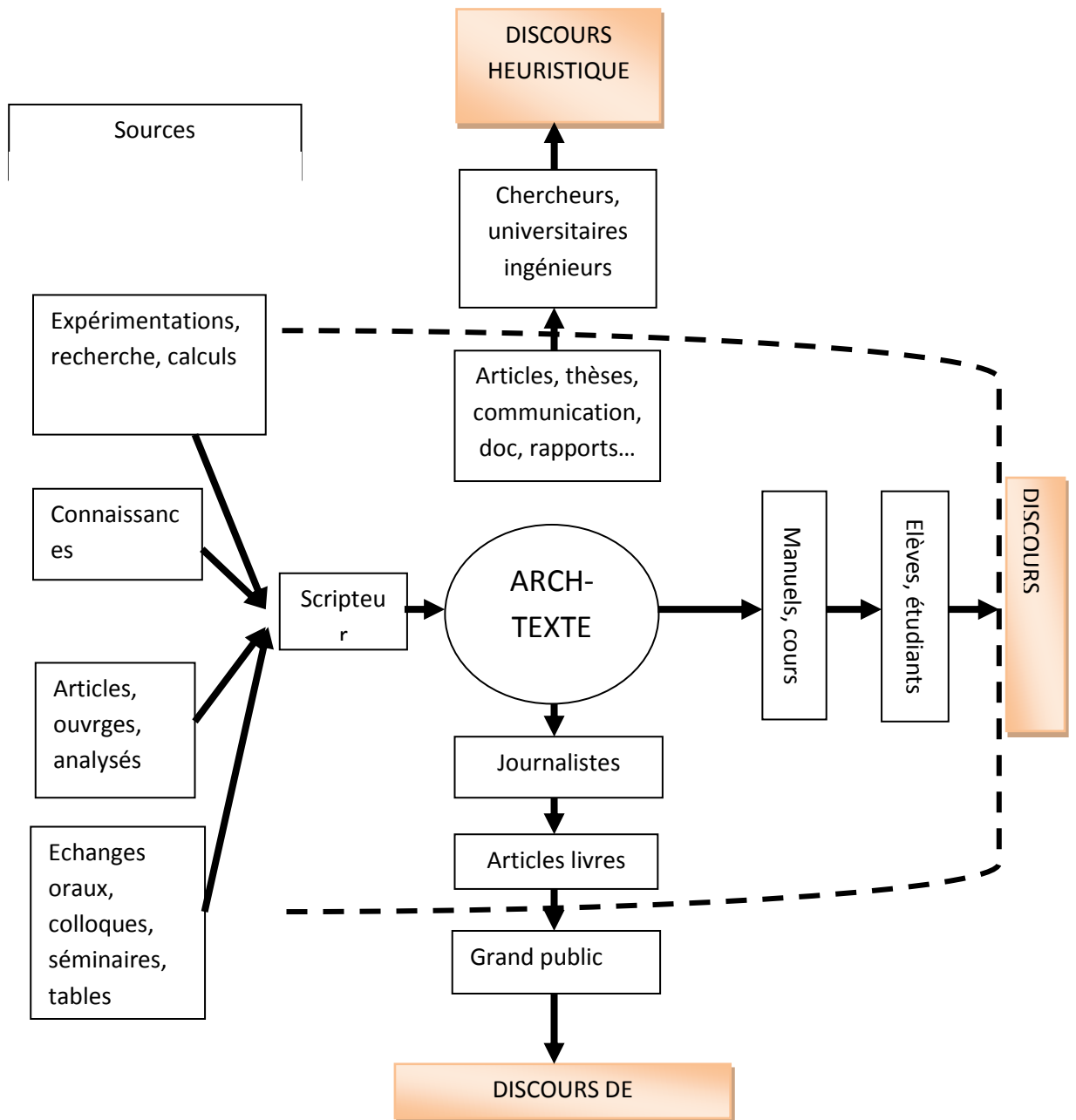


Figure 2 Démarche de production de discours scientifique

## II. Vers une didactique du discours et de l'écrit universitaire

Aujourd'hui, les inquiétudes sur la capacité des étudiants à lire et à écrire font une polémique, ce qui pousse constamment les chercheurs à s'interroger sur l'origine de cet échec, souvent, liée à la spécificité de la communication au sein de l'université.

Arrivés à l'université, les étudiants sont appelés à changer leur rapport au savoir. Au secondaire, on leur transmettait des savoirs établis, alors qu'à l'université ils reçoivent des savoirs en construction, à travers la lecture des ouvrages théoriques ou la consultation des revues pour trouver un article spécialisé. Pour Marie-Christine Pollet, « la difficulté consiste à déterminer quels dispositifs mettre en place pour familiariser les étudiants aux discours universitaires. La notion de discours est extrêmement importante car elle met l'accent sur la nécessité d'envisager les textes au sein et en fonction de leurs conditions de production ». <sup>15</sup> Selon Pollet, c'est la dimension discursive qui mérite d'être exploitée afin de trouver des solutions selon une stratégie qui prend en charge chaque domaine de spécialité indépendamment des autres.

### II.1. Une réalité multiple à travers les universités

Arrivé à un tel niveau de réflexion, il est important de prêter une attention particulière à une didactique spécifique ; celle du discours universitaire.

Avec l'avènement de la mondialisation, l'enseignement des langues, au supérieur universitaire, était profondément bouleversé par le plurilinguisme surtout dans les universités européennes qui ont connu une tension élevée dans une sphère où cohabitent : le plurilinguisme des étudiants dotés de leurs contextes locaux et la mondialisation.

Commençons par le paysage universitaire anglais. En effet, la langue anglaise se caractérise par son statut de langue dominante à travers le monde. Ainsi au sein des universités anglaises, on accorde moins d'importance aux origines plurilingues des étudiants et Jean-Marc Defays estime que

---

<sup>15</sup> Marie-Christine Pollet, *Pour une didactique des discours universitaires*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001, p. 8



la position de l'anglais conduit parfois à réduire l'apprentissage des langues à l'université à l'apprentissage de l'anglais, et l'appropriation des nouvelles technologies a confronté certains dans une vision instrumentale et techniciste de la langue et de l'apprentissage.<sup>16</sup>

En France, la situation diffère puisque les universités disposent de programmes en forme d'investissement pédagogique afin d'assurer, aux étudiants, un passage fluide du lycée au supérieur. Pour les étudiants la réalité est autre du fait que ce qui les motive n'est pas réellement d'ordre culturel ou intellectuel, Marie-Christine Pollet se réfère à des études et l'annonce clairement en disant que « *de nombreuses enquêtes et recherches montrent en effet que la motivation est de plus en plus d'ordre professionnel plutôt que culturel ou intellectuel, les études doivent servir à trouver un emploi, à éviter le chômage...* »<sup>17</sup>

Dans le paysage algérien, la réalité didactique est autre. Le français représente la langue qui assure l'enseignement de toutes les disciplines scientifiques et techniques. Or, cette langue n'était pas enseignée aux paliers précédents de façon qu'elle soit dans un continuum avec les différents enseignements à l'université. Une telle réalité est donc à l'origine des lacunes dont souffrent les étudiants, et ce qui aggrave la situation est l'absence de programmes efficaces pour remédier à ces lacunes.

Il est vrai que l'université propose une seule et unique façon de remédier à ce problème. C'est à travers l'enseignement du FOS, mais dont le volume horaire représente un faible pourcentage par rapport à l'usage de cette langue qui s'impose aux étudiants. La réalité que nous venons de citer est soigneusement décrite par Claude Cortier ainsi que Samir Hachadi et Fatia Zohra Amar Cherif de l'université de Blida dans un article collectif intitulé : *Les cours magistraux dans les filières scientifiques des universités algériennes : caractéristiques discursives et interactionnelles*, nous citerons un peu longuement cette situation :

Il (étudiant) suit également des travaux dirigés et des travaux pratiques. Il doit maîtriser les savoirs et savoirs faire des champs disciplinaires nécessaires à

---

<sup>16</sup>Jean-Marc Defays, cit. in Devry-Plard Martine Apprendre les langues à l'université au 21<sup>ème</sup> siècle, Riveneuve, Paris, , 2013, p.13

<sup>17</sup> Pollet Marie-Chrestine, *op.cit.* p. 14

l'obtention de son diplôme. Il doit être suffisamment performant en langue étrangère parce qu'il est appelé à réaliser des travaux du genre : exposé-compte rendu-mémoire- fiche de lecture. L'ensemble recouvre 30 à 40 heures de cours en français par semaine pour l'ensemble des modules. Les examens sont également en français à la fin de chaque semestre. On comprend que cela puisse occasionner des difficultés réelles et une forte surcharge sur le plan cognitif. <sup>18</sup>

A la fin de cet article, les auteurs sont parvenus à se mettre d'accord sur le fait que les étudiants ont besoin de d'une préparation qui leur permettra une insertion efficace dans un cursus universitaire. Ils proposent, aussi, une coopération entre les enseignants de la discipline et ceux du français afin de « *mettre au point des programmes de formation plus spécifiquement adaptés aux étudiants arabophones intégrant l'enseignement supérieur en Algérie.* » <sup>19</sup>

Le fait d'être conscient que les réalités sont multiples à travers les universités va nous permettre d'éviter d'abord les jugements d'ordre général, comme ça nous permet de prendre conscience de la richesse d'un tel domaine d'étude.

## **II.2. Discours universitaires et/ ou discours de recherche**

Une fois à l'université, les étudiants sont en confrontation avec de nouvelles formes de discours dont ils méconnaissent les codes et les caractéristiques. D'ailleurs, les nouvelles études s'intéressent à analyser les pratiques scripturales à l'université, et ceci se trouve à la croisées des recherches en linguistique et en didactique qui lient l'écriture à l'université à la construction des savoirs. Nous citons à la suite d'Isabelle Delcambre et de Dominique Lahanier-Reuter un ensemble de recherches qui se sont intéressées à diverses difficultés qui entravent le parcours universitaires des étudiants

---

<sup>18</sup> Claude Cortier, Samir Hachoud, Fatima Zohra Amar Chrif, *Les cours magistraux dans les filières scientifiques des universités algériennes : caractéristiques discussives et interactionnelles*, in Jean-Marc Defays et Annick Englebert, *Acteurs et contextes du discours universitaires TII*, L'Harmattan, Paris, 2009, p.139

<sup>19</sup> *Ibid.*

(...) en effet, ces difficultés sont souvent liées à des genres discursifs nouveaux (rapports de stage, mémoires, etc.), à des pratiques nouvelles (écriture de recherche), à la distance entre culture écrite des étudiants et pratiques de l'écrit à l'université ( Delcambre & Jovenent, 2002) ou encore des caractéristiques de l'écriture scientifique, comme la polyphonie et les pratiques de citation ou de reformulation ( Boche & Grossman, 2001).<sup>20</sup>

Il est vrai que cette citation nous décrit une réalité représentant les difficultés que peut rencontrer un étudiant, mais elle nous a aussi aidés à comprendre les différents types de relations existantes au sein d'un réseau de notions. Ce réseau nous a été incompréhensible jusqu'au moment où nous avons fait une lecture approfondie de ce passage.

Expliquons ces relations de la façon suivante : au sein du discours universitaire, l'étudiant est exposé à des genres discursifs nouveaux qu'il pourra réaliser en respectant certaines caractéristiques de l'écrit scientifique. Nous pouvons schématiser ces relations ainsi

### Discours universitaires

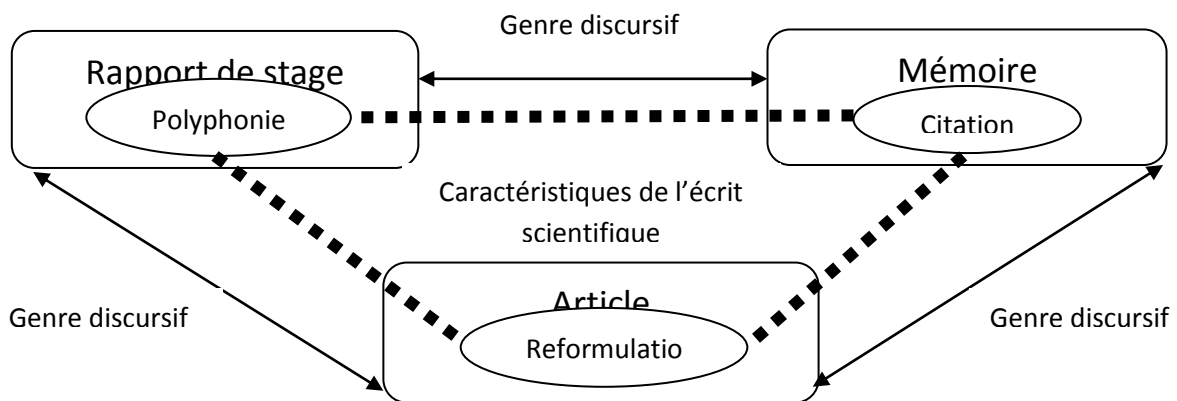


Figure 3 Composantes du discours universitaire

<sup>20</sup> Delcambre Isabelle, Lahanier-Reuter Dominique, *cit. in*, Blaser et Pollet Marie-Christine, *L'appropriation des écrits universitaires*, Presses universitaires de Namur, Bruxelles, 2010, p.13

Il est à noter que le discours universitaire se caractérise par une variation en matière de genres discursifs et dont la désignation n'est pas encore mise au clair. En 2006, Defays publie *Prolégomènes à une analyse critique des discours universitaires* paru dans une revue finlandaise<sup>21</sup>, il démontre que la première caractéristique d'un discours universitaire est le fait qu'il soit produit par et pour les universitaires (la production et la réception), c'est la raison pour laquelle, le discours universitaire reste attaché à un cadre socioprofessionnel. Toujours à propos des caractéristiques du discours universitaire, Sílvia Melo-Pfeifer nous précise que « *il s'agit d'un discours non seulement universitaire (qui a l'apparence d'une macro-catégorie ou hyperonyme), mais, plus précisément, d'un discours de recherche.* »<sup>22</sup>. A la suite de cette définition, on peut déduire que d'après Sílvia Melo-Pfeifer, il est difficile de tracer une ligne qui va nous permettre de séparer nettement le discours universitaire du discours de recherche.

Outre, la mise en relation du discours universitaire avec celui de recherche, ce dernier mérite aussi d'être rapproché de celui d'enseignement dont Fabienne Cusin-Berche, en précise la nuance de cette façon : « *l'ambition du discours d'enseignement est de faire avancer l'état des connaissances du destinataire, alors que le discours de recherche a pour mission de faire avancer l'état des connaissances du domaine.* »<sup>23</sup>

### II.3. Le discours universitaire : un problème d'acculturation

La question qui se pose à présent concerne les formations proposées aux étudiants et qui, actuellement, fait l'objet d'études qui se sont investies dans les recherches en littéraires, puisque les études ont démontré que l'essentiel n'était pas de compenser les déficits langagiers des étudiants. Le défi qu'il fallait relever était celui de les acculturer aux genres universitaires et de leur enseigner la spécificité des genres écrits appartenant à leurs disciplines. A ce propos, Pollet explique qu' « *A l'université, il s'agit de*

---

<sup>21</sup> Une revue de E. Soumela-Salmi, E. Dervin, *Perspectives interculturelles et inter-linguistique sur le discours académique* Vol I, département des études françaises de Turku, Finlande.

<sup>22</sup> Sílvia Melo-Pfeifer, « *Le discours de recherche en milieu international et virtuel : analyse d'un forum de discussion plurilingue en didactique des langues* », cit.in Defays Jean-Marc et Englebert Annck, *Acteurs et contextes de discours universitaires T. II*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 251

<sup>23</sup> Cusin-Berche Fabienne, *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003, p. 116

*construire un enseignement à partir des besoins langagiers du public concernant une situation de communication spécifique. »<sup>24</sup>*

En Belgique, l'acculturation aux écrits universitaires était le plus ambitieuse ; des chercheurs comme Marie-Christine Polet, Carole Glorieux, Katia Tougouz insistent sur la nécessité de poursuivre cette pratique de les préparer à l'écriture de recherche en général pour pouvoir en particulier rédiger un mémoire de fin d'études. Ainsi il serait nécessaire de : « *s'intéresser et s'attaquer à tous les paliers de la littératie étudiante* ». <sup>25</sup>

Nous prêterons *infra*, un intérêt spécial à la notion de littératie, et ce, dans toutes ses dimensions : historique, didactique et linguistique.

### **II.3.1. De la littératie aux littératies universitaires**

Depuis longtemps, on s'intéresse à la lecture et à l'écriture au bas âge. De ce fait, les professionnels de l'enfance, les didacticiens, enseignants et autres spécialistes se sont donnés une priorité : celle qui consiste à maîtriser le processus permettant de manier la lecture et l'écriture et ce, dans le but de théoriser une meilleure maîtrise de la langue. Récemment, les recherches ont pris un autre cheminement vis-à-vis de ces deux compétences du fait qu'on s'est rendu compte que leur maîtrise ne se fait pas seulement au bas âge, mais aussi à un âge avancé.

Arrivée à ce niveau, un terme mérite d'être soigneusement dessellé, et mérite du même coup un intérêt spécial dans notre travail de recherche en lui préparant un sous-bassement théorique qui nous permet d'éviter tout glissement de sens par rapport à son usage. Il s'agit ici du terme de *littératie* qui a été solidement lié au domaine de la didactique du discours universitaire. Nous procéderons à une définition par inclusion qui nous permettra de la circonscrire dans notre travail.

Les recherches dans le domaine des littératies ont été mises à jour par de nouvelles études, qui s'avèrent à la fougue ambitieuse. Toutes les études effectuées dans ce

---

<sup>24</sup> Pollet Marie-Christine, *op.cit.* p. 25

<sup>25</sup> Blaser Christine et Pollet Marie-Christine, *L'appropriation des écrits universitaires*, Presses universitaires de Namur, Bruxelles, 2010, p.08

champs visent à contribuer à l'amélioration de la qualité de la langue de l'individu dès la plus petite enfance jusqu'au milieu professionnel, tant sur le plan conceptuel comme sur le plan théorique.

Depuis 15 ans, dans la sphère francophone, le concept de littératie prend son essor ; il s'agit pourtant d'un concept emprunté de l'anglais du terme *literacy*. D'après Fraenkel et Mbodj<sup>26</sup> *literacy* est jugé comme nouveau puisqu'il est apparu en 1883 dans une campagne d'analphabétisme. Le concept en question a été orthographié de plusieurs façons, ce qui témoigne de son caractère instable. Nous proposons ici les orthographes possibles à savoir *literacie*, *littéracies* et *littératie*<sup>27</sup>. Nous rejoindrons ici le choix de Carole Glorieux qui opte pour la dernière orthographe, du fait que « [...]l'idée du concept est hérité (sic) du concept anglo-saxon mais qu'il en diffère : il s'agit donc d'une adaptation et non d'une traduction de terme *Literacy*. »<sup>28</sup>

De ce qui vient d'être dit *supra*, nous pouvons nous poser un ensemble indéterminé de questions que nous réduisons à deux questions qui correspondent à notre objectif.

### **II.3.2. Qu'est-ce que la littératie ? Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de littératies universitaires ?**

Carole Glorieux précise les enjeux qui découlent d'un tel domaine de recherche. A ce sujet, elle avance que « *la littératie peut être étudiée au sein d'un groupe à définir(...)* Ensuite, le concept de littératie peut également être envisagé différemment selon le cadre dans lequel on l'étudie : scolaire, familial ou plus globalement social. »<sup>29</sup>.

Dans le même ordre d'idées, les chercheurs se sont accordés sur le fait que la lecture et l'écriture ne s'apprennent pas seulement dans le seul espace de l'école puisque de tels apprentissages s'effectuent tout de même dans le cadre de la famille et se développent jusqu'aux milieux d'enseignements secondaire, du supérieur universitaire et non universitaire.

<sup>26</sup> Fraenkel et Mbodj *cit. in* Belhadj Hacen Abdelhamid et Delcambre Isabelle, *Littéracies et plurilinguismes, Quelles pratiques? Quels liens ?, l'Harmattan, Paris, p.40*

<sup>27</sup> Tout au long de ce travail nous opterons pour cette orthographe, largement justifiée par Carole Glorieux.

<sup>28</sup> Fraenkel et Mbodj cité par Glorieux Carole, *op. cit. p.40*

<sup>29</sup> Glorieux Carole, *op.cit. p.p 44-45.*

Carole Glorieux est parvenue à proposer la définition de la littératie comme « *l'appropriation des pratiques de la lecture et de l'écriture dans un contexte donné ou, plus globalement comme le rapport à l'écrit de l'individu, tout au long de la vie.* »

Il est ici question de penser au concept de littératie universitaire afin d'aborder une partie importante réservée aux compétences scripturales à mettre en œuvre dans un contexte particulier, celui de l'enseignement supérieur. Le dilemme s'avère double du fait que les littératies universitaires nécessitent deux types d'études : l'une est théorique et la seconde est didactique.

Il est à préciser que les littératies universitaires se constituent à travers la diversité des discours que renferme l'université et de ce fait elles constituent aussi un pré requis disciplinaire, une maîtrise méthodologique et un objet de recherche. En outre, l'écriture académique agit à la fois sur la grammaire en rapport à la didactique de l'écrit et ce, afin de pouvoir faire correspondre une pratique discursive adéquate en fonction du savoir à acquérir : c'est le cas de la lecture ou encore un savoir à véhiculer pour la compétence de l'écriture. A travers un tel mécanisme, plusieurs littératies universitaires ont vu le jour sous la plus grande diversité des discours universitaires.

Le champ des littératies universitaire s'avère important puisqu'elles permettent une meilleure maîtrise des apprentissages appliqués aux discours universitaires pour les étudiants. De même, elles constituent un outil didactique mis au service des enseignants afin de garantir une formation de qualité au sein de leur université

### II.3.3. Les Littératies universitaire au carrefour de trois champs scientifiques

Carole Glorieux reprend une distinction entre le champ des littératies universitaire et celui des *accademic littéracies* duquel elle est issue. Cette distinction est établie par Delcambre et Lahanier-Reuter et qui s'est faite selon cinq points comme suit :

les littératies universitaires se donnent pour principal objet les discours universitaires écrits et n'ont pas développé l'étude des formes multimodales de communication écrite ; les ancrages théoriques des littératies universitaires sont principalement les sciences du langage et la didactique du français, les littératies universitaires s'appuient essentiellement sur des analyses de textes plutôt que sur des micro-observations, les littératies universitaires sont encore peu concernées par les questions d'enseignement et enfin, elles n'encouragent pas la résistance- liée aux questions de pouvoir et d'autorité- de l'étudiant à l'articulation aux discours universitaires.<sup>30</sup>

De ce qui vient d'être illustré, ladite linguiste en déduit que « *le champ des littératies universitaires décrit les genres et les pratiques de l'écrit à l'université.* »<sup>31</sup> mais elle attire l'attention du lecteur sur l'importance de le placer, à chaque fois, au carrefour des disciplines qui sont : l'analyse de discours, les recherches en didactique du français et aussi celui de la pédagogie. Ces disciplines représentent un emboîtement du fait que chacune emprunte à la littératie des concepts et des outils qui lui permettront de progresser.

Nous pouvons expliquer cette interaction de la façon suivante : la notion de genre de discours est issue de l'analyse de discours mais elle reste tout de même un outil utilisé lors des études réservées à la canalisation des erreurs commises par les apprenants c'est à ce niveau que la didactique mobilisera un dispositif d'enseignement d'un genre textuel. Ceci d'une part, d'autre part, (Chiss, 2008 : 166) considère que la littératie est au service de la didactique plutôt que d'être issue de celle-ci puisque elle permet de comprendre le processus dont se structure un écrit. Il reste à intégrer le dernier élément, celui de la pédagogie qui est réservée à évaluer la formation et l'apprentissage

<sup>30</sup> Carole Glorieux, *cit in*, Belhadj Hacem Abdelhamid et Delcambre Isabelle, *Littératies et plurilinguismes*, L'Harmattan, Paris, 2015, p.50

<sup>31</sup> *Ibid.* 51



universitaire ce qui assure ultérieurement l'arrivée, au monde professionnel, d'un individu autonome.

Se rapprocher de ce champs des littératies universitaires va nous retracer un cadre pour étudier plusieurs types d'écrits universitaires et plus particulièrement celui des écrits universitaires scientifiques par opposition aux écrits universitaires institutionnels (règlements, programmes...etc.)

### **III. Contexte général de l'analyse de l'écriture à l'université**

A l'université, l'écriture constitue un sujet de réflexion qui s'impose par son utilité. Ce contexte à la fois spécifique et particulier amorce des enjeux vis-à-vis de son enseignement comme de sa pratique.

#### **III.1. Le scientifique entre écriture, discours et communication**

Pour un étudiant, se mettre dans la peau d'un scientifique à l'université n'est pas une tâche donnée. Un tel profil exige un travail progressif et mélioratif, mais faut-il d'abord s'interroger sur l'écriture scientifique. Ainsi, nous détaillerons ici, certains enjeux qui s'en rattachent.

##### **III.1.1. L'écriture scientifique**

Il est tentant de penser que les étudiants, auxquels les écrits scientifiques sont spécifiquement destinés, possèdent des connaissances largement homogènes afin d'assurer une bonne compréhension. Mais ce qui se laisse aussi observer c'est la difficulté qui entrave ces étudiants-scripteurs lors de la rédaction de leurs mémoires de fin d'études.

C'est à partir des années 70 que les chercheurs ont éprouvé ce besoin de contribuer au développement de la science par le fait de s'intéresser à l'écriture comme activité scientifique. Par ailleurs, les travaux élaborés avaient pris deux cheminements distincts ; le premier cheminement avait proposé des travaux centrés sur les textes en tant que science faite et figée ce qui a nécessité une approche historique des sciences. Nous en

citons les leaders : Shapin & Schaffer, 1993 ; Licoppe, 1996 ; Lenoir, 1998, cette approche avait considéré l'écrit scientifique comme support permettant de véhiculer le savoir.

La seconde approche s'oppose à la première par le fait qu'elle s'intéresse à la production et non au produit, elle observe la réalisation de la science par le moyen des pratiques d'écriture scientifique qui participent directement à la production du savoir, c'est le cas des chercheurs Knorr-Cetina, 1981 ; Latour, 1985, 1989 ; Bazerman, 1988.

A cet effet, « *L'écriture scientifique a cessé d'être considérée uniquement comme un support de diffusion des connaissances, comme cela a longtemps été le cas par les historiens et les philosophes des sciences, pour être enfin analysée comme un dispositif matériel participant directement à la production des savoirs.* <sup>32</sup> »

C'est de cette façon que les linguistes ont commencé à s'interroger sur la nature de l'écriture scientifique et sur sa pluralité.

### **III.1.2. Les enjeux de la rédaction scientifique**

Il est essentiel de présenter ici, un cadre pour l'écriture scientifique qui représente des enjeux à la fois professionnels et sociétaux qui dépassent le seul cadre de la communication et de la formation universitaire.

Dans le domaine de la recherche scientifique la rédaction nous permet de valoriser le travail scientifique, pour ce faire, le rédacteur va mettre en œuvre un ensemble de techniques afin de prouver qu'il est compétent. Le schéma suivant nous explique, à la suite de Defays, qu'il ne suffit pas d'être compétent, mais il faut le montrer aussi.

---

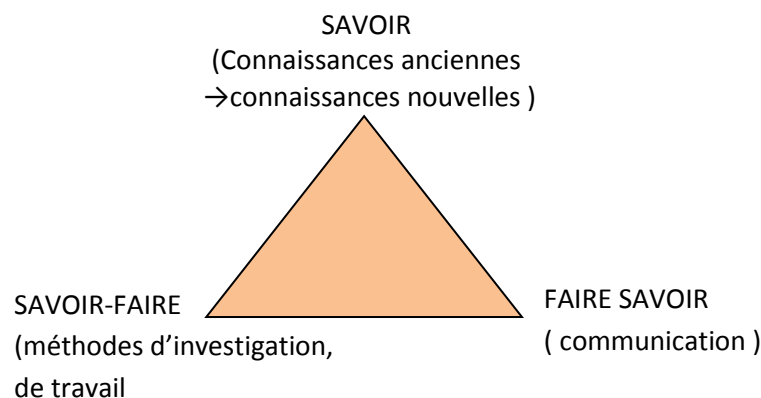
<sup>32</sup> Lefebvre, 2006, *cit. in* Grossmann Francis, « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », *Revue d'anthropologie des connaissances* 3/2010 (Vol 4, n° 3) , p. 410-426  
URL : [www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-410.htm](http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-410.htm).

DOI : [10.3917/rac.011.0410](https://doi.org/10.3917/rac.011.0410), consulté le 04/08/2016



**Figure 4 : Jean-Marc Defays, *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p.100**

Ainsi, la rédaction scientifique contribue, sur un niveau plus élevé, à la construction d'un individu, non seulement possédant des connaissances, mais aussi un individu qui possède un savoir-faire en matière de méthodes, et savant aussi communiquer les deux savoirs précités. Ceci retrace le schéma suivant :



**Figure 5 Savoirs manipulés lors de la communication scientifique<sup>33</sup>**

En outre, cette pratique permet la réussite du projet et de l'institution scientifique, et c'est la raison pour laquelle les travaux des étudiants au sein des universités sont moins jugés sur les résultats auxquels ils sont parvenus que sur les questions de la méthode utilisée puisque ces mêmes institutions sont conscientes que l'essentiel est de faire des étudiants des individus autonomes ; sachant de quelle manière communiquer leur savoir

<sup>33</sup> Jean-Marc Defays, *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, De Boeck, Bruxelles, 2003, p100

selon les normes et les modèles en vigueur. Le scripteur est ainsi averti de sa tâche d'auteur qui tente d'intéresser son lecteur.

### III.1.3. Ecriture et/ou écriture(s) scientifiques : y a-t-il une pluralité ?

Nous savons bien que l'écriture alphabétique est le moyen le plus utilisé par les scientifiques pour rédiger leurs recherches. Mais en fonction de la discipline, ils ont souvent besoin d'utiliser des dessins, des graphes, des graphiques ou des images. Par ailleurs. Une autre classification des écrits scientifiques nous permet de les répertorier selon le type du support matériel utilisé, celui du papier en général, mais à présent il existe d'autres supports, il s'agit surtout de l'écran de l'ordinateur qui a profondément modifié le comportement des écrits scientifiques. On peut donc parler d'écriture scientifique électronique dans laquelle intervient des logiciels qui modifient le texte au niveau orthographique comme au niveau éditorial permettant aussi l'intervention immédiate du lecteur. Il est à signaler qu'il existe d'autres critères qui nous permettent de dire que dans les entailles de la recherche scientifique, il y a une multitude d'écritures. Muriel LEFEBVRE, dans son article *Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés*, a largement fait la démonstration suivante :

*« La prise en compte de la dimension matérielle de l'écriture scientifique est donc essentielle à l'analyse de l'activité de recherche. A travers le support, ce sont les conditions pragmatiques d'élaboration de savoirs nouveaux et de diffusion des sciences qui sont questionnées. »*<sup>34</sup>

Le même auteur confirme que *« pour étudier ces différentes facettes de l'écriture scientifique et les enjeux dont elle fait l'objet, il est donc plus approprié de parler d'écritures au pluriel tant cette notion renvoie à des réalités multiples et complexes. »*<sup>35</sup>

Le travail du scientifique a souvent recours à des registres sémiotiques variés (symboles, dessins et autres), comme il se sert de supports variés tels : (tableaux, écrans,

---

<sup>34</sup>Lefebvre Muriel, *Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés*, in *Sciences de la société*, Presses universitaires de Mirali, 2006, p.4 disponible sur [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00069516](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00069516) consulté le 12/08/2016

<sup>35</sup> *Ibid.* p.3

espaces 3D...etc). Il existe, donc, une pluralité des écritures scientifiques qui varient en fonction des disciplines et des supports appropriés à leurs objets d'étude.

### **III.1.4. Singularité de l'écrit scientifique**

Ce qui différencie l'écrit scientifique des autres types d'écrits c'est le fait qu'il n'est plus un support transmettant la connaissance, mais il est considéré comme outil qui participe à la production du savoir, Lefebvre le précise que : « *L'écriture scientifique a cessé d'être considérée uniquement comme un support de diffusion des connaissances, comme cela a longtemps été le cas par les historiens et les philosophes des sciences, pour être enfin analysée comme un dispositif matériel participant directement à la production des savoirs* ». <sup>36</sup>

Pour les sciences humaines, il est à préciser que les connaissances se caractérisent par leur caractère abstrait. La concrétisation des connaissances dans ce domaine se fait par le seul moyen ; celui d'écrire des textes sur la base d'énoncés à fonctionnement scientifique de la manière suivante :

Ce qui va singulariser les sciences humaines, c'est une pratique d'ordre scientifique sur des objets qui n'existent que comme significations. Elles se caractérisent donc comme compromis un fonctionnement de l'élaboration de résultats et une construction d'intelligibilité qui, pour partie, suppose du texte. Il s'agit de fabriquer des énoncés (fonctionnement de type scientifique) sur l'intelligibilité qui a besoin, pour se construire, d'être travaillé dans le sens de la textualité. <sup>37</sup>

En outre, ceci nous indique que les écrits scientifiques varient dans leurs fonctions et leurs formes en fonction des disciplines et des domaines de recherche.

C'est généralement dans une optique didactique qu'un nombre de chercheurs se sont intéressés à l'étude du lexique scientifique à l'exemple de Tutin. Que ça soit en

---

<sup>36</sup> Lefebvre in Grossmann Francis, « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3/2010 (Vol 4, n° 3), p. 410-426. URL : <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-410.htm> consulté le 29/11/2016

<sup>37</sup> Achard Pierre. L'écriture intermédiaire. In: *Communications*, 58, 1994. L'écriture des sciences de l'homme, sous la direction de Martyne Perrot et Martin de la Soudière. pp. 149-156. [http://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1994\\_num\\_58\\_1\\_1886](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1994_num_58_1_1886)

sciences dures ou celles dites moles, l'objectif était celui de discerner le lexique général du lexique scientifique et d'étudier par la même occasion les spécificités lexicales de différentes disciplines scientifiques.

### **III.2. Ecrire à l'université : construction de savoir, de connaissances et de personnalité**

Comme nous l'avons déjà démontré sur le plan chronologique, la prise de conscience concernant l'écrit à l'université s'est fait tardivement en Europe, dont les prédécesseurs anglo-saxons ont établi le sous-bassement théorique, et qui était tôt, exploité au sein de leurs universités. Il est aussi à signaler que la Belgique reste une exception par apport à l'Europe puisque elle avait commencé à faire un suivi des étudiants dès leur arrivée à l'université et ce, depuis le début des années 70. Cathrine Frier démontre :

Jusque dans les années 1990, on considère que l'apprentissage de l'écrit est l'affaire de l'enseignement primaire (6-11 ans) et du collège (12-15 ans) : les élèves sont supposés maîtriser l'écrit dans toutes ses composantes dont, en premier lieu, les aspects formels (orthographe et grammaire). Ainsi, en théorie, les étudiants entrent à l'université avec les compétences requises. Mais, depuis des années 2000, un constat s'impose : les étudiants rencontrent des difficultés dans le domaine de l'écrit, et celles-ci peuvent entraver la réussite de leurs études.<sup>38</sup>

En effet, dès leur entrée à l'université, la compétence de l'écrit des étudiants n'aurait pas encore atteint son sommet, et mérite au contraire d'être perfectionnée et évaluée tout au long du cursus puisque il ne va pas s'agir des mêmes pratiques acquises au préalable. La confrontation avec de nouvelles formes d'écritures plus compliquées pourrait être angoissantes pour une grande partie des étudiants, même ceux dont le français est leur langue maternelle.

A l'université, se construire des connaissances est en réalité un fait complexe qui se réalise progressivement et à des niveaux différents. Le point de départ d'une telle construction est en réalité liées aux pratiques langagières ordinaires surtout celles de

---

<sup>38</sup> Chartier Alin et Frier Catherine, *cit. in* Boche François et Frier Catherine, *Ecrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble, ELLUG, 2015, p 110

l'écrit. Mais le problème découle de la méconnaissance des étudiants de cette réalité. Dans ce contexte, Alain Chartier et Catherine Frier proposent ceci :

Il nous semble primordial de permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle de l'écrit dans le cadre de leurs études. Il nous faut les amener à procéder à ce travail d'appropriation qui consiste à travailler en profondeur les textes de leur spécialité, à les lire et les relire individuellement mais aussi collectivement, à les interpréter, à les ruminer, à les confronter, à les discuter, à les prolonger ( en les citant, en les reformulant dans leurs propres écrits). <sup>39</sup>

C'est à travers la pratique de l'écrit que les connaissances d'une discipline finissent par être acquises tout en inculquant aux étudiants un savoir-faire et l'objectif majeur serait celui de les former à l'écriture réflexive faisant d'eux des individus autonomes. De plus, la tendance à favoriser la subjectivation des savoirs à l'université <sup>40</sup> commence à prendre de l'ampleur pour son importance. L'objectif est d'aider l'étudiant à occuper la posture de « lecteur-scripteur engagé » qui développe ses connaissances en parallèle avec son épanouissement personnel. Le passage, en dessous, nous démontre un tel processus de la façon suivante : « (...) *une mise à la disposition des étudiants de multiples médiations qui leur permettent de se développer dans leur rapport aux objets d'apprentissage, de se construire en même temps qu'ils construisent des objets de savoir.* » <sup>41</sup>

En guise d'expliquer d'avantage les enjeux de la subjectivation des savoirs, Caroline Scheepers identifie quatre configurations qu'elle a réussi à dégager d'un corpus constitué de travaux de fin d'études. Nous les citons, à titre indicatif, tels qu'ils ont été repris par Alin Chartier et Catherine Frier dans leur contribution :

- La non appropriation des savoirs : production comptant des contenus approximatifs, voir erronés ;
- Savoirs objectivés : envisagés comme objets, mis à distance, réifiés, non discutés ;
- Savoir subjectivés : savoirs commentés, évalués, modalisés, reformulés, témoignant d'un intense processus d'appropriation ;

---

<sup>39</sup> Chartier Alin et Frier Catherine, *op.cit.*, p. 155

<sup>40</sup> Chartier Alin et Frier Catherine, *op.cit.*, p. 155

<sup>41</sup> Vanhull Sabine, *cit. in* Alin Chartier et Catherine Frier, *cit. in* Boche François et Frier Catherine, *Ecrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble, ELLUG, 2015, p.156

- Savoirs créés : savoirs prolongés dans la mise en lien avec d'autres connaissances, apport de connaissances inédites à propos d'une problématique spécifique.<sup>42</sup>

Il est donc concevable qu'une telle étude tente de démontrer qu'à un niveau élevé la subjectivation des savoirs à l'université permet d'atteindre le seuil où l'étudiant se permet de reconstruire et même de construire un savoir et de se l'approprier et de se placer, par ceci, dans le champ de la recherche. Natacha explique le mécanisme d'appropriation et de réalisation de soi qui se fait de la manière suivante :

lorsqu'on est entrain d'écrire, on est entrain de se chercher, de se découvrir et finalement de se réaliser. Ainsi, le sujet écrivain devient autonome et responsable de sa propre formation, car celle-ci dépend des actions qu'elle met en place. C'est pourquoi, je considère l'écriture comme une démarche d'appropriation et de réalisation de soi.<sup>43</sup>

Par ce processus, l'étudiant passe du plan individuel au plan collectif, avec une « *prise de conscience pour soi, et prise de conscience des autres et avec les autres(...) c'est beaucoup de cette décentration nécessaire que l'écriture tire sa vertu formative.* »<sup>44</sup>

Les vertus et les enjeux de ce type d'écriture sont loin d'être clos, et nous en citons un autre : celui qui concerne la prise de conscience de son utilité dont nous parle Yves Reuter :

Ecrire n'est pas l'élément neutre de la recherche mais au contraire contribue à la révéler. Alors, considérer dès le départ l'écriture comme ressort essentiel du travail à effectuer permettra d'en déployer toutes la potentialité formatrice. Une telle démarche inhabituelle pour la plupart d'entre nous, ne va pas de soi. Aussi, il convient de la mettre largement à l'épreuve, d'en expérimenter les effets dans d'autres contextes, d'accompagner sa recherche avec elle et de mettre à profit différentes rencontres possibles autour d'elle- le retour de la part des autres étant essentiel pour savoir ce que l'on a écrit.<sup>45</sup>

---

<sup>42</sup> Chartier Alin et Frier Catherine, *cit. in* Boche François et Frier Catherine, *Ecrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques, grenoble*, ELLUG ? 2015, p.156

<sup>43</sup> Natacha, *cit. in* Martine Lani-Bayle, *Ecrire une recherche mémoire ou thèse*, 3<sup>ème</sup> ed. Chronique sociale, Lyon, 2006, p.p. 27-28

<sup>44</sup> *Ibid.* p.28

<sup>45</sup> Reuter Yves, in Lani-Bayle Martine, *op. cit.* p.15



### III.3. Vers une typologie des écrits scientifiques

Dans le champ de recherche dans lequel nous nous sommes engagées, des chercheurs se sont donné comme tâche de différencier entre « écrit académique » et « écrit de recherche ». Delcambre et Reuter pensent que les écrits académiques sont des écrits « *que les étudiants sont amenés à produire tout au long du cursus pour valider leurs études, qui sont à la fois des écrits qui accompagnent leur formation intellectuelle.* »<sup>46</sup>

Ainsi, le caractère permanent des écrits universitaires se manifeste à travers la production de l'écrit, mais aussi à son assimilation. D'autre part, l' « écrit de recherche » est mis en pratique dès l'accès à l'université « *notamment en situation de réception, dans le cadre d'activité de lecture, mais qui ont pour principe et comme finalité la production de connaissances scientifiques.* »<sup>47</sup>

De ce qui vient d'être dit, nous remarquerons le caractère indissociable des deux expressions, et leur coprésence se manifeste tout au long du cursus universitaire des étudiants. Cet assemblage nous renvoie de façon indirecte aux travaux de Defays qui décrivent les principaux types d'écrits scientifiques qui se manifestent en deux formes.

#### III.3.1. Les écrits restitutifs

Il s'agit des écrits qui nécessitent de « *reproduire, de transcrire des informations ou des explications que vous avez trouvé ailleurs, dans des ouvrages, lors d'un exposé...avec le plus de fidélité et d'objectivité possible, en limitant votre appréciation personnelle.* »<sup>48</sup>

A travers l'écrit restitutif, l'étudiant est censé non seulement reprendre, mais aussi avec un maximum d'objectivité et en prêtant attention à la propriété intellectuelle à travers :

- La restitution pure : reprise d'un texte ou d'un passage d'un texte par le procédé de la citation.

<sup>46</sup> Delcambre & Reuter, *cit. in* Frier Catherine, *Ecrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble, ELLUG, 2015, p. 35

<sup>47</sup> Delcambre & Reuter, *cit. in* Frier Catherine, *op. cit.* p.35

<sup>48</sup> Defays Jean-Marc, *Principes et pratique de la communication scientifique et technique*, Bruxelles, De boeck, 2003, p.94

- La restitution reformulée : reprise d'un propos avec ses propres propos afin de faire preuve d'une compréhension profonde du sujet.
- La restitution reformulée et résumante : c'est la condensation d'un texte en mettant, seulement, en exergue ses idées principales.

Ces techniques de restitution sont mises en pratique de façon spécifique dans les travaux de type reconstitutifs que nous citerons à la suite de Defays. Nous précisons que nous ne reprendrons ici que celles qui s'inscrivent dans le champ de l'écrit universitaire alors que nous négligerons volontairement celles des écrits professionnelles.

Nous listons ci-dessous des exemples des travaux reconstitutifs :

- Le résumé de texte : consiste à rendre plus court, mais de façon fidèle, les idées essentielles et leurs relations d'interdépendances. Le résultat d'une telle opération donnera naissance à un nouveau texte issu de la compréhension profonde du texte de départ.
- La (note) de synthèse : elle est plus abrégée que le résumé, elle est une façon de retenir (les circonstances, les données, les idées et les opinions) qui donnerait, plus tard, à son auteur un accès à une vue générale. La (note) de synthèse est surtout exploitée pour préparer un examen ou encore pour préparer une décision.
- Le compte rendu<sup>49</sup> : Cette pratique consiste à mettre de la lumière sur les idées principales qui sont illustrées par des interprétations et des illustrations avec la possibilité de porter des jugements critiques et en ouvrant des pistes possibles aux questions abordées.
- L'évocation : c'est le fait de demander à un interlocuteur, qu'il soit étudiant, candidat ou autre, de présenter et de dire le plus important de ce que lui suggère une question ou thème particulier.

### **III.3.2. Les écrits productifs**

Pour tous les types d'activités précitées, le principe consiste à écrire à partir d'autres écrits ; c'est aussi le cas pour les écrits productifs, mais le principe fondateur de ces

---

<sup>49</sup> Ici nous parlons du compte rendu d'un ouvrage et non celui de réunion.

écrits réside dans le fait qu'ils résultent d'une réflexion plus profonde sur les textes de départ. Il est une analyse qui donne accès à une production personnelle avec la possibilité, au chercheur, de se positionner dans le champ des écrits précédents. Defays ajoute que « *la typologie des écrits plus au moins longs répondant à cette définition n'est pas aussi systématique que celles des écrits reproductifs.* »<sup>50</sup>

Les écrits productifs se manifestent à travers : la dissertation (ou réponses à une question ouverte lors d'un examen), le commentaire critique, l'essai, le mémoire, le travail de fin d'étude, ou la thèse de doctorat sont de bons exemples.

Pour rendre concret ces travaux, le scripteur va mettre en pratique certaines démarches afin d'effectuer des renvois aux séquences précédentes et suivantes. Ainsi, nous citons certains processus dans la liste qui suit :

- Processus d'application : c'est analyser en parallèle ce qui est commun à un modèle antérieur et une situation nouvelle (processus d'abstraction). Au second plan la règle tirée d'un tel parallélisme est mise en application (processus d'application)
- Processus de transcodage : après la compréhension d'un texte, il va falloir les présenter à travers une autre forme (fiche ou mode d'emploi) comme on peut les présenter par le moyen d'un autre code (schéma, graphique...etc)
- Processus de comparaison : consiste à établir une comparaison et démontrer pourquoi il faut dissembler ce qui est à première vue semblable ou encore à rassembler ce qui est dissemblable
- Processus de mise en relation : consiste à mettre en relation des éléments en leur élaborant une structure après avoir établi des liens entre eux.
- Processus d'analyse : se réalise à travers l'examen approfondi d'une situation nouvelle issue de ce qui était étudié au préalable.
- Processus critique, d'argumentation : c'est le fait de mettre en parallèle les aspects négatifs et positifs d'un problème afin d'effectuer un jugement dans le but de défendre sa prise de position.

---

<sup>50</sup> Defays Jean-Marc, *op. cit.* p.96

Ainsi, un écrit scientifique ne pourrait jamais fonctionner de soi, il a toujours comme point de départ un autre texte mais dont l'usage et l'exploitation varie en fonction de l'activité d'écriture requise.

#### **IV. La publication scientifique**

La publication constitue pour un scientifique un aboutissement d'une réflexion qu'il souhaiterait partager avec ses confrères ou avec un large public, qui peuvent, à la suite de la publication, apprécier ou bien critiquer son écrit.

On ne peut en effet se contenter de préparer un projet original, de faire une découverte révolutionnaire, de résoudre magistralement un problème, de mettre au point une invention de génie, encore faut-il les communiquer aux lecteurs ou aux auditeurs, aux collègues, aux clients, aux décideurs, aux membres d'un jury, aux financiers...<sup>51</sup>

Telle était la façon, pour Defays, de commencer l'introduction d'un ouvrage. Il confirme ensuite que lors de la communication scientifique, il est nécessaire de respecter les contraintes imposées par le genre de discours en question afin de se faire comprendre par la communauté scientifique, comme il insiste sur le fait que le langage n'est pas seulement un moyen permettant de traduire son raisonnement, il est aussi un moyen de le soutenir et de l'approuver au sein de la communauté scientifique.

Brunel Magali<sup>52</sup> a rédigé un article dont l'originalité de l'intitulé évoque dans notre esprit ce qu'affirme Day de l'importance de la publication scientifique : « *Sans publication, la science est morte* »<sup>53</sup>. Il est vrai que la communication orale sous toutes ses formes participe au développement de la science, mais seule la publication pourrait garantir d'informer les autres et d'assurer la survie des connaissances. Cela permet aux chercheurs d'être évalués à leur juste valeur puisque la publication leur permet de

---

<sup>51</sup> Defays Jean-Marc, *op. cit.* p11

<sup>52</sup> Magali Brunel, « Sans la science, la vie est presque une image de la mort » : la place du discours scientifique dans l'esthétique verbale de Molière », *Littératures classiques*, vol. 85, no. 3, 2014, pp. 155-170.

<sup>53</sup> DAY Robert, *How to Write and Publish a Scientific Paper*. 3ème éd. Cambridge : Cambridge University Press. (1989). p. 8 trad. par moi-même.

communiquer progressivement chacun des stades de recherche qu'ils viennent d'atteindre.

Communiquer ses résultats de recherche participe à la diffusion des connaissances au sein de la communauté scientifique. Au sein de cette dernière, une autre étape commence par le moyen de la critique qui permet de valider, de vérifier ou de complètement rejeter la nouvelle connaissance par le moyen d'autres publications. C'est donc un processus en boucle qui permet d'assurer une continuité, à l'infini, des publications scientifiques.

#### **V. Le mémoire au cœur des pratiques scripturales universitaires**

Tous les écrits que rédigerait l'étudiant ou le chercheur sont souvent liés à un ou à plusieurs questionnements qu'il se pose vis-à-vis d'une situation problématique. Certains préfèrent s'inscrire dans une optique bien précise et devenir un spécialiste d'un domaine, alors que d'autres multiplient leurs perspectives de recherche en étant polyvalent et en travaillant sur des questions qui relèvent de plusieurs domaines.

Après l'expérimentation et l'exploitation des résultats, le chercheur est amené à rédiger et à publier. Il doit être en mesure de rédiger un article, une thèse ou un mémoire, une monographie ... etc.

Le schéma suivant nous explique le processus de la recherche et ses différentes étapes. Ces étapes sont nécessaires à plusieurs types de recherches présentées à travers plusieurs types de textes desquels nous abordons les plus importants *infra*.

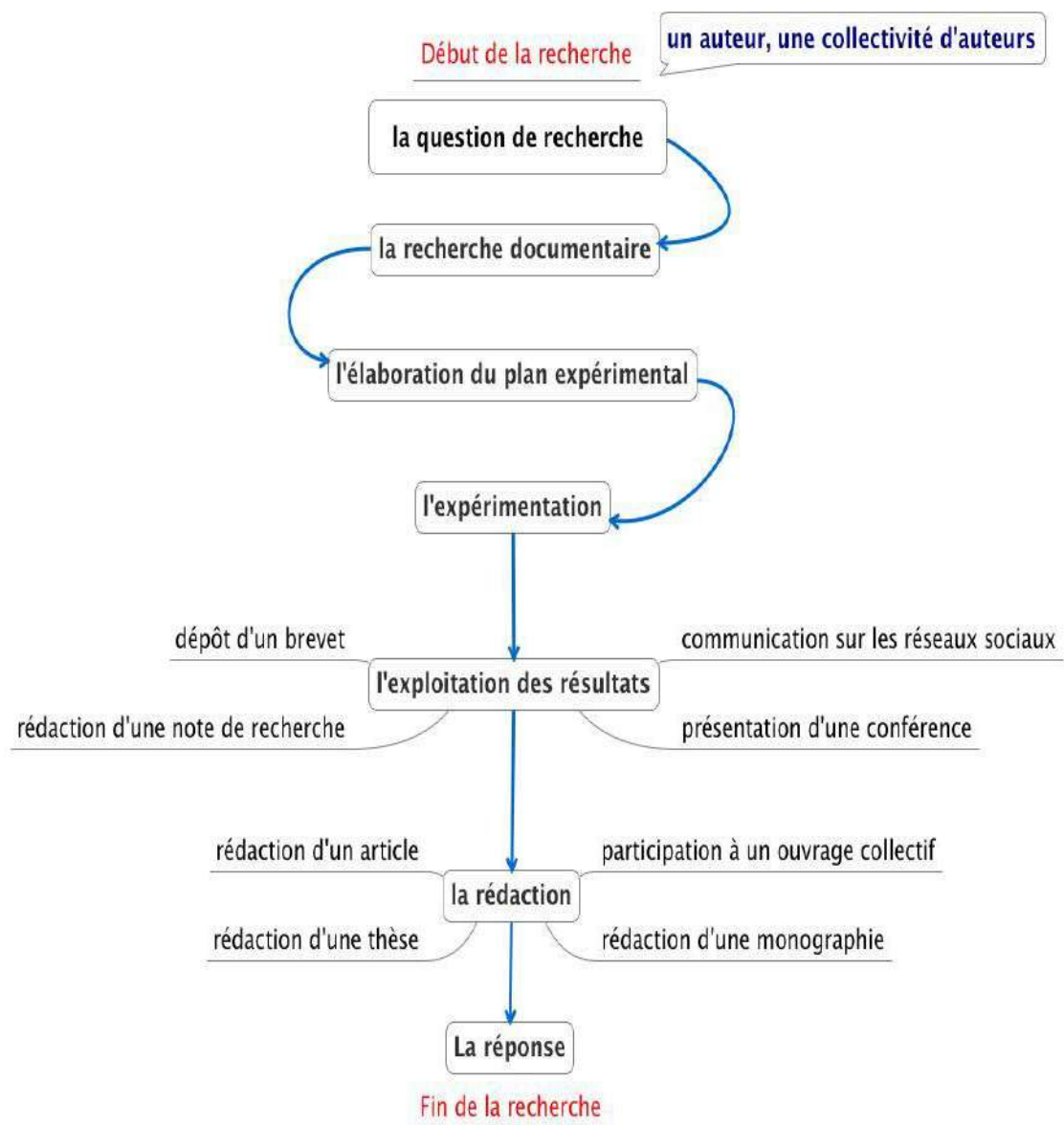


Figure 6 Le processus de la recherche<sup>54</sup>

### V.1. L'article scientifique élément central des journaux scientifiques

Auparavant, les scientifiques ne connaissaient pas la forme d'échange actuel alimentant l'activité scientifique, le contact permanent des uns avec les autres se faisait grâce à la correspondance. Les premières revues scientifiques furent : *Philosophical Transactions*

<sup>54</sup> Benard Pochet, Comprendre et maîtriser la littérature scientifique, Disponible sur <http://infolit.be/CoMLiS/ch02s01.html> consulté le 12/ 3/1016

*of the Royal Society* et à Paris en 1665 *Journal des sçavans*, ces revues permettaient d'ouvrir des débats à propos des travaux entrepris par les chercheurs .

A travers les siècles, le nombre des revues a considérablement progressé ; ceci s'explique par la multiplication des domaines et des disciplines scientifiques.

La revue scientifique est un périodique qui se spécialise dans un domaine précis et où sont collectés des articles des auteurs désirant publier leurs travaux afin d'animer le débat avec un public spécialisé.

En effet, l'archivage des résultats se fait de façon systématique permettant leur consultation et utilisation ultérieure.

L'article scientifique permet au chercheur de s'inscrire de façon efficace dans une communauté de spécialistes qui, selon Jaques Cortès<sup>55</sup>, doivent se former à la rédaction de ce genre scientifique afin de multiplier les voies d'échanges scientifiques et créer un vrai réseau de coopération internationale. Ce genre d'écrit scientifique est hautement codifié par des normes de forme et de fond que le chercheur est censé respecter. Ainsi il est amené à sortir des préjugés du bon écrit et s'orienter vers l'écrit scientifique où l'article se fait selon un squelette bien précis, nous le retraçons *infra*.

L'article scientifique constitue un document soumis à une double évaluation. D'abord, le comité de lecture de la revue qui sélectionne et valide l'article en conformité avec les normes éditoriales de la revue, celles-ci précisent la longueur et la structure à respecter. Au second lieu, le public spécialisé évalue aussi le même article en fonction de sa structure comme de son apport à la communauté scientifique.

Selon Aristote, le plan est constitué de deux parties essentielles : en premier lieu, celle qui expose le problème et puis celle qui en apporte des solutions. A cet effet, Florence Saint-Luc parle de plan universel qu'elle avait proposé dans son article comme suit : « – Définir le problème à partir de la diversité des phénomènes (*synthèse d'approche*) – Résoudre le problème déjà défini en l'analysant dans plusieurs parties (*analyse*) – Conclusion: à partir des analyses on essaye de trouver une solution finale (*synthèse finale*). »<sup>56</sup>

---

<sup>55</sup> Jacques Cortès, « Préface » in Synergies Algérie n 12-2011, p.7

<sup>56</sup> Florence Saint-Luc, *L' article scientifique : définition, rôle, conception, analyse et critique*, disponible sur <https://saintlucflorence.wordpress.com/l-article-scientifique-definition-role-conception-analyse-et-critique/> consulté le 17/03/2016

Il est ici, retracé le squelette d'Eric Lichtfouse que la plupart des études sur l'article scientifique reprennent inlassablement puisqu'il fait ressortir les liens entre différentes parties de l'article.

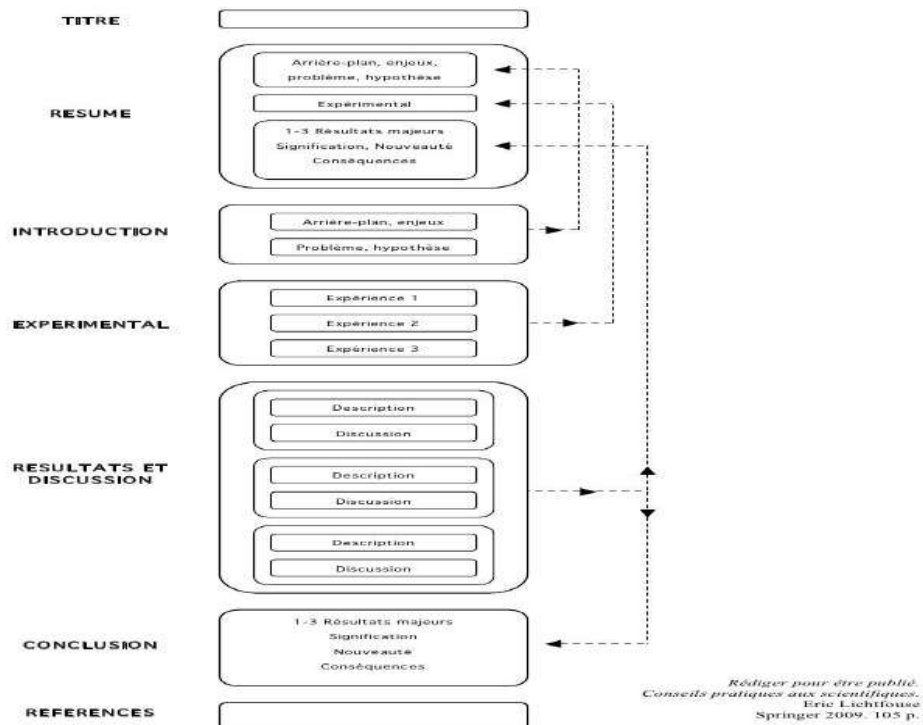


Figure 7 Squelette de l'article scientifique<sup>57</sup>

D'après ce squelette, l'article représente un réseau où le scripteur fait des aller-retours entre ses composantes présentées toujours dans le même ordre dans le résumé comme dans le corps de l'article comme suit :

- 1- L'**introduction** est une pièce à conviction. C'est à travers celle-ci que le lecteur arrive à évaluer la crédibilité de l'étudiant se tâchant de représenter l'arrière-plan et enjeux qui permettent de situer son sujet dans une littérature regroupée à propos du thème abordé, c'est ce qui contribue à la formulation dans le détail de la problématique et des hypothèses de l'article.

<sup>57</sup> Disponible sur <https://image.slidesharecdn.com/squelette-111027171806-phpapp01/95/squelette-d-un-article-scientifique-1-728.jpg?cb=1319736043> consulté le 17/03/2016



- 2- L'**expérimental** est une partie obligatoire qui reprend dans le détail les différentes expériences menées afin de dissoudre le problème exposé au début.
- 3- Les différents **résultats et les discussions** sont traités dans une partie à part entière pour décrire chaque résultat et donner la discussion adéquate.
- 4- Dans la **conclusion** les résultats majeurs sont repris avec toutes leurs spécifications pour convaincre le lecteur en quoi ils représentent une nouveauté. Elle consiste aussi à ressortir les conséquences de la recherche sur la discipline en question.

En effet, cette structure est donnée à titre indicatif du fait qu'elle ne fait que retracer le squelette d'un article que l'on juge approximative à celle du mémoire qui constitue le corpus d'étude dans la présente thèse.

D'autres structures tels que : IMRED<sup>58</sup>, OPERA<sup>59</sup>, ILPIA<sup>60</sup>, existent aussi et s'adaptent aux articles en fonction de la discipline de recherche. De surcroît, d'autres plans sont proposés dans le seul but de faciliter la compréhension au public et d'uniformiser les articles scientifiques, mais en reprenant tous, certaines clés du texte : le titre, le(s) nom(s) de (s) l'auteur(s) et l'institution à laquelle il(s) est/sont affilié(s), le résumé, les mots clés et la bibliographie.

Dans un autre ordre d'idées, le style traduit la singularité du scripteur mais souvent dominé par des traits communs tels que l'usage excessif des articulateurs logiques, ou le style descriptif qui prime dans l'introduction ou encore, la domination de l'argumentation lorsqu'il est question de discussion et d'interprétation des résultats.

Dans la revue, d'autres genres peuvent cohabiter avec l'article tel que la controverse, la bibliographie ou le survey. Or, les articles constituent le noyau de la revue.

---

<sup>58</sup> **IMRED** est aussi nommé **IMRAD** pour les anglophones. C'est l'acronyme désignant : Introduction, Matériel et méthodes, Résultats et Discussions, ce type de plan fixe la structure de l'article à des chercheurs et contribue à un universalisme de sa forme et de son contenu. Ce type de plan s'adapte davantage aux articles de type analytiques en sciences exactes.

<sup>59</sup> **OPERA** : Observation, Problème, Expérimentation, Résultats et Action. Ce type de plan est plutôt utilisé en sciences appliquées pour les articles analytiques.

<sup>60</sup> **ILPIA**, Introduction, Littérature, Problème, Implication, Avenir. C'est un type de plan proposé pour les articles de synthèse et aux enquêtes.

## **V.2. Les ouvrages scientifiques ou monographies**

La monographie est un écrit non périodique, elle propose souvent une étude approfondie après une observation soigneuse d'un fait précis. Toutes les monographies ont un numéro ISBN quel que soit leur support : livres, livres-cassettes, documents cartographiques, documents électroniques. Ce type de document peut être consulté par plusieurs lecteurs ; qu'ils soient étudiants, chercheurs, ou enseignants. L'avantage qui se présente à ces derniers et l'unicité du style rédigé par le même auteur et le volume considérable qui tente de mener une étude exhaustive d'un thème. Au temps actuel et dans les recherches en sciences dures ou exactes, la majeure partie des chercheurs consultent de moins en moins des monographies surtout celles publiées sur support papier. Dans une comparaison établie entre les sciences sociales et les sciences humaines, l'on se rend compte que la première se sert aussi des monographies, mais pas autant que la seconde. D'ailleurs, « *dans le secteur des sciences humaines, le facteur temps a beaucoup moins d'importance et les chercheurs réclament des documents qui ne sont pas nécessairement de publication récente. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les plus grands utilisateurs de monographies.* »<sup>61</sup>

## **V.3. La littérature grise**

Elle est aussi qualifiée de littérature souterraine, elle rassemble des écrits dont la publication est restreinte: mémoires, thèses, actes de congrès, rapports de recherche, rapports d'administration...etc. Ces documents ne peuvent être commercialisés, mais à l'heure actuelle l'Internet permet de les consulter et de les réutiliser.

Parmi les documents qui nous intéressent le plus, nous tenterons de nous focaliser sur le mémoire qui constituera notre corpus d'étude.

## **V.4. Le mémoire**

Le mémoire pourrait être considéré selon deux optiques, il est d'abord un aboutissement du fait qu'il clôture une formation qui est couronnée par la soutenance d'un travail qui témoigne de la capacité de l'étudiant à raisonner et à rédiger. D'autre

---

<sup>61</sup> Mon document sur l'écrit scientifique p. 25

part, il est considéré comme une première étape pour entrer dans l'univers de la rédaction scientifique il est donc, un exercice préparatoire à la rédaction d'une thèse. Il est ainsi tenant, pour l'étudiant, de savoir que la réalisation d'un mémoire est codifiée par des principes et que « *leurs discours relèvent à la fois du discours spécialisé et du discours didactique.* »<sup>62</sup>

#### V.4.1. Le mémoire : première approche

Il est vrai que dans la plupart des contextes universitaires (même celui des universités algériennes), l'étudiant ne se met à la pratique de l'écriture du mémoire qu'en fin du cursus de master. L'exercice sur un tel genre ne commence que lors de la deuxième année master pour valider la formation et le diplôme. Néanmoins, l'exercice se fait inconsciemment à travers la pratique de genres étudiés tout au long de leurs cursus universitaire qui constituent « *micro--habiletés linguistiques* »<sup>63</sup>. Ainsi les rapports de stages, les avant-projets ainsi que les exposés ou autres exercices de dissertation constituent un exercice qui va leur permettre la réalisation d'un mémoire de fin d'études. Ceci s'est confirmé lors d'une étude faite par Delcambre qui a mené une enquête afin de déterminer les jugements que se font les étudiants vis-à-vis des enseignements qu'on leur dispense à l'université et leurs apports avec la qualité de leurs écrits. Dans le passage qui suit elle donne aussi une interprétation d'un tel constat de la manière suivante :

Dans leurs réponses à la question sur l'écrit qu'ils jugent représentatif de leurs études, apparaît clairement un contraste entre l'unicité de l'écrit qui caractérise le master et dénote l'entrée dans la recherche, et la multiplicité des écrits pratiqués en licence : exposés, travaux d'études, travaux de séminaire, compte-rendu, synthèses, dissertations, Questions à choix multiples (QCM), rapports de stage, commentaires, dossiers, résumés, etc. On peut interpréter ce contraste comme l'indication d'un trajet tout au long du cursus, trajet d'une hétérogénéité des pratiques instituées vers une homogénéité, qui ne doit cependant pas tromper, car l'homogénéité du discours

<sup>62</sup> Eurin Balmet Simone, De Legge Enoa, *Pratiques du français scientifique*, Hachette, Paris, , 1993, p. 99

<sup>63</sup> Laborde-Milaa I., Boch F. & Reuter Y. (2004) « Présentation », *Pratiques* n° 121-122, *Les écrits universitaires*, Metz, CRESEF, p. 6

des étudiants en Master masque la grande diversité des types de mémoires selon les disciplines et les méthodologies.<sup>64</sup>

Outre ces jugements, les étudiants pensent que le mémoire est : « La spécificité du master, nouveauté tellement nouvelle qu'elle est liée, dans l'esprit des étudiants, à des difficultés spécifiques, liées au travail préparatoire à l'écriture et à une focalisation particulière sur la dimension interdiscursive de l'écriture. »<sup>65</sup>

Depuis un autre angle, le mémoire est considéré comme étant une forme de communication écrite, le mémoire fut calqué sur un schéma de communication ordinaire de la façon suivante :

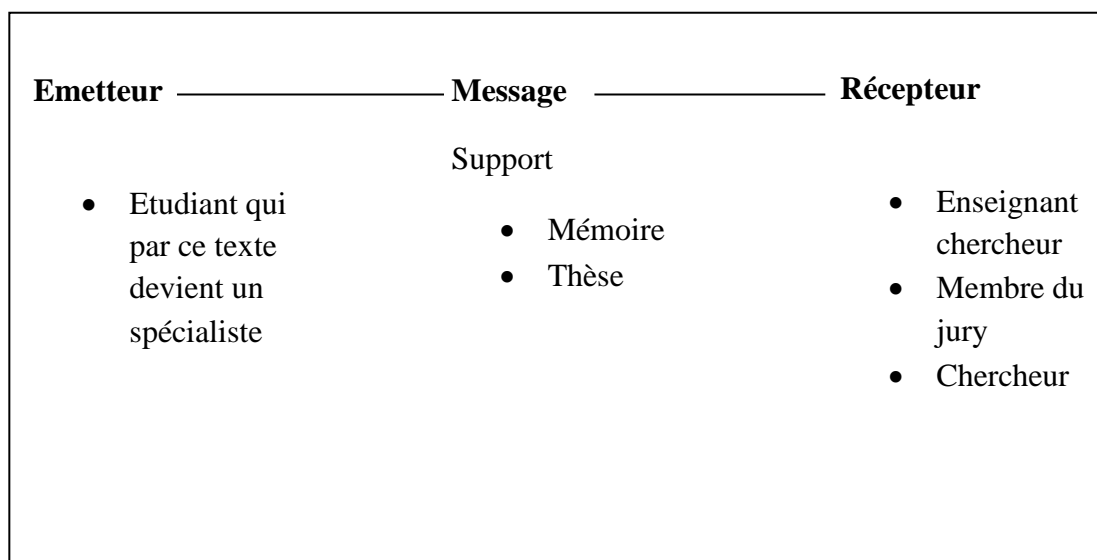


Figure 8 la communication scientifique dans le mémoire <sup>66</sup>

Le mémoire est une réalisation qui s'inscrit au cœur de la formation universitaire du fait qu'il est l'aboutissement qui va permettre à l'étudiant de changer son emplacement vis-à-vis du savoir dont il était consommateur et dont il devient producteur. De plus, le mémoire permet la validation de la formation par un jury le jour de la soutenance, mais

<sup>64</sup> Delcambre Isabelle, LE MÉMOIRE DE MASTER: RUPTURES ET CONTINUITÉS. POINTS DE VUE DES ENSEIGNANTS, POINTS DE VUE DES ÉTUDIANTS in Linguagem em (Dis)curso p.577 Université Charles-de-Gaulle-Lille3 Lille, France en ligne : <http://www.scielo.br/pdf/ld/v13n3/06.pdf> consulté le 09/03/2017

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> Eurin Balmet Simone, De Legge Enao, op. cit. p. 99

ce que les jurys valident vraiment est l'écrit puisque : « *La formation en elle-même est évaluée d'abord à travers la manifestation écrite du mémoire, principale pièce à conviction de la procédure d'évaluation finale aux critères peu stabilisés.* »<sup>67</sup>

Une telle réalité est due à l'absence de textes qui définissent à la lettre la forme ou le contenu d'une telle réalisation dont la forme change en fonction de la discipline ou du domaine de spécialité. L'absence d'une littérature à propos de cela fait défaut puisque : « *les ouvrages qui traitent des mémoires le font sous un angle disciplinaire précis en exposant les caractéristiques des chercheurs. Mais la jonction avec les techniques d'écriture ne se fait pas ou peu.* »<sup>68</sup>

Ainsi les ouvrages ayant comme thème principal le mémoire s'intéressent seulement à son aspect formel en négligeant son fond. Or, ces deux facettes sont inséparables comme c'est le cas pour la pensée et l'écriture qui évoque dans notre esprit l'expression de Boileau : « *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.* ». A cet effet, lorsque le contenu d'un mémoire est doté d'une cohérence, sa structure et sa forme se fait aisément.

Dans certaines définitions<sup>69</sup> d'ordre général, on propose de ne pas dissocier le mot « mémoire » existant au féminin comme au masculin, il faut au contraire les associer puisque « *le mémoire est un écrit destiné à conserver la mémoire de quelque chose. La mémoire est ce qui permet la réalisation du mémoire car pour le rédiger, chacun s'appuie, non seulement sur la sienne, mais sur celles des autres par consultation de leurs écrits qui la conservent.* »<sup>70</sup>

La définition citée supra met de la lumière sur une facette cachée de ce genre scientifique. En l'occurrence le renvoie aux écrits précédents.

Indépendamment de leurs domaines d'appartenance, les mémoires ont tous en communs les convergences suivantes :

---

<sup>67</sup> Martine Lami-Bayle, *Ecrire une recherche, mémoire ou thèse, Chroniques sociale*, Lyon, 2006, p.11

<sup>68</sup> *Ibid.* p.17

<sup>69</sup> Il s'agit, ici, d'une définition reprise par Martine Lami-Bayle qu'elle avait reprise d'un dictionnaire dont le nom n'est pas indiqué.

<sup>70</sup> *Ibid.* p.18

- Le mémoire est un assemblage d'analyses, d'expérimentations et d'observations en vue de résoudre un problème.
- Le mémoire est aussi un document scientifique qui exploite des ressources reconnues et reconnaissables dans les milieux scientifiques.
- Le mémoire concrétise le passage de la théorie à la pratique.
- Le mémoire est une réalisation écrite à laquelle les membres d'un jury attribuent une note.
- Après la soutenance, le mémoire devient un document public dont la consultation permet la réalisation d'autres travaux.

Le mémoire répond lors de sa réalisation à des normes de forme et de fond et la transmission efficace d'un tel genre est basée sur son organisation et sa mise en forme simple en apparence, mais bien structurée au fond. Dans le mémoire, la phrase tente de porter objectivement son contenu et « *tend à occuper l'espace d'un paysage familier, comme tout paysage, sans cesser d'être étrange, et simple également dans son infinie complexité* ». <sup>71</sup>

Nous reprenons, à la suite de Cristelle Cavala, <sup>72</sup> les savoirs nécessaires à la rédaction d'un mémoire. Selon elle, le savoir scientifique, méthodologique et le savoir linguistique sont nécessaires pour améliorer la qualité des mémoires et des thèses ; elle avait descellé ces types de savoirs lors d'une réflexion menée dans le but de trouver des solutions aux problèmes scripturaux des étudiants étrangers.

La rédaction d'un mémoire en FLE représente une activité double, l'étudiant doit non seulement manipuler le savoir scientifique de son domaine de recherche, il doit aussi se concentrer sur la langue étrangère qu'il ne maîtrise pas encore. Dans le but d'alléger la surcharge cognitive, Cristelle Cavala propose la solution suivante : « *Dans notre démarche, nous tenterons de les aider au plan linguistique sans qu'ils aient à manipuler du savoir scientifique. Si cela est possible, leur apporter des nouveautés linguistiques*

---

<sup>71</sup> Claude Louis Combet, cit.in Martine Lami-Bayle, *Ecrire une recherche, mémoire ou thèse, Chroniques sociale*, Lyon, 2006, p.99

<sup>72</sup> Cristelle Cavalla. Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat. Jan Goes et Jean-Marc Mangiante. L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones, Artois Presses Université, pp.37-48, 2007. <hal-00380482>

*mais pas scientifiques.* »<sup>73</sup> Ladite stratégie consiste à intervenir sur le plan psychologique afin de remédier aux déficits langagiers.

Pour ladite linguiste, l'architecture et la structure des mémoires<sup>74</sup> méritent d'être enseignées de la même façon dont on enseigne la structure IMM RAD pour les articles scientifiques. Un tel enseignement va permettre aux étudiants de travailler dans un cadre aux frontières nettes, selon des étapes unifiées.

La deuxième dimension évoquée par Cristelle Cavala est la dimension lexicale. Sur ce plan, l'écrit scientifique représente des spécificités car plusieurs constructions syntaxiques sont devenues des termes issus des discours spécialisés et « *l'enjeu est de savoir les repérer en tant qu'entité syntagmatique associée et pas en tant qu'unités lexicales dissociées sinon le sens fait défaut* ».<sup>75</sup>

Pour rédiger un mémoire de fin d'étude, il importe de se focaliser sur les structures issues des « *codes linguistiques* ». <sup>76</sup> De surcroît, l'écrit scientifique se réalise dans un contexte formel ce qui fait de lui un écrit hautement codé, et si l'étudiant ne respecte pas ses différents codes, il pourrait se voir refuser son travail. Pour éviter une telle situation, une description soignée de ces codes de l'écrit scientifique, d'une façon générale, et du mémoire mérite d'être établie.

#### **V.4.2. Quelle structure ou style pour le mémoire**

A l'université, le système de communication est donc caractérisé par la diversité des discours qui nécessitent des enseignements adaptés. C'est dans cette optique, qu'il est préconisé de faire à ce niveau un bref aperçu sur l'architecture du mémoire. Au début, une description des différentes séquences, ainsi que leurs fonctions, permettra de dessiner le squelette du mémoire.

---

<sup>73</sup> Cavalla Cristelle. Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat. Jan Goes et Jean-Marc Mangiante. *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Artois Presses Université, 2007p. 3. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00380482/> consulté le 15/04/2017

<sup>74</sup> Nous en parlerons dans les pages qui suivent dans le but de voir si il existe une structure commune qui peut servir de support pour les étudiants

<sup>75</sup> *Ibid.* p.4

<sup>76</sup> *Ibid.* Ducancel et al. *Cit. in* Cristelle Cavalla. P. 5

Le mémoire permet à l'étudiant de mener une recherche en coopération avec son directeur de recherche et le but principal est celui de résoudre une problématique qui émane d'une situation qu'il a observée. La rédaction d'un mémoire se fait en trois séquences essentielles : une introduction, un développement et une conclusion, ces séquences sont l'objet d'un code partagé par tous les étudiants préparant un mémoire.

Chronologiquement, la réalisation du mémoire ne se fait pas forcément selon l'ordre indiqué dans le paragraphe qui précède, car certains préfèrent commencer par le développement pour pouvoir rédiger, dans l'étape finale, l'introduction et la conclusion. Mais la logique de cette organisation qui se présente au lecteur (introduction, développement et conclusion) consiste à aller du plus général au plus précis, de l'abstrait vers le concret.

D'abord, l'introduction se place en tête du mémoire. Elle est censée être le premier texte lu après le titre qu'elle décompose progressivement. Elle est censée répondre aux normes de clarté et de précision qui suscitent l'intérêt du lecteur, l'invitant à poursuivre sa lecture. L'introduction doit avoir « *un effet de loupe ou de zoom sur la question traitée et son contexte* »<sup>77</sup>, elle retrace donc, le contexte de la réalisation interne<sup>78</sup> et externe<sup>79</sup> à la recherche.

Entre autres, elle constitue une clé pour entrer dans son sujet en évoquant son intérêt par une énumération des raisons subjectives et objectives derrière un tel engagement. L'étudiant se tâche aussi à ce niveau de mettre en exergue l'actualité de son sujet de recherche pour pouvoir annoncer clairement la problématique autour de laquelle gravite toute la recherche. L'enchaînement se fait par l'exposition des outils et de la méthodologie nécessaires pour analyser l'objet de la recherche. L'annonce du plan à la fin de l'introduction marque une transition fluide au corps du mémoire.

---

<sup>77</sup> Kleeman Calotte, Rochas et al. *Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours*, Ed. CLUIE, 2003, p. 41.

<sup>78</sup> Nous voulons dire la motivation derrière un tel choix, les objectifs visés et les problèmes qui ont entravé le travail.

<sup>79</sup> Par le contexte de réalisation externe de la recherche, nous entendons les travaux précédents et ceux en cours, il s'agit de placer son travail en dynamique avec les autres travaux qui concernent la même thématique.



En matière de longueur, il est préconisé de calibrer l'introduction au reste du mémoire. Le développement représente, dans le mémoire, la partie la plus consistante du fait que l'étudiant s'étaye dans le sujet et tente d'exposer toute la littérature relative à la question traitée. Le développement ne peut être présenté en bloc, ce qui nécessite de le décomposer en chapitres (méthode francophone) ou en parties et sous-parties pour les anglo-saxons. Quelle que soit la méthode suivie, l'analyse menée au long de cette partie doit progressivement et logiquement nous mener à des résultats qui seront présentés dans la conclusion qui résume en somme, les travaux menés et les résultats obtenus. La conclusion est une façon de clôturer le travail mais elle propose aussi une ouverture vers d'autres sujets afin d'assurer un continuum des recherches universitaires.

# Chapitre II

## Cadre théorique de la phraséologie

*« Pour ceux qui travaillent dans le domaine de la phraséologie il est évident qu'il faut tenir compte de l'existence des suites de mots « préfabriquées ». Or, l'importance des expressions figées est aussi forte pour les linguistes qui étudient d'autres domaines que pour les usagers de la langue, car le phénomène de figement y est omniprésent. »<sup>80</sup>*

## **Préambule**

Nous procéderons, dans ce chapitre, à un décèlement de notre champs conceptuel qui se fera par déduction, ceci nous permettra de nous rendre compte de l'écrit en commençant par la moindre unité qui le compose, à savoir : le mot. En revisitant les caractéristiques et les types de phrases, nous pourrons proposer la quasi-totalité des définitions que les chercheurs ont tenté de donner.

En outre, nous passerons par cette première unité compositionnelle d'un écrit à d'autres unités de rang supérieur : la phrase, le texte, et le discours qui tout au long de notre travail seront qualifiés de *scientifiques*. Notre objectif à ce niveau sera de savoir comment s'effectue l'injection de la scientificité à plusieurs niveaux pour pouvoir enfin de compte parler de : phrastique scientifique des pratiques scripturales dans le paysage universitaire algérien. Nous déterminerons du même coup la phrastique scientifique comme norme. Ce qui nous permettra, dans la partie pratique, de vérifier l'écart par rapport à cette norme dans les écrits des chercheurs.

---

<sup>80</sup> Svensson Maria Helena, *Critères de figement, L'identification des expressions figées en français contemporain* Umeå Universitet 2004, p. 13

### I. Le mot : de la catégorie à la forme grammaticale

Une telle définition pourrait paraître, à première vue, facile mais ceci n'est pas toujours aisé du fait que la définition de ce concept se fait à partir de plusieurs points de vue.

D'un point de vue graphique, le mot est cette suite de lettres séparées par des blancs. Donc, la tâche de le repérer s'avère facile à tout individu désirant le faire.

D'un point de vue phonologique, le mot se repère par le moyen des pauses qui marquent à chaque fois un nouveau mot, mais ceci n'est pas toujours facile à repérer surtout pour certaines langues dont les locuteurs parlent rapidement et davantage lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère. Cependant, une chaîne parlée pourrait avoir plus d'une signification en fonction du contexte, c'est le cas de l'exemple suivant :

Qui pourrait signifier:

- Ton manteau est ouvert
- Ton manteau est tout vert

C'est ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue pourrait être efficace afin de repérer les mots au sens phonologique.

D'un point de vue linguistique, le mot se caractérise par sa possibilité de se prêter à l'étude selon différents plans qui varient en fonction du domaine d'appartenance et du point de vue. Le tableau suivant en récapitule les différentes composantes qui gèrent l'inscription du mot dans tel ou tel autre domaine de recherche.

<b>Plan linguistique</b>	<b>Domaine d'appartenance</b>	<b>Renvoi</b>	<b>Point de vue</b>
MORPHOLOGIE	PARTIES DU DISCOURS	CLASSE DE MOT	FORME
SYNTAXE	FONCTIONS SYNTAXIQUES	RÔLE DANS LA PHRASE	FONCTION
SÉMANTIQUE	CATÉGORIES	VALEUR SÉMANTIQUE	NOTION

**Tableau 1** Tbleau récapitulatif des des coposabtes géran l'inscription des mots dans des domaines de recherche

Il est évident que les mots sont essentiellement répartis en 9 catégories fondamentales : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Mais assez souvent, ces catégories sont confuses sauf celle de nom, de verbe et de pronom qui sont ancrées en français depuis longtemps et sont, du même coup, universelles. L'intégration d'un mot dans une catégorie ne s'effectue que si le mot en question a en commun les mêmes propriétés que les autres mots intégrés dans la même catégorie.

Le critère morphologique définit la classe d'un mot d'après la **variabilité** du mot : en genre et en nombre pour les noms et pour les adjectifs. La variabilité, pour les verbes, se repère dans le changement en personne, en temps et en mode. D'autre part, il existe un critère morphologique d'**invariabilité** qui caractérise des adverbes, celles des prépositions, des conjonctions et des interjections.

Le critère syntaxique nous permet d'étudier la combinaison des mots en groupes et en phrases. Cependant, il est à signaler que la morphologie reste tributaire des règles dégagées par la syntaxe.

La **sémantique**, quant à elle, étudie le sens des mots. A travers les **possibilités combinatoires** en se demandant : quelle *place* peut occuper telle unité lexicale dans telle ou telle autre *construction*.

Le terme de lexème est utilisé afin d'éviter l'ambiguïté lorsque nous sommes en présence de deux formes du même mot (mangez/mange), il désigne donc ce qui est commun aux mots classés sous la même entrée lexicale. Dans son ouvrage *Syntaxe générale une introduction typologique 1*, Denis Greissels suggère que « Dans le mesure où **lexical** est un terme fortement polysémique, qui s'oppose dans certaines de ses acceptions à *grammatical*, il importe de souligner que selon cette définition, il n'y a

aucune contradiction à parler de sens lexical d'un mot grammatical »<sup>81</sup> et ceci était illustré par un exemple du possessif **mien** que nous schématisons de la façon suivante :

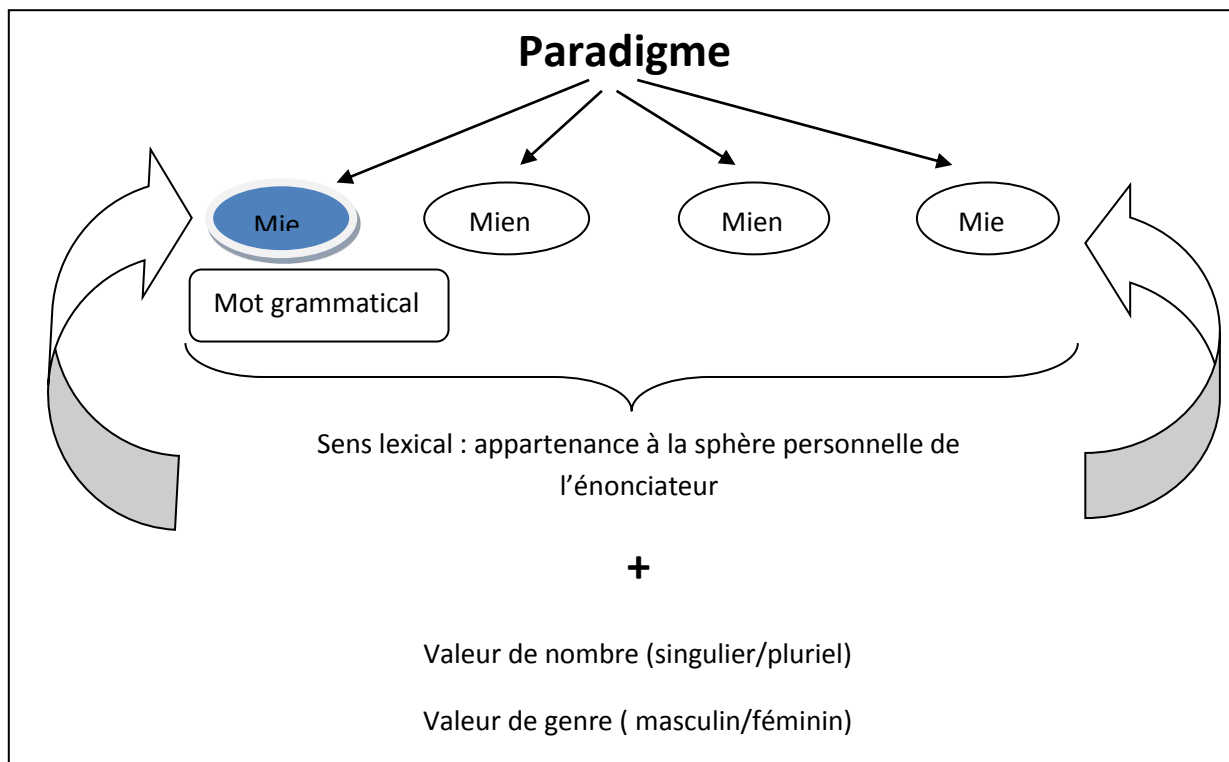


Figure 9 selon un exemple de Greissel<sup>82</sup>

Or, le mot-forme **dans** ne peut pas être décomposé en d'autres unités. Ainsi, dès qu'un paradigme rassemble plus d'un seul mot, on peut les qualifier de formes complexes. Ledit auteur ajoute que

les mots se caractérisent par un fort degré de cohésion interne et une relative autonomie par rapport aux autres mots, ce qui incite à penser que les régularités concernant les combinaisons d'unité de rang inférieur au mot ne sont pas de même

<sup>81</sup> Greissels Denis, *Syntaxe générale une introduction typologique 1 catégories et constructions*, LAVOISIER, Paris, 2006, p.p. 11-12

<sup>82</sup> Greissels Denis, op. cit. p.p. 11-12

nature (et donc ne relèvent pas des mêmes techniques d'analyse et de description que celles concernant les combinaisons de mots en unités de rang supérieur.<sup>83</sup>

L'importance des mots sur le plan structural se voit dans leurs combinaisons pour donner naissance à une unité de rang supérieur constituant la base de la phrase, du texte et du discours par la suite.

## II. Problèmes généraux liés à la phrase

Lorsque nous parlons ou écrivons, nous utilisons des phrases pour subvenir à nos besoins communicationnels, c'est ainsi que Benveniste précise leurs importance dans le passage suivant :

« *Après tout, c'est ainsi que nous communiquons, par des phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases.* »<sup>84</sup>

### II.I. La phrase : quelle définition ?

Or, sa définition reste imprécise et aux contours flous. D'ailleurs, en 1852, dans son ouvrage *Vocabulaire grammatical de la langue française*, Bernard Jullien précise que : « *PHRASE, s.f. Terme très vague, qui signifie tantôt une proposition, tantôt seulement une partie de la proposition. A cause de cette variété de sens, on fait bien d'éviter ce mot toutes les fois qu'il peut prêter à l'équivoque.* »<sup>85</sup>. Ceci nous explique à quel point, il est nécessaire d'apporter un intérêt spécial à la définition de la notion de phrase. Ce concept de la phrase a été revisité et défini à chaque fois selon le domaine qui s'en rapproche pour s'en servir. Il n'est toujours pas aisé de définir qu'est-ce qu'une phrase par les simples marques typographiques de majuscule et de point au début et à la fin, ceci nous revoie au fait de dire que la phrase est finie.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> Benveniste Emile *cit. in* Le Goffic, Pierre. (2001). *La phrase « revisitée »*. Le français aujourd'hui, 135,(4), 96-107. doi:10.3917/lfa.135.0096. p.55, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2001-4-page-96.htm>, consulté le 03 /11/1016

<sup>85</sup> Zemmour David, *Une syntaxe du sensible Claude Simon et l'écriture de la perception*, PUPS, paris, 2008, p.21.

Pour définir ce qu'est la phrase, les linguistes éprouvent un sentiment d'angoisse, et des questionnements de toutes sortes apparaissent. Ainsi Jean-Pierre Seguin, lorsqu'il écrit à propos de l'embarras face à l'idée de phrase, il se questionne de cette façon : « *Les français n'auraient-ils bâti leur sentiment de phrase sur du sable ?* »<sup>86</sup>. Le même auteur voit à travers l'existence d'une panoplie de définitions dédiée à la phrase, l'existence d'un problème. Un tel scepticisme théorique provient d'une autre question qu'il s'est posé : « *n'est-ce pas une invitation à supposer qu'il existe une certaine "insécurité" de la conscience linguistique française face à la phrase, à l'époque contemporaine, mais probablement déjà depuis longtemps ?* »<sup>87</sup>

C'est dans ce contexte qu'il va falloir, dans un premier temps, commencer par l'histoire pour mieux comprendre tous les enjeux que le mot phrase pourrait engendrer. Dans un second temps, nous tenterons de proposer les définitions issues du contexte moderniste.

## II.2. Jalons historique de la phrase

Dans l'ancienne grammaire grecque et latine, aucun terme ne correspondait au mot *phrase* tel qu'il est en français aujourd'hui. Or, il existait le mot *phrasis* qui selon Charpin (1<sup>ère</sup> partie) était employé pour désigner un ensemble sémantique et stylistique à la fois. Le mot *fraze* ne fait son apparition que vers le XVI<sup>ème</sup> siècle, où il est lié à son sens de construction qui rassemble quelques mots. Les anciens dictionnaires quant à eux, ne le répertorient que vers le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs éditions du dictionnaire de Trévoux ont opté de réemployer la définition suivante : « *façon de parler, manière d'expression, tour ou construction.* »

La grammaire s'approprie ce mot en 1668 lorsqu'un Jésuite nommé Père Chiflet tente d'employer le mot *phrase* comme faisant partie du *métalangage grammatical*<sup>88</sup>, et ce, dans son ouvrage *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Quelques années plus tard, un autre Jésuite : le père Buffier, rédige en 1709 *Grammaire françoïse sur un plan nouveau*, où le mot phrase surgit au détriment de proposition et

<sup>86</sup> Seguin Jean-Pierre, *L'invention de la phrase au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, PEETERS, Paris, , 1993, p.4

<sup>87</sup> *Ibid.* p. 6

<sup>88</sup> La grammaire, par exemple, fait partie du **métalangage**. Dans la phrase : « *Paul* est complément d'objet direct du verbe », on utilise le métalangage, où la langue est utilisée pour parler de la langue



où une précision est apportée pour enlever tout amalgame en la désignant de groupe de phrase complète ; le passage suivant en explique certaines nuances :

On appelle phrase quelque façon de parler que ce soit composée de plusieurs mots. Nous appellerons phrases complètes celles où il se trouve un nom et un verbe dans leurs propre fonction en sorte que le nom exprime un sujet dont on parle, et le verbe, ce qu'on en affirme : nous appellerons phrases incomplètes celles où le nom et verbe, ne servent qu'à former une sorte de nom, composé de plusieurs mots, comme ce qui est vrai... <sup>89</sup>

De ce qui vient d'être dit, ce qui se laisse voir c'est cette confusion qui existait à ce moment entre la définition de la phrase complète et celle de la proposition qui souvent, était floue. Beauzée évoque ce glissement dans son article Phrase de l'encyclopédie (T.WII) de la façon suivante et atteste qu'il y avait une confusion entre *phrase* et *proposition* et il affirme, que dans certains cas, plusieurs phrases peut constituer la même proposition. Cette dernière s'énonce différemment pour désigner une idée commune.

C'est vers 1754 et c'est dans les remarques de Duclos que le mot *fraze* désigne un assemblage sémantique et syntaxique ; tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais il reste à préciser que ceci s'inscrivait dans un grand mouvement de réflexions philosophiques et logiques et non dans un but didactique duquel on avait pris conscience plus tard.

C'est aux grammairiens de Port Royal que nous reconnaissons ce mérite d'introduire le concept de proposition dans la grammaire et ce, et partant (non de la langue) mais de la pensée puisque les structures du langage sont établies sur un soubassement de structures qui sont celles de la pensée qui nous renvoient systématiquement aux trois opérations de l'esprit : concevoir, juger, et raisonner. Garrette Robert nous explique ce mécanisme de la façon suivante :

---

<sup>89</sup> Père Buffier, cit in Marchello-Nizia Christiana, La notion de « phrase » dans la grammaire, in la grammaire traditionnelle, sous la direction de Danielle Leeman p.p 35-48, disponible sur le lien [http://www.presse.fr/doc//fr\\_0023-8368\\_1979\\_1um\\_41\\_16144](http://www.presse.fr/doc//fr_0023-8368_1979_1um_41_16144) consulté le 29./01/2017

De ces trois opérations, la deuxième : raisonner consiste à mettre plusieurs jugements bout à bout (du point de vue linguistique, c'est le niveau du discours). Le « jugement » lui-même, qui participe de l'ordre de la pensée se traduit sur le plan du langage par la « proposition » (niveau de la phrase). Enfin les objets de notre pensée, c'est-à-dire ce que notre esprit conçoit, correspondent aux deux termes de la proposition : sujet et attribut (niveau du mot). Entre ces deux termes, la relation qu'établit notre esprit énoncé par le verbe, qui exprime seulement l'affirmation.<sup>90</sup>

La grammaire de Port royal avait un double mérite à travers ses travaux puisqu'elle a permis d'étudier les universaux du langage qui témoignent d'une même pensée humaine en se focalisant moins sur les formes et les usages de la langue, et en faisant passer au premier plan les principes (d'ordre général) qui puissent la gérer. Elle propose aussi un modèle d'analyse syntaxique nommé "une syntaxe de convenance" qui instaure des règles grammaticales universelles.

### II.3. Contexte contemporain de la phrase

Il sera ici question de proposer un ensemble de définitions issues du contexte contemporain du fait que les différentes définitions suggèrent différents niveaux d'analyse, ceci est confirmé à travers les études de Berrendonner<sup>91</sup>

Commençons par une définition non savante, celle proposée par le dictionnaire Larousse, la phrase est donc : « *Unité grammaticale composée d'éléments ordonnés, capable de porter l'énoncé complet d'une proposition.* »<sup>92</sup>. Dans cette définition où l'on insiste sur le fait que les éléments de la phrase sont structurés de façon à énoncer une proposition.

---

<sup>90</sup> Garrette Robert. La « phrase » au XVIIe siècle : Naissance d'une notion. In: *L'Information Grammaticale*, N. 44, 1990. pp. 29-34. DOI Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/igram.1990.1967> [www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1990\\_num\\_44\\_1\\_1967](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1990_num_44_1_1967), consulté le 22/11/1017

<sup>91</sup> Berrendonner Alain, 2002, « Les deux syntaxes », numéro 1-2 de *Verbum, Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, t. XXIV, coordonné par Michel Charolles, Pierre Le Goffic et Mary-Annick Morel, p.24-25

<sup>92</sup> Dictionnaire La Rousse disponible sur le lien [http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phrase/60532#cgI3vy8SEXiA5uOd.99um\\_](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phrase/60532#cgI3vy8SEXiA5uOd.99um_)

Le petit Robert en propose la définition suivante : « *assemblage oral ou écrit capable de représenter l'énoncé complet d'une idée. La phrase peut consister en un mot unique (ex. viens!) mais contient habituellement un second terme qui est le sujet de l'énoncé (ex. tu viens?). Phrase simple ; complexe (formée de propositions) Ordre et construction de la phrase → syntaxe.* » cette seconde définition met de la lumière sur le fait que la phrase est une suite de mots oraux ou écrits qui nous permettent de communiquer un énoncé. Par ailleurs, cette définition insiste sur le fait que ceci pourrait être garanti par un mot unique. En dernier lieu, la définition met en relation le mot défini (la phrase) avec la discipline de la syntaxe qui s'en occupe.

Dans son article de *La phrase « revisitée »*, Pierre Le Goffic tente de définir ce qu'est une phrase de la façon suivante :

La phrase est une proposition étendue le cas échéant à tout ce qu'elle englobe (par enchâssement) ou s'annexe (par ajout). Ou encore : la phrase est un faisceau de dépendances hiérarchisées, une structure syntaxique complète et autonome, autour d'un centre de dépendance unique lié à un acte. La phrase est donc, inséparablement, une réalité à la fois syntaxique (prédicative) et énonciative.<sup>93</sup>

D'après cette citation il en découle un certain nombre de caractéristiques que nous pourrions dégager de la manière suivante : la phrase se caractérise par son aspect d'être composée par plusieurs éléments et dont cette intégralité se distingue par une indépendance et une autonomie.

Jugée comme *prédication*, la phrase se constitue autour d'un prédicat, qui était nommé : le verbe dans la grammaire traditionnelle et qui désigne une classe grammaticale et non une fonction, c'est en parlant de prédicat que la nouvelle grammaire met de la lumière sur la fonction du verbe ou du groupe verbal qui, aussi longue ou complexe soit la phrase, repose toujours sur la mise en relation du sujet et du prédicat qui sont solidement liés sur le plan syntaxique et sémantique.

---

<sup>93</sup>Le Goffic Pierre, op.cit.

Certains linguistes ont, en contrepartie, mis de la lumière sur la phrase considérée comme *acte d'énonciation*<sup>94</sup>. La phrase est donc un acte du sujet énonciateur et en est un produit variable en fonction du contexte qui contribue à sa compréhension et à son interprétation. Mise en parallèle avec *énoncé*, celui-ci désigne, selon Ducrot, une phrase en lien avec un contexte. Le passage suivant nous explique qu' « *il faut rappeler d'abord la distinction entre la phrase, considérée comme un être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences, et l'énoncé, qui est l'occurrence particulière, la réalisation hic et nunc de la phrase.* »<sup>95</sup>

La phrase est donc dotée d'une stabilité et d'une forme syntaxique tandis que l'énoncé est une donnée contextuelle et d'une contextualité selon laquelle l'énoncé varie et prend sens. Mais il est à signaler qu'un énoncé ne respecte pas souvent les critères syntaxiques, en voici un exemple : Moi, tu sais, la télé...bof !

Ils donc observable qu'une phrase pourrait être incorrecte sur le plan syntaxique mais ceci n'empêcherait pas le fait qu'elle exprime un sens. Sans négliger ceci, nous précisons que l'interprétation de la phrase repose en majeure partie, sur un savoir lexical et grammatical du récepteur qui va aussi se faire aider par une tentative de connaître la situation et le contexte qu'on pourrait dégager depuis plusieurs niveaux d'analyse comme ils ont été cités par Pierre Le Goffic<sup>96</sup>:

Structure fondamentale : sujet+prédicat ;

Structure de constituants : suite ordonnée de groupes ;

Structure fonctionnelle : les relations syntaxiques ;

Structure thématique : thème/rhème ;

---

<sup>94</sup> Il est utile de faire une distinction entre la phrase et l'énoncé, ce dernier désigne une production effective (en discours) alors que la phrase représente le modèle canonique (en langue).

<sup>95</sup> Ducrot Oswald. Les lois de discours. In: *Langue française*, n°42, 1979. La pragmatique, sous la direction de Anne-Marie Diller et François Récanati. pp. 21-33. Disponible sur [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1979\\_num\\_42\\_1\\_6152](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1979_num_42_1_6152) consulté le 11/12/2015

<sup>96</sup> Le Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 10

Structure sémantique : les relations actancielles ;

Nous tenterons, à présent, de préciser chacune des structures pour déterminer les différents niveaux qui nous permettent d'analyser une phrase, Pierre Le Goffic précise l'objectif d'une telle distinction de la manière suivante : *«les niveaux d'analyse sont à distinguer soigneusement, pour pouvoir être d'autant mieux reliés. Étiquetage en termes de fonctions et étiquetage en termes de catégories doivent être parallèles et distincts.»*<sup>97</sup>

### II.3.1. La structure logico-grammaticale ou fondamentale

La phrase est gérée par un principe qui permet de l'organiser à travers la mise en relation du sujet et du prédicat. Dans une perception historique, la tradition classique, celle de Platon et d'Aristote, était la première à considérer que le sujet et le prédicat se définissent l'un et l'autre de manière circulaire, le prédicat est l'attribut qui est prédiqué d'un sujet. Autrement dit, le sujet est ce qui est supposé être connu, le prédicat est l'information nouvelle apportée à propos du sujet en question.

Longtemps inchangée, cette tradition classique a fini par épuiser la phrase et peu à peu on commence à découvrir de nouveaux éléments qui, cette fois, s'offre à l'analyse logique qui prend en considération des compléments de nature intra ou extra-prédicatifs qui sont à priori difficile à cerner.

Sujet	Prédicat			éléments
				extra-prédic.
Sujet	Verbe	Compl.essentiels	Compl.access.	Compl.access.
			intra-prédic.	extra-prédic.

Figure 10 Compléments intra ou extra-prédicatifs <sup>98</sup>

<sup>97</sup> Ibid.

<sup>98</sup> Le Goffic Pierre, op.cit. p.13

### II.3.2. La structure de constituants

L'analyse de la phrase en terme de constituants est l'une des analyses les plus appliquées à la phrase, mais nous précisons que la structure de constituants ou les groupes ordonnés sont complexes et s'offre à une analyse soignée, Pierre Le Goffic en dit :

*« Toute phrase est constituée d'une séquence ordonnée de constituants (constituants catégoriels, ou "constituants" tout court) ou groupes formés d'une "tête" (nom, adjectif,...) et de ses expansions. Les différents types de constituants sont : Groupe Nominal, Groupe Verbal (doté ici d'une définition "étroite", et non de la définition large habituelle, dans laquelle il s'identifie au prédicat), Groupe Adjectival, Groupe Adverbial, Groupe Pronominal, Groupe Infinitival, Groupe Participal, Groupe Prépositionnel. »<sup>99</sup>*

Il est à signaler qu'un groupe pourrait se limiter à un seul mot, généralement sa tête, c'est souvent le cas des groupes adjectivaux et adverbiaux ou encore plus pour les groupes pronominaux. Un débutant non averti pourrait prendre un constituant pour une phrase puisque il en possède la même structure alors qu'il s'agit d'une sous-phrase ou d'une proposition subordonnée.

### II.3.3. Structure fonctionnelle : les relations syntaxiques

Cette analyse dépasse les groupes qui constituent la phrase et vont au-delà de ça afin de pouvoir déterminer la fonction d'un élément de la phrase.

Ainsi dans la phrase :

*La journée, Pierre travaille.*

Il est question de déterminer la relation puisque le second GN a la fonction d'être le sujet du verbe : travailler qui en dépend par un accord en nombre. Le premier GN (*la*

---

<sup>99</sup> Le Goffic Pierre, *op. cit.* p. 10

*journee*) reste indépendant de toute relation à aucun terme, mais il reste en relation avec le reste de la phrase et il se contente de remplir la fonction de circonstant.

C'est travers cet exemple semblable à celui-ci que Pierre Le Goffic propose la définition suivante : « *On appelle, selon la tradition, "fonctions" des relations telles que sujet, circonstant, ou complément direct. Ces relations sont indiquées par l'ordre des mots, les accords, la prosodie (ou la ponctuation).* »<sup>100</sup>

Selon ce qui précède, une telle analyse se fait de manière formelle et fonctionnelle indépendamment du plan sémantique puisque selon ledit auteur : « *Une même fonction peut correspondre à des relations sémantiques différentes selon (en particulier) le lexique en jeu.* »<sup>101</sup>. Il faut de même tenir compte du fait que ces relations ne se manifestent pas seulement entre les groupes de la phrase mais aussi au niveau du même groupe qualifié de niveau secondaire qui concerne les relations internes aux constituants<sup>102</sup>

#### II.4. De la proposition à la phrase

Toute réflexion grammaticale est obligatoirement basée sur cette opposition entre une phrase simple et une phrase complexe. Au second plan, il est nécessaire de s'intéresser aux différentes formes de la phrase complexe : la juxtaposition, la coordination et la subordination.

Commençons par la phrase simple qui représente le fait d'associer au minimum deux constituants obligatoires : sujet+verbe. Il est vrai que lorsqu'on observe certaines phrases, une personne non averti pourrait être confuse dans les cas de figures suivants :

GV = un verbe conjugué + un participe passé

GV = un verbe conjugué + un infinitif

---

<sup>100</sup> Le Goffic Pierre, *op. cit.* p. 12

<sup>101</sup> Le Goffic Pierre, *op. cit.* p. 12

<sup>102</sup> *Ibid.* p. 10

Pour un non averti, le participe passé ou l'infinitif pourrait passer pour un second verbe, alors qu'il ne s'agit pas de deux propositions, puisque il y aurait autant de propositions qu'il y aurait de verbes conjugués et dans ce cas on parle d'une phrase complexe. Les principaux modes de complexification varient en fonction de la manière dont se lient les différentes propositions entre elles, on en classe les différentes combinaisons de propositions dans les catégories suivantes :

- a) La juxtaposition : c'est la coprésence de deux propositions sans avoir besoin à lier par un outil, il suffit d'employer un signe de ponctuation : la virgule, le point-virgule ou les deux points.
- b) La coordination: contrairement à la juxtaposition, dans la coordination une liaison se manifeste clairement entre les propositions de même niveau hiérarchique à travers l'usage explicite de l'une des conjonctions de coordination suivantes : mais, ou, et, donc, or, ni, car.
  - Ces deux types de phrases complexes se caractérisent par le fait que les propositions qui les composent sont dotées d'une autonomie grammaticale qui lui permet de fonctionner comme phrase simple.
- c) La subordination : c'est l'association d'au moins deux propositions : l'une est appelée rectrice alors que la deuxième est subordonnée, cette même proposition subordonnée pourrait se faire succéder par d'autres subordonnées par des inclusions successives. La subordination se caractérise aussi par le fait qu'elle s'oppose à la juxtaposition et à la coordination puisqu'elle établit une hiérarchie au sein de la phrase.

En s'opposant à la conception traditionnelle qui fait de la phrase une expression d'un sens complet et autonome sur le plan sémantique, Denis Creissels, annonce que dans ce cas toutes les phrases seraient non reconnaissables en tant que phrase sauf celles qui expriment des "vérités universellement valables" et dont les noms ont une valeur générique : ex. La terre est ronde./La vache est un mammifère.

Ce cas représente une exception par rapport aux cas courants où les phrases sont généralement en rapport de dépendance du contexte duquel elles sont issues et qui



nécessite lors de leur étude un retour au *contenu propositionnel*<sup>103</sup> et aux *opérations énonciatives*<sup>104</sup> pour pouvoir multiplier les opérations et former une multitude de phrases lors de l'interaction communicative.

Dans ce continuum, on propose la définition que Denis Creissels est parvenu à proposer lorsqu'il a abordé la notion de la phrase.

*La phrase est donc une combinaison de mots dont la structuration permet l'expression systématique de l'élaboration énonciative d'un contenu propositionnel ; autrement dit, le propre d'une unité phrastique est de participer à un jeu de correspondances régulières avec d'autres unités phrastiques qui expriment une élaboration énonciative différente d'un même contenu propositionnel.*<sup>105</sup>

## II.5. La phrase : objet privilégié de la syntaxe

Toujours inscrits dans cette logique d'aller du minimal au maximal, nous suivrons un raisonnement identique à celui de Joëlle Gardes Tamine selon lequel,

dans la conception de la grammaire développée ici, on pose que l'on décrit plus facilement les phénomènes en allant des unités minimales au texte (...) il faut insister qu'il ne s'agit pas d'une progression réelle dans l'esprit des réalisateurs, mais d'une reconstruction utile dans la mesure où elle permet d'éclairer les faits.<sup>106</sup>

Martinet (1979) est parmi les linguistes qui ont proposé une définition strictement syntaxique de la notion de phrase. Partant d'un critère relationnel, il

<sup>103</sup> Relatif à proposition telle qu'elle est conçue par la tradition logique qui désigne la représentation d'un événement ou d'une situation par les lexèmes.

<sup>104</sup> La façon de classer de façon traditionnelle les phrases en : déclaratives, interrogatives et injonctives ou impératives.

<sup>105</sup> Creissel Denis, « Les notions de base de l'analyse syntaxique », *Cours de syntaxe général*, 2004, p. 5

<sup>106</sup> Gardes Tamine Joëlle *L'ordre des mots*, Armand Colin, Paris, 2013, p.72

appelle phrase l'ensemble des monèmes qui sont reliés par des rapports de détermination ou de coordination à un même prédicat ou à plusieurs prédicats coordonnés [possédant un même actualisateur]. L'unité de la phrase est donc assurée par les différentes marques de détermination ou de coordination <sup>107</sup>

Lorsque nous écrivons, nous le faisons dans un ordre bien précis. Bien que linéaire, mais cette linéarité se fait selon une logique et suivant des lois. Ceci est simplifié dans le passage suivant :

Les groupes de mots qui composent la phrase sont disposés dans un certain ordre, ils réalisent ce qu'on peut appeler une structure, c'est-à-dire un agencement obéissant à des règles de constructions spécifiques. C'est à la découverte de telles lois que s'attache, précisément, cette partie de la grammaire que l'on appelle la syntaxe. <sup>108</sup>

Notre étude s'inscrit aussi dans une optique syntaxique qui constitue un outil qui nous permettra d'analyser la diversité des phrases produites dans un écrit scientifique et de pouvoir mieux maîtriser les constructions que l'on produit dans un tel type de discours.

La phrase dans un écrit scientifique adopte un comportement spécifique et ce, dans le souci d'être clair et concis.

Nous avons mentionné à titre indicatif certaines caractéristiques stabilisantes (ordre canonique) de la phrase en matière de structure et de constituants. A présent, il s'agit au contraire de parler des éléments qui assurent son passage au rang supérieur, autrement dit, son développement en ayant comme point de départ une phrase simple, et comme point d'arrivée la phrase complexe dont nous avons parlé auparavant.

### III. Texte, discours et genre : mise au point terminologique

En matière de linguistique textuelle, le premier à avoir eu une réflexion originale est Jean Michel Adam, ce dernier a pu établir un soubassement théorique solide, ceci est

---

<sup>107</sup> Martinet André, *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris, 1979, p. 17

<sup>108</sup> Genevay Eric, *Ouvrir la grammaire*, L.E.P, Lausanne, 1994, p.46

clairement formulé par Guy Achard-Bayle en reprenant les propos de Paveau et de Sarfati dans le passage suivant :

*« C'est de la Suisse que vient l'élaboration théorique la plus complète en linguistique sur la notion de texte, avec Jean-Michel Adam(...), dont les travaux, à la fois nombreux et évolutifs, constituent actuellement la référence en matière de [linguistique textuelle] »<sup>109</sup>*

Il est aussi important de noter que la notion de texte a été souvent abordée, dans les travaux de la linguistique, en rapport avec la notion de discours. La problématique tente de dissimuler les rapports d'intégration de l'une dans l'autre de la façon suivante : *« si texte et discours se conjuguent pour constituer le discursif, il resterait à voir en quoi le discours se distingue du discursif, ce qui reviendrait à distinguer deux niveaux de discursivité. »<sup>110</sup>*

Le premier souci qui découle d'une telle réflexion serait celui de revisiter et de retracer les contours des notions suivantes : texte et discours et de vérifier du même coup leur compatibilité, une telle vérification va nécessairement faire appel à la linguistique textuelle (pour définir la notion de texte) et à l'analyse de discours pour définir qu'est-ce qu'un discours.

### **III.1. Le texte**

Il est vrai que notre étude s'intéresse en grande partie à une pratique scripturale, mais nous devons apporter un intérêt spécial aux pratiques textuelles qui influencent profondément les pratiques scripturales. Il est aussi évident que le texte est à l'écriture ce qu'est le produit à la production.

Dans le parcours définitoire entrepris pour le discours il a été souvent rapproché de la notion d'énoncé, alors qu'il est ici question de faire un autre rapprochement au sein

---

<sup>109</sup> Parveau, Sarfati, cit in Monte Michèle, Gilles Philippe, *Genres et textes*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2014, p. 23

<sup>110</sup> *Ibid.* p. 25

d'une autre paire à ne pas négliger (texte et phrase). Le texte représente cette continuité de phrases étudiées en dehors de leur situation d'énonciation.

Le texte, même si on peut lui reconnaître une structure interne, des règles immanentes, est perçu comme "acte", mettant en œuvre des faits linguistiques, sans doute, mais aussi d'autres paramètres (ne serait-ce que dans le domaine cognitif), difficilement séparables ; la cohérence apparaît alors comme un principe général, qui dépasse le cadre purement linguistique pour s'étendre aux activités non-linguistiques. Discuter ainsi la possibilité d'étudier le texte sans qu'il y ait prise en compte des conditions de production revient à s'interroger sur la pertinence de l'opposition souvent proposée entre "cohésion" et "cohérence" ; le texte présenterait, quelle que soit la situation dans laquelle il est produit, des régularités, des principes (microstructurels et macrostructurels) internes, qui relèveraient de la cohérence, alors que la cohésion renverrait au texte devenu "discours", à la pragmatique.<sup>111</sup>

Une telle définition nous permet d'entrer d'emblée dans ce qui distingue le texte d'un discours, de ce fait, étudier un texte c'est surtout étudier sa cohérence ; d'ici il serait pertinent de signaler que pour certains linguistes, le problème majeur n'est pas celui de repérer la cohérence au sein d'un texte puisque logiquement tout texte devrait l'être même si ce texte a été incohérent de façon volontaire. Les textes finissent toujours par atteindre un niveau de cohérence puisque il est intégré dans un type de texte donné. Ainsi dit, nous comprenons que le discours reste lié aussi au texte de la façon suivante :

Le "discours" semble donc "peser" sans cesse sur le texte, conditionner les règles qui, à première vue, apparaissent comme "internes", liées à des faits linguistiques (syntaxiques, lexicaux, sémantiques) qui devraient s'exercer "dans l'absolu", de façon systématique, quelle que soit la situation de production du texte.<sup>112</sup>

Pour Charaudeau le texte est :

(...) un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène de l'autre langage. Il est un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de production particulières. Chaque texte se trouve

---

<sup>111</sup>Combettes Bernard. Texte, discours, cohérence. In: *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français*, n°71, 1987. Construire une didactique, sous la direction de Hélène Romian. P.87 en ligne [www.persee.fr/doc/reper\\_075\\_7817\\_1987\\_num\\_71\\_1\\_1903](http://www.persee.fr/doc/reper_075_7817_1987_num_71_1_1903) consulté le 23/07/2016

<sup>112</sup> *Ibid.*

donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différentes. Par exemple, le genre politique peut être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique<sup>113</sup>

C'est dans ce même contexte qu'un texte en apparence narratif peut être compris en raison de la situation dans laquelle il est produit, comme informatif. Dans ce cas, il serait pertinent d'opposer "le texte narratif" et "le discours informatif" cette opposition s'inscrit dans ce qu'on appelle "les actes indirects" qui rejoint la théorie de la typologie textuelle fournie par Jean-Michel Adam dans ses ouvrage *Eléments de linguistique textuelle* et celui de *Les textes : types et prototypes*.

Le texte se caractérise par le fait qu'il est limité par l'espace du support qui le transmet, il en dépend et en tire certaines de ses caractéristiques. D'autres éléments extérieurs au texte contribuent à gérer certaines de ses structures internes. A cet effet Pierre Lerat précise qu'

un texte n'est pas seulement une suite d'énoncés, c'est une suite d'énoncés sur un même support. Cette caractéristique matérielle a des conséquences sur le style, plus précisément en ce qui concerne l'exigence d'adéquation au support, à la matière traitée et au destinataire<sup>114</sup>

Pierre Lerat ajoute que le texte nécessite une continuité thématique qui doit être à la fois pertinente vis-à-vis de la matière et convenable au destinataire.

En outre, le texte ne peut être séparé de la notion de discours et de contexte de la façon suivante :

Discours = Texte + Contexte

Texte = Discours – Contexte

Certainement, on parlera plus tard des propriétés textuelles d'un discours mais qui ne peut être entier que s'il est accompli dans un contexte donné. Mais, il est ici question de

---

<sup>113</sup> Charaudeau Patrick, cit in Rastier, François. Discours et texte. *Texte !* juin 2005 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier\\_Discours.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html)>. (Consultée le 22/07/2016)

<sup>114</sup> Pierre Lerat, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris, 1995, p. 142

démontrer aussi que le texte est le fait de soustraire au discours le contexte dans lequel il est produit.

De retours à Rastier, un autre passage explicite clairement sa prise de position vis-à-vis de la place qu'occupe aussi le texte dans d'autres codifications qui lui sont supérieures.

Il n'existe pas de texte (ni même d'énoncé) qui puisse être produit par le seul système fonctionnel de la langue (au sens restreint de mise en linguistique). En d'autres termes, la langue n'est jamais le seul système sémiotique à l'œuvre dans une suite linguistique, car d'autres codifications sociales, le genre notamment, sont à l'œuvre dans toute communication verbale.<sup>115</sup>

### III.2. Le genre

Dans notre passage du plus particulier (texte) au plus général (discours) nous nous pencherons aussi sur la notion du genre ou aux genres tels qu'ils sont définis par Valérie Beaudouin dans son article *Comment se constituent les genres à l'ère du texte numérique ?* Elle commence cet article par définir les genres comme

des ressources de catégorisation des productions culturelles et discursives, de leurs auteurs et de leurs publics. Ils sont utilisés par les récepteurs pour qualifier leurs goûts et leurs pratiques, par les créateurs (et les critiques) pour qualifier leurs productions. Les distributeurs organisent leurs ventes selon les genres (théâtres, romans, poésie pour les livres ; classiques, rock, r&b, musique ; drame, comédie, fantastique, horreur...pour le cinéma).<sup>116</sup>

L'auteur rejoint ici ce qui était déclaré par Benveniste dans l'un de ses passages qui relativise en grande partie les formes du langage qui varient en fonction de leurs conditions d'emploi « *les conditions d'emploi des formes ne sont pas, à mon avis, identiques aux conditions d'emploi de la langue.* »<sup>117</sup>. De ce fait, nous pouvons être en présence d'un fait

---

<sup>115</sup>Rastier François, *cit. in* Adam Jean-Michel. Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 75, fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde.p. 672. En ligne [http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1997\\_num\\_75\\_3\\_4188](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1997_num_75_3_4188) consulté le 22/07/2016.

<sup>116</sup>Belali Driss, Badir Sémir et Ducard Dominique, *Documents, textes, œuvres perspectives sémiotiques*, PUR, Rennes, 2014, p.p. 153-154

<sup>117</sup>Benveniste Emile, cité par Simonin-Grumbach Jenny, Pour une typologie des discours, *in Langue, discours et société pour Emile Benveniste*, Seuil, Paris, 1975, p.85

langagier qui se singularise et dont la forme ne peut être classée dans un genre particulier mais ceci ne peut détruire ou nier la classification en genre qui existe auparavant. La dite-auteure nous explique dans son article de quelle façon elle procèdera dans son étude à un classement basé sur les fonctions sociales de la façon suivante :

Nous commencerons par explorer les fonctions sociales des genres et par décrire un cadre d'analyse des genres qui permet de tenir ensemble les spécificités des formes de discours avec la prise en compte du contexte social dans lequel s'inscrit l'interaction entre émetteurs et récepteurs, ce qui nous servira de fil conducteur pour explorer les genres spécifiques au web. <sup>118</sup>

A travers une telle méthode, nous rejoindrons aussi les travaux de François Rastier qui considère les genres comme ce qui lie la langue aux institutions sociales puisque le genre est le résultat d'un ensemble de conventions qui s'instaure progressivement entre les producteurs et les récepteurs, ceci se fait en fonction de l'horizon d'attente. Rastier le déclare de la façon suivante : « *Un genre est un programme de prescriptions positives ou négatives, et de licences qui règlent aussi bien la génération d'un texte que son interprétation ; elles ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue, mais d'autres normes sociales.* » <sup>119</sup>

Le genre est à cet effet, ce qui lie la langue aux pratiques sociales par « *établir un système de conventions entre producteurs et récepteurs, de construire des hiérarchies inter et intra-genre et enfin de définir l'appartenance à un collectif d'auteurs ou d'artistes.* » <sup>120</sup>

La classification en genre nécessite, au premier plan, d'établir des relations d'hiérarchies dans la structure interne et/ou externe au genre. Effectuer une telle opération entre les différents genres va nous permettre plus tard d'évaluer l'intérêt des

---

<sup>118</sup> Valérie Baudouin, *Comment se constituent les genres à l'ère du texte numérique ?* in Driss Belali, Sémir Badir et Dominique Ducard, *Documents, textes, œuvres perspectives sémiotiques*, PUR, Rennes, 2014, p.p. 153-154

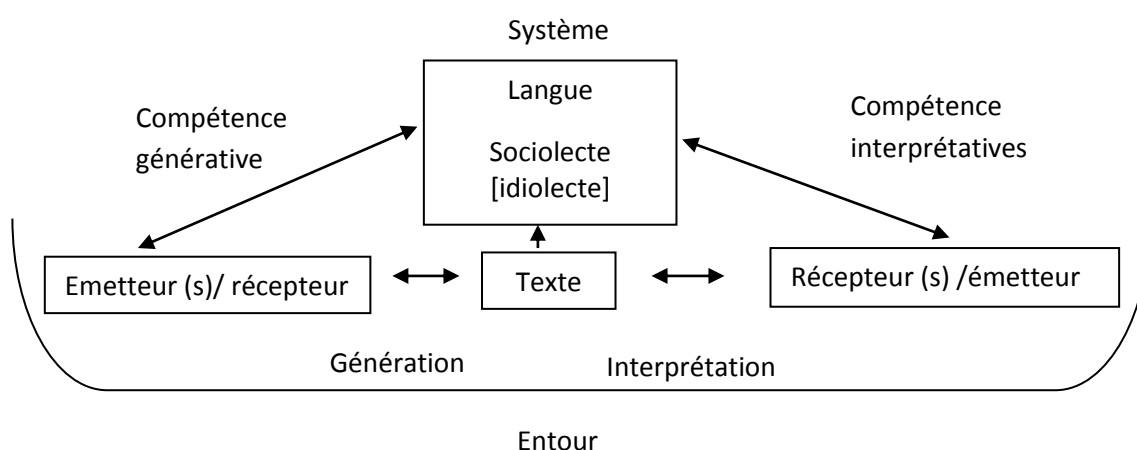
<sup>119</sup> François Rastier, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989, p.37

<sup>120</sup> Valérie Baudouin, *Comment se constituent les genres à l'ère du texte numérique ?* in Driss Belali, Sémir Badir et Dominique Ducard, *Documents, textes, œuvres perspectives sémiotiques*, PUR, Rennes, 2014, p.p. 154

genres les uns par rapport aux autres (au niveau inter-genres) ou de vérifier l'écart à la norme au niveau (intra-genre).

De ce qui vient d'être dit *supra*, il s'avère important d'être en connaissance des critères participant à la mise au point des conventions qui sont à l'origine des classifications des textes en genres.

Rastier propose ainsi un schéma qu'il ne juge pas comme un schéma qui représente la situation archétype de communication mais plutôt comme une façon d'inventorier les conditions de communication de la façon suivante :



**Figure 11 Les conditions de communication<sup>121</sup>**

A travers ce schéma, le texte est considéré comme un lieu où interagissent l'émetteur et le récepteur, mais il est aussi un lieu où surgissent les variations. Ainsi, on parle de langue, de sociolecte et d'idiolecte et nous expliquons les enjeux à partir d'un exemple inspiré de ce même schéma. Valérie Beaudouin nous explique comment en comparant un mail à une lettre, nous pouvons remarquer l'usage de la même langue fonctionnelle. En outre, le mail diffère de la lettre par ses formules d'ouverture et de clôture ainsi que par sa longueur qui en font un sociolecte. En dernier lieu, un idiolecte se manifeste

<sup>121</sup> Buaudouin Valérie, *cit. in* Belali Driss, Badir Sémir et Ducard Dominique, *Documents, op.cit*, PUR, Rennes, 2014, p.p. 156



aussi au sein du mail dans la mesure où on a le choix d'employer ou non des formes d'ouvertures.

L'entour, quant à lui, désigne les éléments qui interviennent afin d'interpréter un texte et qui englobe des sémiotiques associées au texte, la situation de communication ou encore les connaissances encyclopédiques de la société où se passe la communication.

Par suite à ce qui vient d'être dit, les classements en genre commencent à se faire progressivement à partir du texte qui se distingue par son lexique, sa syntaxe ou autre et qui constituent progressivement des spécificités liées à un genre donné

#### Le discours

Depuis l'avènement de la linguistique, on a accordé à la notion de discours des valeurs multiples. Il est ici question de comparer plusieurs définitions qui paraissent le plus logique.

Au sens saussurien, le discours est équivalent à la parole et s'oppose du même coup à la langue. A cet effet, le discours se caractérise par sa créativité. Cette dichotomie : discours/parole vs langue sous-entend une autre dichotomie : sens vs signification. C'est ainsi que Maingueneau précise cette transposition : « *si on considère l'énoncé dans son cadre énonciatif, alors cet énoncé devient discours avec, outre son sens-consensus (fondé sur le consensus linguistique des sujets parlants), une signification spécifique* »  
122

Une autre tentative de définir qu'est-ce que le discours, se rapproche de la définition citée *supra*, c'est chez Emile Benveniste dans sa tentative d'établir une linguistique qui dépasse le plan de la phrase et qui ouvre un nouvel horizon vers la pragmatique qui fait intervenir les éléments du contexte d'énonciation, Benveniste l'énonce clairement dans le passage suivant : « *Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention* »

---

<sup>122</sup> Maingueneau Dominique, cit in Monte Michèle, Gilles Philippe, *Genres et textes*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2014, p24

*d'influencer l'autre en quelque manière.* »<sup>123</sup> Dans ce même sens, Dominique Maingueneau tente de démontrer que le discours est une organisation qui existe aussi au-delà de la phrase.

[...] il (discours) mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase.  
 [...] Les discours, en tant qu'ils sont des unités transphrastiques, sont soumis à des règles d'organisation en vigueur d'un groupe social déterminé : règles qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation..., règles portant sur le plan de texte ( un fait divers ne se laisse pas découper comme une dissertation ou un mode d'emploi...), sur la longueur de l'énoncé, etc.<sup>124</sup>

De ce fait d'autres caractéristiques se dégagent du discours, nous tenterons de les citer brièvement.

Tout discours a une direction, il se dirige vers une fin et une finalité, c'est pour cette raison qu'il est qualifié de discours orienté. Mais le discours reste tout de même perturbé par l'intervention du locuteur qui tantôt désire anticiper, revenir en arrière ou encore faire des commentaires sur ses propos. Ceci est surtout moins fréquent dans un énoncé *monologal*<sup>125</sup>. En outre, il est assez fréquent lorsqu'il s'agit d'un énoncé dialogal ; où l'intervention de l'interlocuteur contribue à en modifier les directions ce qui crée une autre caractéristique du discours : (le discours est interactif) cette caractéristique se voit clairement dans l'interaction orale, mais ceci ne nie pas le fait que cette caractéristique reste ancrée dans tous les discours à la manière suivante :

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une **interactivité** constitutive, ( on parle aussi de **dialogisme**), elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours.<sup>126</sup>

<sup>123</sup> Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p.242.

<sup>124</sup> Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, 2<sup>ème</sup> éd., Armand Colin, Paris, 2007, p.30

<sup>125</sup> Ibid. p.31

<sup>126</sup> Ibid. p.32

Le discours se caractérise aussi par son inscription dans un interdiscours, autrement dit : un discours n'a de valeur que lorsqu'il est inscrit dans une sphère de discours auxquels il s'identifie et desquels il se distingue. Cette pratique en linguistique était prometteuse dans la mesure où elle a permis aux chercheurs de confronter des discours qui paraissaient à première vue incomparables comme elle a permis de dissocier d'autres qui paraissaient indissociables.

Le terme de discours est aussi étudié et employé ici au sens de pratiques langagières, il s'inscrit aussi dans un rang supérieur : celui des pratiques sociales ; cette nouvelle approche a donné suite à la problématique de la classification des genres sous des discours régis par des normes. C'est à la suite des travaux de Rastier (2001) que les rapports entre genres, textes et discours ont été établis de la manière suivante: « *Chaque type de discours recouvre un ensemble de genres, que chaque texte relève d'un genre, et que le genre est ce qui rattache un texte à un discours.* » (référence dans le doc thèse importante)

A travers cette citation, nous pouvons schématiser l'emboîtement des éléments dont nous avons parlé de la façon suivante :

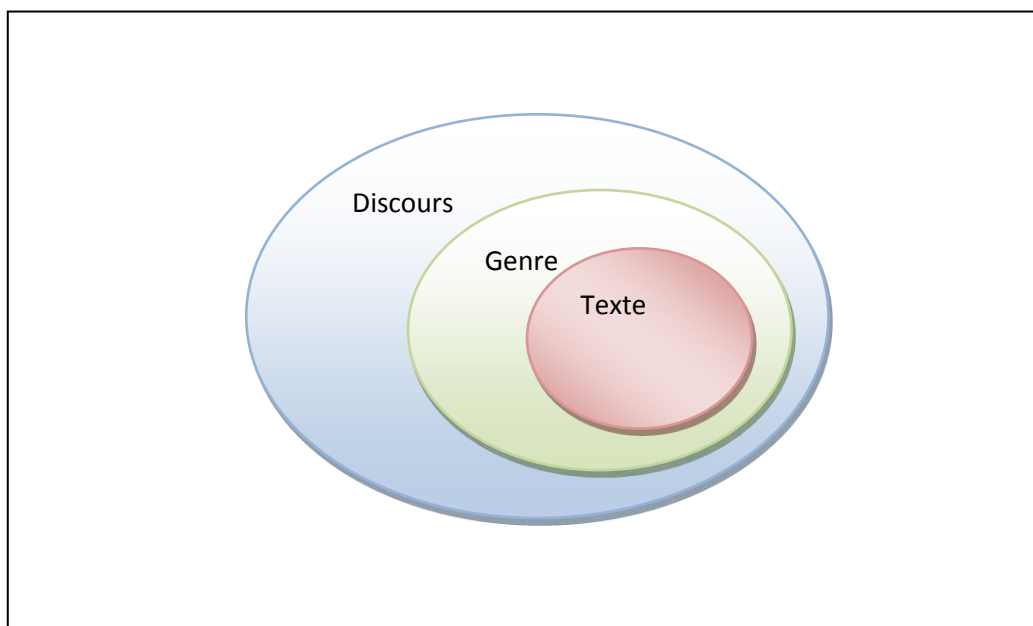


Figure 12 Représentation par inclusion texte, genre et discours

Dans un autre passage, ceci se confirme de la façon suivante :

Un discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ. Si bien qu'un genre est ce qui rattache un texte à un discours. Une typologie des genres doit tenir compte de l'incidence des pratiques sociales sur les codifications linguistiques. [...] l'origine des genres se trouve donc dans la différenciation des pratiques sociales. Et il ne suffit pas de dire avec Todorov, que nos genres sont issus de ceux qui les précédaient ; il faudrait encore montrer comment les genres se forment, évoluent et tendent à disparaître avec les pratiques sociales auxquelles ils sont associés.<sup>127</sup>

On ne parlera donc d'un discours que si ce dernier relève d'une formation discursive commune. A cet effet, nous remarquons que le discours ne constitue pas en lui-même une unité d'analyse autonome, il ne devient qu'une composante dans une sphère dont les régularités sont issues de l'ensemble des discours qu'elle engendre. Le terme de l'interdiscours fut ainsi intégré et encore valorisé par Maingueneau dans son ouvrage *Genèse du discours* (1984), Jean Michel Adam en explique l'enjeu ainsi : « *l'interdiscours étant défini comme "un espace de régularité" dont les discours ne sont que les composants : "l'interdiscours prime le discours "*. »<sup>128</sup>

Dans ce chapitre consacré à la phrase, l'intégration des notions tels que le texte, le genre et le discours constitue un choix du fait qu'elles sont les composantes supérieures à la phrase. A cet effet, il serait naïf de penser que la langue est préconstruite et il faut aller chercher les lois sociales qui assurent la construction d'un genre de discours, puisque ce sont justement les codifications sociales qui interviennent en grande partie pour garantir l'existence d'un genre et d'un discours. C'est sous l'ombre d'une telle réflexion que nous tenterons de parler du discours scientifique et ce, selon une genèse sociale de la langue scientifique à laquelle on accordera un intérêt spécial *infra*.

---

<sup>127</sup> Rastier François, cit in Adam Jean-Michel. Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 75, fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde.p. 671. Disponible sur [http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1997\\_num\\_75\\_3\\_4188](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1997_num_75_3_4188) consulté le 22/07/2016.

<sup>128</sup> Adam Jean-Michel, *op. cit.*

Parmi les réflexions les plus pertinentes au sujet du discours, nous citerons celle de Marie-Françoise Mortureux .

#### IV. La phraséologie

Il est vrai que l'apprentissage d'une langue passe dans un premier temps par la maîtrise de son vocabulaire. À ces vocables s'ajoutent des syntagmes dont les unités deviennent par l'usage bien soudées s'adaptant aux contextes voire, à leurs situations de production. Ceci constitue au fil du temps une façon idiomatique de parler, c'est de cette façon que « la phraséologie appartient à la langue et doit être étudiée non comme un domaine à part, mais comme un ensemble porteur d'idiosyncrasie d'une culture, d'une société, d'une façon collective de voir les choses, d'une façon idiomatique de parler. »<sup>129</sup>

Il s'agit ici d'un fait de langue qui a toujours existé mais étudié depuis peu de temps. Ainsi, nous revisiterons une littérature qui a considérablement évolué durant les deux dernières décennies autour de la phraséologie, mais dont les débuts remontent au dix-neuvième siècle.

##### IV.1. Aperçu historique

C'est Michel Bréal<sup>130</sup> (1897) qui a remarqué le caractère idiomatique et préconstruit de certaines constructions desquelles on tient compte lorsqu'il nous arrive de comparer notre langue maternelle à une langue étrangère.

Quelques années avant, l'Allemand Hermann Paul<sup>131</sup> (1880) indique l'existence des structures formant des groupes et dont la signification n'est pas en adéquation avec ce que les unités signifiaient avant d'être intégrées dans ces groupes. L'anglais Henry

<sup>129</sup> Gonzalez Rey Isabel, *La phraséologie du français*, PUM, Toulouse, 35

<sup>130</sup> Bréal Michel, *cit. in* Legallois Dominique & Tutin Agnès. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie, *in Langages*, 189,(1), 3-25. doi:10.3917/lang.189.0003. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-3.htm> consulté le 17/04/2017

<sup>131</sup> Hermann Paul *cit. in* Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* p. 19

Sweet<sup>132</sup> (1891) a, quant à lui, étudié les phrases spéciales nommées *idioms* qui sont dotées d'une régularité formelle et d'une irrégularité sémantique.

C'est grâce à ses travaux en stylistique que Charles Bally devient précurseur de la phraséologie, il est le premier à avoir employé le terme de phraséologie dans son ouvrage intitulé *Traité de stylistique* dans le passage suivant :

Si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée [...] c'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de **phraséologie**.<sup>133</sup>

Le caractère stable de certaines suites de mots est pris en charge par la phraséologie qui constitue en elle-même un point de divergence entre des linguistes qui réclament son indépendance et d'autres pour qui la phraséologie doit toujours dépendre de la linguistique.

#### IV.2. Domaine et/ou notion

La littérature autour de la phraséologie est aux contours flous du fait que le terme est polysémique, et les tentatives des chercheurs à le définir ne peuvent aboutir sans difficultés. En effet, il est difficile de préciser la nature de la phraséologie qui pourrait être à la fois une discipline de la linguistique ou bien même son objet d'étude ou encore la somme de ce qu'elle étudie.

Il est tenant de préciser qu'elle est aussi considérée comme étant synonyme de jargon, en d'autres termes, c'est la langue issue et utilisée dans telle ou telle autre spécialité. Les angles de vue se sont ensuite multipliés à travers les études qui en la rapprochant de la langue pourrait se placer de deux façons: marginale ou centrale<sup>134</sup>, c'est pourquoi deux courants de linguistes sont nés. Le premier courant défend l'autonomie de la discipline de la phraséologie. Or, le deuxième courant soutient sa dépendance.

---

<sup>132</sup> Sweet Henry *cit.in* Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* p 19

<sup>133</sup> Bally Charles, *cit. in* Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* p. 19

<sup>134</sup> Nous les expliquons ici selon Isabel Gonzales Rey qui en donne un résumé explicite.

L'émergence d'une discipline ne va pas de soi, et l'objet d'étude est parmi les conditions qui permettent la construction d'un champ de recherche, comme il constitue son noyau. La phraséologie est donc jugée comme discipline ayant des objets d'étude, des méthodes et des approches qui ne cessent de s'élargir. Pour ceux qui défendent l'autonomie de la discipline à l'instar de (V.V. Vinogradov, A.V. Kunin) ont tenté d'en faire une discipline autonome et leur argument de force est « *le caractère lexicosyntaxique des unités phraséologiques qui les sépare de la lexicologie d'une part, et de la grammaire d'autre part, et en fait un objet d'étude en soi.* »<sup>135</sup>

Dans le domaine de la phraséologie, certaines notions sont récurrentes et constituent le point de départ commun à plusieurs recherches. Nous évoquerons ici, brièvement certains et non la somme de ses objets d'étude et approches de la phraséologie : (collocations, séquences discursives parémiologie, schémas syntaxiques).

Un autre courant, à l'issue des études de Bally en stylistique, considère que le système phraséologique n'est qu'une continuité du « *système linguistique normé de la langue* »<sup>136</sup>

Malgré la divergence des deux courants quant au statut de la phraséologie, Rey confirme que

ces critères contribuent à situer le champs de phraséologie dans les limites de la langue, et à placer la langue réglée au milieu du système linguistique. Le centre représente la normalité, la régularité, tandis que la périphérie est le domaine de l'irrégularité, de l'anormalité.<sup>137</sup>

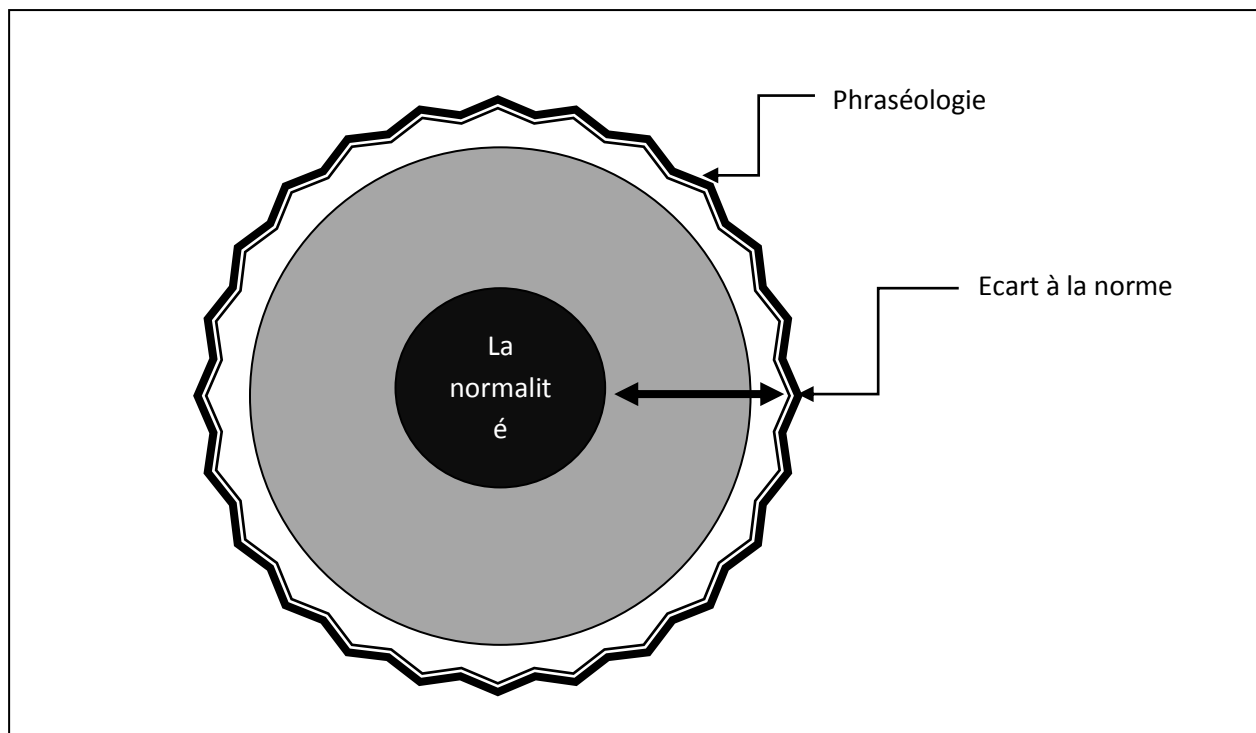
A la suite de cette citation, nous schématisons cette façon dont la langue et la phraséologie cohabitent dans ce dessin illustratif :

---

<sup>135</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op.cit.* p. 30

<sup>136</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* 2015, p. 33

<sup>137</sup> *Ibid.* p. 33



Rey explique dans le même passage que du fait que la phraséologie vient se placer à la périphérie de la langue, ceci annonce aussi une délimitation du domaine en cherchant une autonomie et en réclamant son indépendance. Bien que d'autres linguistes (Gross)<sup>138</sup> refusent de considérer les collocations comme les expressions figées faisant partie de la périphérie. Pour eux, le nombre considérable des verbes, des adjectifs et autres combinaisons figées est jugé comme un trait distinctif des langues naturelles qui ne cessent de changer à travers l'histoire tout en trouvant à chaque période un équilibre transitoire.

### IV.3. L'idiomaticité du domaine de la phraséologie

Il est vrai que l'appellation du domaine qui s'occupe d'étudier les expressions figées est : la phraséologie. Mais, étant donné que l'idiomaticité est l'une des caractéristiques marquantes des UP, certains linguistes « ont tenté d'autres dénominations. En effet, A.

<sup>138</sup> Gross, *cit. in* Gonzalez Rey Isabel, *La phraséologie du français, op.cit.* p. 34



*Rey l'a appelée Sémantique idiomatique, P. Guiraud et A. Makkai Idéomatologie, ou encore F. Čermak Idiomatics. »*<sup>139</sup>

L'idiomaticité relève du caractère arbitraire du sens offert par l'unité phraséologique dont les signifiés ne sont plus ce qu'ils signifiaient auparavant. Ainsi les nouvelles unités sont dotées d'un nouveau sens totalement ou partiellement indépendant des unités qui ont contribué à sa réalisation.

#### IV.4. De la lexicalisation au figement

Lorsque nous créons des mots nous le faisons selon deux procédés : par dérivation ou par composition. Dans le premier cas nous ajoutons un préfixe à un radical (anti-inflammatoire), ou un suffixe (gris-âtre). Dans le second cas, la création de nouveaux mots se fait par la composition d'au moins deux mots qui fonctionnent comme une même unité. Un tel procédé est appelé : la lexicalisation.

La lexicalisation permet de fusionner des unités lexicales dans le même mot appelée composition par soudure ou agglutination Ex (entracte, betterave, portemanteau). Un autre type de composition se fait au moyen d'un trait d'union Ex (porte-drapeau, va-nu-pieds). Le figement se place aussi dans cet ensemble de procédés de composition à travers lequel les unités se figent dans un ordre donné sans aucune marque spécifique Ex : (pomme de terre, compte rendu). Ces suites d'unités peuvent être des verbes, des prépositions ou même des adverbes.

C'est à cause d'un tel rapprochement de faits qu'il y avait une confusion entre lexicalisation et figement. Pour Galisson R. et Coste D. « *Une unité simple est dite lexicalisée ou figée quand elle dépasse son statut d'origine pour donner naissance à une autre unité de catégorie syntaxique différente.* »<sup>140</sup>

Plusieurs linguistes ont tenté d'étudier le problème de figement et la réponse définitive à un tel fait de langue n'a pas pu être apportée. Nous listons ici les scientifiques

<sup>139</sup> *Ibid.* p 61

<sup>140</sup> Galisson et Coste cit. in ppt *Lexicalisation et figement* disponible sur <http://medanehadjira.e-monsite.com/medias/files/lexicalisation-et-figement.pptx> consulté le 28/09/2017

francophones et anglophones qui ont travaillé sur cette question : (e.a. Gaatone 1997, Gonzalez Rey 2002, G. Gross 1996, M. Gross 1982, 1984, 1988, Gülich & Krafft 1997, Klein à paraître, Klein et Lamiroy 1994, 1995 et à paraître, Lamiroy 2003 et à paraître, Mejri 1997, 2003, Schapira 1999, senellart 1998, Svensson 2004, Tollis 2001, e.a. Everaert 1995, Hudson 1998, Hunston & Francis 2000, Moon 1998, Nunberg et al. 1994, Tomasello 1998, Wray 2002). Ces linguistes ont étudié le figement chacun par son angle de vue, mais ils se sont tous accordés sur le fait que le figement est une pratique fréquente et présente dans la majeure partie de nos pratiques langagières.

Selon le dictionnaire de linguistique Larousse « *Le figement est un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. Ainsi, les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés.* »<sup>141</sup>

Une telle définition peut être jugée de simpliste puisque un tel processus ne peut se faire sans l'ajout des autres composantes de la langue, voire l'aspect grammatical qui est négligé, mais rattrapé dans une autre entrée dans ledit dictionnaire qui appelle « *expression idiomatique toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution plus large : Comment vas-tu ? How do you do ? sont des expressions idiomatiques.* »<sup>142</sup>

Le figement représente donc un passage d'une structure où les éléments libres deviennent une expression où lesdits éléments sont indissociables tout en perdant leur premier sens au détriment d'un nouveau sens infligé à la nouvelle structure. Ainsi pomme de terre ne peut pas être dissociée.

Le figement se caractérise par la fixation qui ne tolère pas les changements ce qui est nommé l'opacité syntaxique selon Grosse. Pour ce dernier, une opacité sémantique caractérise aussi les expressions figées du fait que nous ne pouvons pas déduire leur sens à travers les éléments qui la composent mais de l'intégralité de l'expression dont les éléments ne peuvent être ni séparés, ni commutés, ni substitués par d'autres unités.

<sup>141</sup> Dubois Jean et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973.

<sup>142</sup> DUBOIS Jean. *op. cit.*

Selon une perspective pragmatique, le figement est lié à son emploi puisque : « *d'une part, certaines situations communicatives exigent les mêmes expressions [...], et d'autre part, chaque niveau de langue demande également les siennes. On attribue alors aux UP un figement dit discursif.* »<sup>143</sup> c'est en partie dans cette perspective que notre travail trouve un nouveau cheminement en étudiant de plus près la notion de « motif » infra.

#### **IV.5. Exploitation didactique de la phraséologie : une phraséodidactique au service de l'écrit scientifique**

Dans l'éternelle préoccupation des didacticiens<sup>144</sup> à trouver des moyens efficaces à l'enseignement de l'écriture, ils ont découvert un nouveau cheminement ; celui de phraséodidactique faisant des structures et des tournures figées un objet d'enseignement. Rey reprend, dans l'un de ses travaux, le constat de Bally comme suit :

[...] Dès que la maîtrise lexicale d'une langue est acquise, la connaissance des syntagmes les plus fréquents, et notamment de ceux qui appartiennent au code, devient indispensable et constitue un objet important de l'apprentissage. Indépendamment de toute théorie, la nécessité pratique conduit à prendre ces unités en considération<sup>145</sup>

Rey confirme dans le même article que la phraséodidactique est jugée comme étant une jeune discipline qui remonte aux vingt dernières années, mais dont l'unanimité n'est pas encore établie. Selon elle, chacun les *phraséophobes* et les *pharséophiles* ont chacun leurs arguments.

D'abord les *phraséophobes* estiment que l'apprentissage de la langue pourrait se faire sans l'enseignement des expressions figées jugées comme accessoire lors de

<sup>143</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* p 48

<sup>144</sup> Isabel Gonzalez Rey, "La phraséodidactique en action : les expressions figées comme objet d'enseignement", La Clé des Langues [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), mars 2010. Disponible sur URL: <http://cle.ens-lyon.fr/espagnol/langue/traduction/la-phraséodidactique-en-action-les-expressions-figees-comme-objet-d-enseignement> Consulté le 02/02/2018.

<sup>145</sup> Isabel GONZALEZ REY, "La phraséodidactique en action : les expressions figées comme objet d'enseignement", *op. cit.*

l'apprentissage d'une langue seconde. De plus, leur caractère mouvant pourrait être un obstacle dans leur apprentissage.

De leur part, les *phraséophiles* pensent que l'objectif majeur de toute personne désirent apprendre une nouvelle langue est celui de parler de manière idiomatique, voire similaire à celle des natifs. Un second argument relève des données empiriques confirmant le taux élevé du figement qui caractérise toutes les langues naturelles, ces arguments et bien d'autres sont en faveur d'une phraséodidactique, pourtant pratiquée de façon inconsciente depuis plus de vingt ans.

La phraséodidactique investit dans notre capacité à retenir les mots associés les uns aux autres, plutôt que les mots isolés. Ces mots associés sont dotés d'une motivation sémantique, syntaxique ou autre desquelles un apprenant de langue doit prendre conscience à travers une vulgarisation à propos du phénomène du figement. Ainsi, il sera capable dans une première étape de repérer les phénomènes de figement qui l'intéresse. La seconde étape se base sur la mémorisation à travers des exercices. Finalement l'apprenant apprendra à puiser dans son stock tout prêt, en cas de besoin, pour en choisir celle dont il a besoin.

L'ambition de la phraséodidactique ne se limite pas seulement à la mémorisation, mais elle vise à faire de celle-ci un passage progressif à l'autonomie vis-à-vis de l'usage des structures figées.

#### **IV.6. Quelques phénomènes de figement**

Le figement génère des phénomènes multiples. Or, le fait que les recherches sur un tel fait de langues sont récentes, le plus souvent le même phénomène regroupe plusieurs appellations

Il est ici question, non pas de détailler les phénomènes de figement surtout celles qui relève de l'idiomatique, mais de s'intéresser aux phénomènes de figement linguistique et discursif pouvant toucher l'écrit scientifique. Un tel intérêt est justifiable dans la

mesure où ça nous permettra, au futur, de contribuer à l'émergence d'une phraséodidactique de l'écrit scientifique.

#### **IV.6.1. Les collocations**

Les collocations font partie intégrante du domaine de la phraséologie du fait qu'elles désignent des cooccurrences de suites binaires relativement figées au sein des phrases. Des notions pouvant même être répertoriées dans des dictionnaires et témoignent de la richesse linguistique de leur usagers, dont le lexique est préalablement soudé dans leur esprit.

L'intérêt que les linguistes portent à ce fait de langue est, en grande partie, issu d'une volonté de comprendre comment les mots interagissent ensemble. En réalité, l'objectif majeur est didactique, visant à contribuer à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères à des non natifs surtout lorsqu'il s'agit de leur enseigner une langue de spécialité où la fréquence de ces collocations est élevée. Il ne s'agit tout de même pas de leur dresser une liste de ces collocations pour les apprendre toutes, mais de s'intéresser à la façon dont les mots se sélectionnent les uns et les autres afin de faciliter leur mémorisation.

Les collocations font aujourd'hui, l'objet de l'enseignement à l'université à travers une didactique différente de celle favorisant la créativité. Certains dictionnaires sont dédiés aux collocations selon les domaines, ils contribuent à l'enrichissement du vocabulaire actif des étudiants ; un vocabulaire qui contribue à améliorer leurs écrits. C'est dans ce cadre, en lien avec la didactique, que nous avons décidé d'aborder la notion de collocation en pratique qui, à travers une étude quantitative, nous aidera à comprendre la façon dont les écrits scientifiques organisent leurs structures.

Dans ce parcours définitoire de la notion de collocation, nous avons rencontré un ensemble de notions qui désignent souvent le même fait de langue qui pour Bally porte l'appellation de « séries phraséologiques » appelés aussi « groupements usuels » qu'il distingue des « unités phraséologiques ». Pour Mel'čuk : « semi-phrasème » désigne aussi le même phénomène que nous définirons ici de manière progressive et non

intégrale à travers un aperçu historique qui démontre une évolution omise par nous car nous pensons qu'il s'agit souvent de redondance et le reste des données se complètent et ne s'opposent pas.

Quoi qu'en étudiant les collocations certaines frontières entre la syntaxe et le lexique paraissent floues, nous les classerons ici dans une perspective syntaxique du fait que la combinaison dans une collocation est soumise à des règles au même titre que la syntaxe.

La phraséologie collocationnelle devient par son intérêt un sous-domaine de la phraséologie ayant deux objets d'étude : la langue générale d'une part et la langue de spécialité d'autre part, ce qui nous offre une première approche lexicologique et une seconde approche terminologique.

En langue générale, les pères fondateurs ce sont F.J. Hausmann et I. Mel'čuk, ces derniers s'entendent sur le fait que les collocations se réalisent grâce au principe des combinaisons lexicales, voire une combinaison en deux lexèmes où l'un est la base (selon Hausman) ou mot-clé (selon Mel'čuk). Ils s'accordent aussi à dire que sur le plan sémantique la base ne change pas, alors que le collocatif change de sens et adapte souvent un sens résultant de la combinaison en question. Dans l'exemple pleuvoir des cordes, la base **pleuvoir** garde son premier sens dictionnaire, tandis que le collocatif : des **cordes** change de sens au sein de la combinaison pour désigner qu'il pleut avec abondance. Il s'agit ici d'un sens qu'un non natif ne peut pas facilement repérer.

En effet, les collocations se distribuent selon une typologie grammaticale à travers des structures limitées. Dans les exemples suivants, les mots soulignés sont les bases dont les collocations peuvent être structurées ainsi :

NOM+ adjectif = (marque distinctive)

NOM (sujet) + verbe = (le téléphone sonne)

Verbe +NOM (objet) = (annoncer une nouvelle)

**NOM** +prép. + **NOM** = (garde à vue)

**VERBE** + prép. +**NOM** = (mourir de peur)

**VERBE** + adv. = (aimer follement)

Adv. + **ADJ.** = (sévèrement puni)

prép + **NOM** = (de joie)

adj + prep + **NOM** (le nom est complément de l'adjectif) = (cuit de fatigue)

V +**NOM** (le nom est un complément « second ») Avoir quelqu'un en visite

La liste en haut, regroupe aussi bien les combinaisons caractéristiques de Hausman et celles de Melékuk, il est remarquable que la plupart des collocations sont construites autour d'un nom, mais certaines se composent autour d'un adverbe ou d'un verbe, pouvant être qualifiées de collocation verbale et adverbiale.

Sur le plan sémantique, Hausman<sup>146</sup> précise que la base admet un collocatif en fonction de son acceptation pouvant être : restreinte, abstraite ou figurée.

Dans (**miauler** [chat]) l'acceptation du collocatif chat est restreinte puisque il n'y a que le chat qui pourrait miauler.

La collocation (**appeler** l'ascenseur) est par contre abstraite du fait que la base appeler est souvent employée avec un objet animé, on appelle généralement une personne et non un objet inanimé, et la collocation est donc abstraite.

L'acceptation figurée est partiellement compositionnelle, c'est le cas de : (**briser** des chaussures neuves) où le collocatif est accepté par le sens figuré qu'il apporte à la base.

La typologie précitée fut ramifiée par Tutin et Groszmann<sup>147</sup> de la façon suivante :

---

<sup>146</sup> Hausman, *cit. in* Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* p 78

- a) **Collocations opaques** : la base ne change pas de sens habituel, mais le collocatif est muni d'un nouveau sens différent du sens habituel. Son interprétation ne peut être prédictible ni à partir de la structure syntaxique ni à travers le sens premier des composantes : peur bleu.
- b) **Collocations transparentes** : la base ne change pas de sens habituel et le collocatif est cette fois, prédictible sémantiquement. Or, la structure syntaxique est difficile à expliquer : prendre la fuite.
- c) **Collocations régulières** : ce type de collocation manifeste une correspondance au sens habituel de la base et du collocatif ce qui contribue à prédire le sens global, ce genre de collocations démontre aussi une régularité au niveau de la structure syntaxique en adéquation avec les règles grammaticales

Pour ce qui est des langues de spécialités, la caractéristique majeure est celle de l'usage élevé des termes. Les limites entre ces derniers et les collocations sont un peu floues. Ceci n'a pas empêché certains linguistes d'étudier les collocations terminologiques d'un point de vue sémantique à l'exemple de : « G. Gréciano (1997 a), dans une étude portant sur la terminologie polylexicale d'un sous-microsystème médical, à savoir la rythmologie cardiaque, suit des critères essentiellement sémantiques. »<sup>148</sup>. Ladite étude dégage une typologie des collocations au sein d'une langue de spécialité qui sont :

Collocation terminologique appelée aussi phraséoterme, désigne un terme complexe relevant d'un domaine spécifique. Dans la collocation terminologique on met en exergue une base et un ou plusieurs collocataires qui, selon Gréciano, fait référence au champ scientifique. D'autre part, le collocateur relève d'un lexique général. Voici un exemple qui illustre une collocation terminologique d'**activité** (collocateur) cardiovasculaire (collocataire).

Le second type de collocation dépend de la première, ainsi la collocation définitoire ou phraséotexte permet de définir le phraséoterme comme dans l'exemple suivant :

---

<sup>147</sup> Tutin, Agnès, Grossmann Francis. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif, Abstract. *Revue française de linguistique appliquée*, VII(1), 725. p. 15

<sup>148</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op.cit.* p 78



**Activité cardiovasculaire** (phraséoterme) : actions du cœur et des vaisseaux sanguins, rôle de la circulation sanguine... etc. Ceci est le phraséotexte.

L'étude de Gréciano atteste que « les collocateurs sont, généralement, des prédicats nominaux empruntés au lexique courant, et les collocataires, des adjectifs, des composés ou des extensions nominales d'ordre technique exigeant des connaissances scientifiques sur le sujet traité. »<sup>149</sup>. Nous pouvons donc déduire qu'il s'agit de mixer entre le lexique général et une terminologie issue d'un domaine scientifique précis.

En langue de spécialité, la difficulté qui se manifeste lorsqu'un linguiste se donne comme tâche de distinguer entre la base et le collocatif.<sup>150</sup> Cependant, le nombre des mots composant l'unité collocationnelle pose un autre problème. On parle donc des « série de collocations bimembres » et de « série de collocations à expansion plus élargie », dans ce cas la substitution ou l'effacement des termes nous conduit à remarquer

qu'un mot commun à toutes les expressions apparaît au contact des possibilités paradigmatiques qu'il possède. [...] Ce mécanisme de repérage du mot-clé et des termes adjacents permet de mettre en évidence la présence de structures figées, de moules reproducteurs, lesquelles donnent naissance à de nouvelles collocations à partir d'expressions préexistantes dans la langue. Il s'agit de la capacité productive que possède toute unité phraséologique, une fois qu'elle appartient au fonds linguistique.<sup>151</sup>

Dans le passage qui précède, Rey attire notre attention sur la capacité productive des unités phraséologiques qui s'infiltrèrent progressivement dans les fonds linguistiques de toutes les langues naturelles. Ceci nie les préjugés portés sur les collocations en tant que combinaisons arbitraires qui limitent la créativité chez leurs usagers. Il est aujourd'hui question d'orienter les usagers d'une langue étrangère ou ceux d'une langue de spécialité vers un apprentissage systématique de ces langues selon la théorie des

<sup>149</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* P 79

<sup>150</sup> C'est le cas de Hausmann qui avoue dans son dictionnaire des collocations que dans l'exemple : rougir de honte, il trouve du mal à qualifier le verbe ou le nom de base.

<sup>151</sup> Gonzalez Rey Isabel, *op. cit.* pp87-88

« profils textuels »<sup>152</sup> où le « déjà-là » constitue une base solide à la rédaction spécialisée.

Les langues de spécialités ont depuis longtemps, fait l'objet de maintes études dont l'objectif majeur est de permettre à un néophyte d'intégrer une communauté de spécialistes. En outre, deux orientations majeures sont nées : rhétorique et terminologique, elles tentent de repérer les structures d'un discours spécialisé ou de faire des études quantitatives du lexique de spécialité dans un corpus donné. A présent les études en phraséologie permettent de fournir, à leurs tours, des moyens efficaces à l'apprentissage des langues de spécialités.

L'outil informatique permet aujourd'hui, un accès au traitement automatique des textes qui peut soumettre un échantillon à l'étude des caractéristiques d'une langue de spécialité à travers un lexique structurant, il s'agit ici du principe idiomatique de Sinclair<sup>153</sup> indiquant que la place du mot dans une suite donnée n'est jamais fortuite, elle est en outre, gérée par une structure syntagmatique dominante.

Dans le cadre de cette étude nous favorisons une ouverture sur des structures plus longues que les collocations, pouvant être, des structures qui codifient une langue de spécialité donnée : celle de l'écrit scientifique dans cette recherche.

#### **IV.6.2. Les motifs**

Le domaine de la phraséologie n'a pas cessé de trouver des extensions parmi lesquelles une nouvelle piste : celle du discours où l'association récurrente de certaines structures représentées dans un ordre linéaire nous offre, sur un autre niveau, une organisation du texte dont la successivité et la contigüité deviennent des relations pertinentes. C'est dans ce cadre-là qu'il va falloir étudier la phraséologie en tant que phénomène aussi discursif que linguistique, ce qui permettra de dégager des structures caractérisant un style d'un

---

<sup>152</sup> Selon V. Lo Cascio en 2000, pour s'exprimer un locuteur dispose de plusieurs profils textuels emmagasinés dans son esprit, mais pour les mettre en œuvres, il est censé faire des choix combinatoires dictés par une dimension socioculturelle.

<sup>153</sup> Sinclair cit. in Gledhill Christopher, « Les collocations et la construction du savoir scientifique », ASp [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 08 mai 2012, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/asp/2989> ; DOI : 10.4000/asp.2989

auteur ou un genre textuel. De ce fait, l'étude de la phraséologie au niveau textuel est tout à fait possible et s'avère complémentaire à la phraséologie linguistique, du fait qu' « elle permettrait de saisir des unités pour leur particularité discursives, contraintes par les normes textuelles et génériques.»<sup>154</sup>

Ce sont donc, à des segments préfabriqués facilement repérables dans certains genres auxquels aboutissent les travaux des linguistes. La dénomination d'un tel phénomène était variée mais recouvre en réalité le même fait de langue : « segments répétés » chez (Salem 1987), « paquets lexicaux » pour (Biber et al. 2004), « motifs séquentiels » dans les travaux de (Quiniou et al. 2012) et enfin « motifs » après les travaux de (Longrée et Millet 2013)

Les motifs sont des marqueurs discursifs : on pense par exemple au stock de formules relativement standardisées qui permettent d'introduire ou conclure les différentes étapes d'un exposé scientifique, aux formules caractéristiques de la littérature orale qui en assurent la mémorisation<sup>155</sup>.

Diwersy et Legallois précisent que

L'unité phraséologie ne serait plus alors dépendante de contraintes observées dans le système linguistique, mais de contraintes redevables à des styles d'auteurs, ou à des périodes ou encore –c'est le point qui nous intéresse ici- à des genres. Cette conception n'a rien d'absolument original : elle ne fait que reconsidérer l'ancienne acceptation du nom phrase sur laquelle s'est morphologiquement créé le terme de *phraséologie*, mais que la linguistique contemporaine a quelque peu perdu de vue.<sup>156</sup>

Dans les lignes qui suivent nous tenterons de retracer l'évolution de la notion de motif qui est une notion récente du fait que sa première utilisation date de 2001 à travers les

<sup>154</sup> Diwersy Sacha, Legallois Dominique L'apport de la méthodologie des motifs aux analyses phraséologiques en discours, in *Praxiling*, UMR 5267 CNRS, Université de Montpellier 3

<sup>155</sup> Longrée Dominique, Mellet Sylvie. (2013). Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours, in *Langages*, 189,(1), 65-79.

doi:10.3917/lang.189.0065. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-65.html#no82> consulté le 15/05/2016

<sup>156</sup> Diwersy Sacha, Legallois Dominique, *op. cit.*

travaux de traitement automatique des textes de Jean-Gabriel Ganascia<sup>157</sup>. Peu de temps après, les études commencent à émerger et celles de Longrée, Loung et Millet s’articulent autour de la même notion mais dans un autre domaine d’application, il s’agit de l’analyse de discours pour en étudier la structuration interne des textes<sup>158</sup> et leur architecture. A l’issue de cette étude, le motif est défini comme résultant d’une association récurrente de composantes variées. Une deuxième tentative desdits auteurs en 2013 se focalise d’avantage sur l’aspect textuel en évoquant le « motif textuel » puisque « ce type de motif étant défini par une fonction structurante ou discursive. »<sup>159</sup>

Quiniou, Cellier, Charnois et Legallois nous offrent une étude basée sur l’*itemset* qui prend en charge les trous appelés *gaps* dont le nombre peut varier et aller jusqu’à 5 mots et qui offre des séquences récurrentes ouvertes qui permettent d’analyser les clichés typiques à un corpus issu d’un genre ou d’un style donné. Le tableau suivant est repris de leur étude à titre illustratif

Motifs d’items	Exemples
des * plus * que	il a des morsures plus venimeuses que celles de ta bouche  des cailloux anguleux plus brillants que des marbres
on * et * qu’on	une rose qu’on respire et qu’on jette sur des tombeaux divins qu’on brise et qu’on insulte
le/la/l’ * qui * et * qui	la nuit qui m’opprime et qui trouble mes yeux  le grelot qui résonne et le troupeau qui bêle

<sup>157</sup> Ganascia Jean-Gabriel, Extraction automatique de motifs syntaxiques, Actes de TALN 2001, Tours, 2-5 juillet 2001

<sup>158</sup> Il s’agit de L’étude de la structuration interne des texte et à leur caractérisation au sein d’un corpus illustratif de Longrée, Loung et Mellet en 2008

<sup>159</sup> Kraif Olivier, Tutin Agnès , « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l’apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives », *Corpus* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 18 janvier 2018, consulté le 20/04/ 2018. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2889>

le * du * qui * dans	le vent du soir qui meurt dans le feuillage le bruit du vieux qui bêche dans la nuit
est * un * qui	est-ce un goéland qui bat de l'aile ? ta grâce est comme un luth qui vibre au fond du bois

**Tableau 2** Tableau Exemples de motifs d'items extraits de la poésie <sup>160</sup>

A travers le tableau précédent, nous remarquons que les motifs d'items se réalisent grâce aux composantes grammaticales de la phrase. Le lexique quant à lui, remplit les gaps au moyen des adjectifs, des verbes, des noms ...etc. Quiniou et *al.* expliquent que le gap n'est pas forcément rempli par le même nombre de mots, c'est le cas des deux premiers exemples donnés pour illustrer le motif d'item : **des \* plus \* que** puisque dans la première phrase le mot **morsures** est remplacé par deux mots dans le deuxième exemple : **cailloux anguleux**. C'est la raison pour laquelle les motifs d'itemsets précisent davantage la nature et la fonction des éléments variables dans les gaps.

Motifs d'items	Motifs d'itemsets
des * plus * que	des N plus ADJ que
on * et * on	N qu'on V et qu'on V
le/la/l' * qui * et * qui	le N qui V et (qui) V, le N qui V et le N qui V
le * du * qui * dans	le N du N qui V dans le N
est * un * qui	est-ce un N qui V, est comme un N qui V

**Tableau 3** Correspondance entre motifs d'items et motifs d'itemsets<sup>161</sup>

<sup>160</sup> Quiniou, Cellier Peggy, Charnois Thierry, Legallois Dominique. Fouille de données pour la stylistique : cas des motifs séquentiels émergents. Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT'12), Jun 2012, Liège, Belgique. pp.821-833, 2012.

Le but majeur à travers une telle étude est celui de « sélectionner les motifs pertinents parmi les motifs émergents d'itemsets qui sont extraits automatiquement : cela leur permet d'obtenir directement des patrons grammaticaux caractéristiques du genre de texte considéré. »<sup>162</sup>

A vrai dire, l'étude du motif se base sur les composantes grammaticales et lexicales et il est aussi un moyen permettant de définir les caractéristiques et le style qui résulte d'un genre du fait que : « les différentes variantes d'un même motif se distribuent elles aussi de manière significative selon les œuvres et les auteurs du corpus et contribuent ainsi à caractériser de manière pertinente et à différencier des modes d'énonciation et des styles différents.<sup>163</sup>

Toutes réflexions faites à propos de la notion de motif convergent vers les mêmes caractéristiques suivantes :

- Les motifs sont reconnus grâce à leur propriété de récurrence dont la fréquence d'occurrence est interprétable en fonction de la nature et la typologie du corpus à étudier.
- Les motifs sont des séquences d'une longueur variable.
- Un motif pourrait englober des éléments hétérogènes.
- Par leur régularité, les motifs ont une fonction. D'ailleurs, Legallois précise que

Quelle que soit la méthode, sont qualifiés de motifs seuls les segments présentant une régularité d'ordre lexical (un même paradigme lexical est employé dans le patron – par exemple, les lexèmes relatifs au corpus), et / ou fonctionnel, un motif possède une fonction sémantique, pragmatique, rhétorique discernable, voire une fonction d'organisation de plans textuels (...).<sup>164</sup>

Longrée et Mellet attribuent au motif deux fonctions: « structurante » et « caractérisante », la première garantit une certaine organisation stylistique au texte,

---

<sup>161</sup> Quiniou, Peggy Cellier, Thierry Charnois, Dominique Legallois, *op. cit.*

<sup>162</sup> Ibid.

<sup>163</sup> Mellet Sylvie, Longrée Dominique, Légitimité d'une unité textométrique : le motif, *in 11<sup>èmes</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Jun 2012, Liège, Belgique. Revue en ligne *Lexicometrica*, p. 715-728, 2012

<sup>164</sup> Legallois et al., *cit.in* Karif Olivier, Tutin Agnès, *op. cit.*

tandis que la seconde relève du genre de texte en question et le registre de langue qu'il emploie.

Bien que le motif soit similaire aux collocations en matière d'attraction de leurs composantes, il se distingue d'elles puisque pour pouvoir l'étudier, il faut prendre en considération non seulement les composantes stables, mais aussi celles qui sont variables. Dans les exemples qui suivent, nous comprenons comment intégrer les variations pour étudier le motif caractérisant un discours argumentatif en expliquant à chaque fois l'origine de la variation.

- 1- La variation peut provenir de la substitution d'un élément par un autre, il s'agit dans cette liste de la substitution du verbe aimer par le verbe vouloir ou souhaiter

ici j'aimerais en effet étudier

ici je voudrais en effet étudier

ici je souhaiterais en effet étudier

etc.

- 2- Les variations peuvent aussi venir de la permutation de deux éléments :

ici, en effet, j'aimerais étudier

- 3- La variation se fait par la présence vs absence d'un élément (opérations de suppression ou d'ajout) :

j'aimerais en effet étudier

ici j'aimerais étudier .

- 4- La variation s'observe aussi à travers les catégories grammaticales :

ici je souhaite en effet étudier

Le repérage et l'extraction des motifs se fait donc selon le principe général d'un patron auquel un étiquetage conserve les éléments suivants selon Dominique Legallois:

- les formes des unités invariantes, telles que les prépositions, les conjonctions, certains adverbes fréquents, etc. ;

- les lemmes de certains verbes très fréquents (auxiliaires, verbes aspectuels, verbes modaux, etc.) et la réduction des pronoms personnels à une forme canonique ;
- les catégories morpho-syntaxiques (nom commun, nom propre, adverbe, verbe, adjectif, etc.). Les tiroirs verbaux sont identifiés.<sup>165</sup>

Selon Millet et Longrée il existerait, selon le discours, des catégories de motifs qui se distribuent dans le texte. Souvent, leur distribution n'est pas une coïncidence. Dans notre étude nous tenterons de vérifier la distribution des motifs au sein d'un texte scientifique afin de comprendre comment sont-ils distribués.

---

<sup>165</sup> Legallois Dominique, Charnois Thierry et Poibeau Thierry, « Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des « motifs » », Lidil [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 18 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3950>



Chapitre III

Analyse phraséologique  
des introductions des  
mémoires

## I. Description du corpus

Afin de rendre cette recherche concrète, nous avons rassemblé un corpus contenant 86 introductions de mémoires, ces derniers sont préparés en vue de l'obtention d'un master de français dans les deux spécialités (littérature /sciences du langage). Les mémoires étudient, selon leur domaine de spécialité, soit des concepts ou des œuvres littéraires mais certains ont aussi une orientation didactique qui se place au carrefour des disciplines précitées. Après un cursus de licence de trois ans et un autre parcours de master en trois semestres, les étudiants s'engagent à rédiger leurs mémoires sous la responsabilité d'un directeur de recherche.

Les masterants,<sup>166</sup> dont la langue maternelle est l'arabe ou le berbère avec une minorité d'étudiants provenant de pays africains, sont censés maîtriser le français comme langue étrangère étant à la fois le moyen et la finalité dans leur cursus de formation universitaires. Entre autres, des anomalies au niveau de leurs écrits sont repérées et méritent d'être étudiées depuis plusieurs angles afin de faire surgir des stratégies de remédiation. Ces stratégies doivent être inscrites dans le cadre des littératies universitaires à mettre en application.

Pour ce qui est des critères de sélection, il est tenant de préciser que le critère majeur est celui de la disponibilité du corpus puisque la collecte s'est faite à partir de supports numériques téléchargés depuis le site web de la bibliothèque centrale de l'université Kasdi Merbah, Ouargla<sup>167</sup>. Lesdits mémoires étaient tous soutenus à la fin des années universitaires 2012-2013/2013-2014 et 2014-2015 puisque le master n'existait pas auparavant (système classique). Pour créer un répertoire pour notre corpus, nous avons établi une liste à partir des mémoires extraits de la page web citée en haut. La page indique l'existence de 170 résultats. Sur les cent soixante-dix mémoires trouvés, certains mémoires appartiennent au département d'anglais et d'autres ne pouvaient pas être téléchargés. Nous n'avons retenus que 86 mémoires rédigés en français (littérature et sciences du langage) qui concernent la période choisie.

---

<sup>166</sup> Le mot masterant a plus de 92000 entrées sur Google mais le mot n'est pas encore répertorié dans les dictionnaires de langue.

<sup>167</sup> Bibliothèque centrale de l'université Kasdi Merbah, Ouargla. Disponible sur <https://bu.univ-ouargla.dz/master/resultat.php?auteur&titre&departement=d9&recherche=Recherche>

### I.1. Pourquoi étudier les introductions des mémoires

Etant membre et affiliée au FEU<sup>168</sup>, notre objectif était celui d'inscrire notre travail dans une optique qui trouve sa place au sein de l'une des quatre équipes du laboratoire FEU. Il s'agit de de l'équipe PraTU<sup>169</sup> dont les fondements scientifiques se résument dans les points suivants :

- Principes méthodologiques et évolution des pratiques
- Représentations et perception de l'écriture universitaire
- Typologie des textes universitaires
- Contrat académique de rédaction
- Contre-plagiat
- Génétique du texte universitaire<sup>170</sup>

La maîtrise de la méthodologie rédactionnelle constitue un prérequis à la recherche scientifique. Ainsi, pour perfectionner la maîtrise de l'écriture à l'université, certaines pratiques méritent d'être soigneusement étudiées, ce qui permet, par la même occasion, de vérifier nos pratiques vis-à-vis de l'enseignement des matières à vocation méthodologique.

Une évolution des pratiques s'annonce comme une urgence, mais encore faut-il dans ce cas sortir des pratiques traditionnelles. Le figement est l'un des faits de langue qui est à présent, enseigné au sein des universités Européennes ce qui permet de remodeler les pratiques de l'enseignement de FLE. Un questionnement surgit, celui d'adapter ceci au niveau des scripteurs algériens.

Il s'agit de proposer, dans le cadre de cette étude, des solutions aux déficits scripturaux. Ces derniers doivent passer par une étape d'observation et d'analyse afin de proposer une méthodologie universitaire qui trace un cadre à l'écrit scientifique dont la structure est préalablement préfabriquée. Il s'agit autrement d'une structure sémantique que le

---

<sup>168</sup> Laboratoire au sein de l'université Kasdi Merbah à Ouargla dont l'acronyme désigne *Français d'Enseignement*

<sup>169</sup> Pratiques textuelles universitaire Universitaires : mémoires et thèses.

<sup>170</sup> Dahou Foudil, *Laboratoires de recherche scientifique, université Kasdi Merbah Ouargla*, DiPub-Ukmo, Ouargla, 2015, p. 282.

rituel de la rédaction scientifique impose en liant solidement une face méthodologique à un fond linguistique.

## I.2. Préparation à l'analyse automatique du corpus

De nos jours, les linguistes préfèrent gagner du temps en analysant des corpus d'une ampleur considérable, d'où le besoin accru d'une technologie qui traite les textes automatiquement. Leurs travaux en coopération avec les informaticiens a permis de créer un nombre important de logiciels qui rendent l'analyse des textes aisée et pratique. Grâce aux outils informatiques, des logiciels sont disponibles sur Internet, certains sont à accès libre, d'autres sont payants. Certaines universités peuvent, à la demande, offrir aux utilisateurs un accès exclusif à des outils gratuits sur des plateformes.

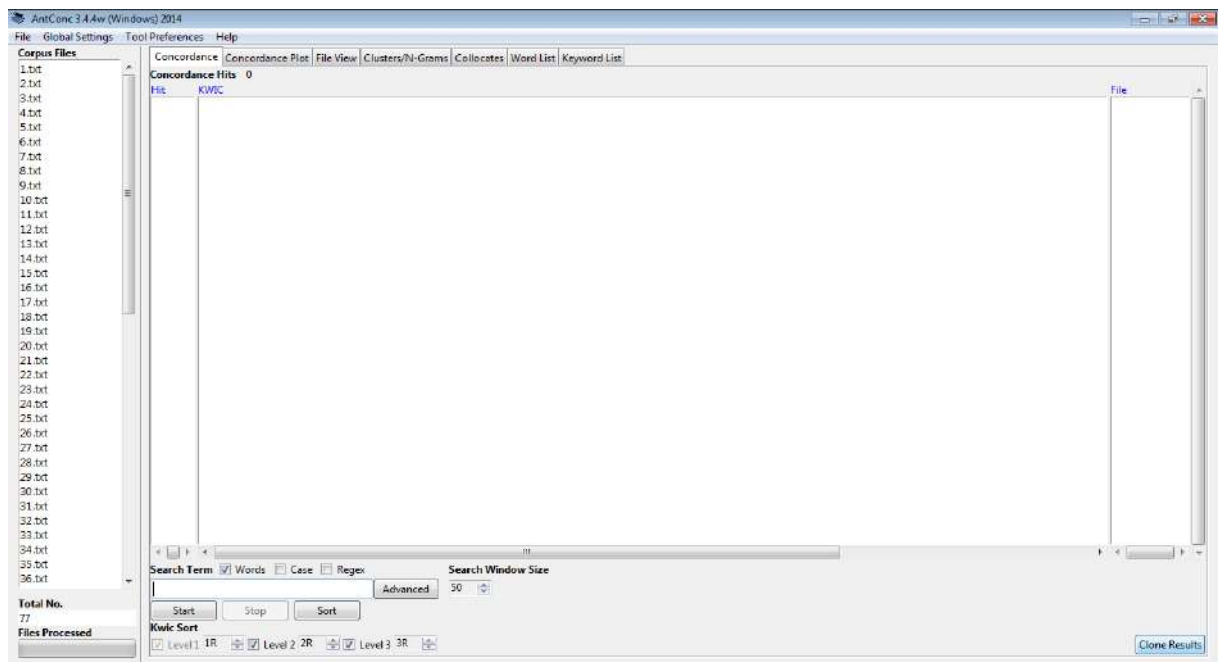
La plupart des logiciels trouvés sur Internet sont en langue anglaise et souvent, le tutoriel est présenté aussi dans la même langue et dont l'usage est très codifié. Pour notre cas, nous avons eu recours à l'usage du AntConc<sup>171</sup> pour pouvoir étudier -dans un premier temps- le niveau linguistique à travers l'extraction et l'analyse des *collocations*, et un autre indice qui relève du figement, à savoir le *motif*. Dans un second temps, nous avons utilisé le même logiciel afin de pouvoir extraire et étudier les motifs.

Le problème qui se présentait était celui de convertir les textes téléchargés en PDF du fait que ces logiciels ne peuvent analyser que les fichiers en .txt ou .html. Pour cela le AntConc est accompagné d'un autre logiciel qui permet de convertir les textes en format .txt en police unique. Pour pouvoir convertir notre corpus, il fallait télécharger l'intégralité des mémoires et lors de l'opération de conversion, le logiciel avait supprimé 6 mémoires. Et sur la liste finale 3 autres mémoires étaient vides, ce qui fait que nous avons abouti à un corpus composé de 77 mémoires desquels nous n'avons retenu que les introductions. Nous avons numéroté les documents .txt pour garder l'anonymat des étudiants dont les noms peuvent figurer dans les analyses au cas où les documents étaient téléchargés tels qu'ils sont. En effet, la colonne qui s'affiche dans l'onglet gauche constitue la liste anonyme composant notre corpus.

---

<sup>171</sup> AntConc et SDMC

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



En moyenne, les introductions faisant l'objet de cette étude sont rédigées en 3 pages de mémoires contenant approximativement 45 pages ce qui représente un pourcentage de 6,66% de l'intégralité du mémoire comme suit :



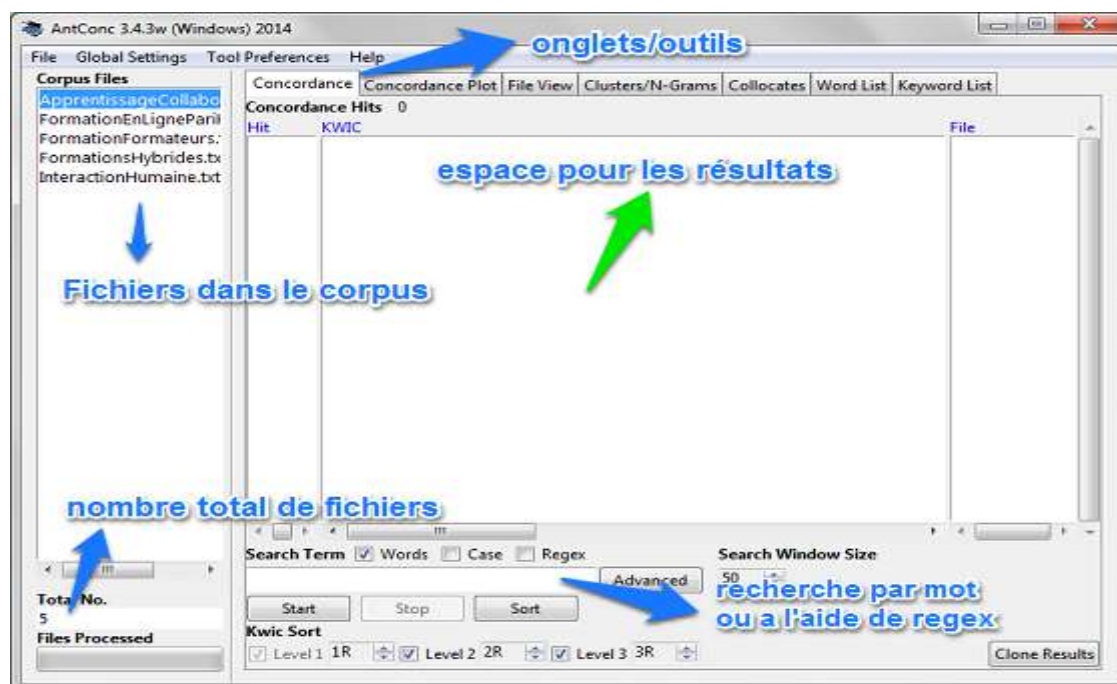
Le pourcentage de 6,66% pourrait être considéré comme étant un peu élevé puisque la plupart des spécialistes préconisent de ne pas dépasser 5%, soit deux pages et demie d'un mémoire de 45 pages.

## II. Déroulement de l'analyse

Comme nous l'avons précisé plus haut, pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé le AntConc qui est un concordancier gratuit développé par le professeur Laurence Anthony d'une université japonaise nommée Waseda. Le AntConc <sup>172</sup>se tâche d'identifier la structure du texte à l'aide de plusieurs fonctionnalités qui peuvent servir de support solide à la linguistique de texte. Ce qui nous intéresse le plus dans ce logiciel est surtout le fait qu'il permet d'analyser les collocations. En outre, il permet d'établir une liste des fréquences d'un mot et son contexte d'utilisation qui peuvent fournir à cette étude des informations nécessaires à la compréhension de la façon dont se comportent les mots et les structures dans les écrits ciblés.

Le logiciel accepte seulement les textes bruts (.txt /.html/. xml) dans la plupart des langues et accepte même certaines langues asiatiques, voire le chinois et le japonais.

La première page se présente comme suit



<sup>172</sup> Version AntConc 3.4.4w (windows)2014 disponible sur

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Pour rendre compte de notre étude, les résultats obtenus subiront une description et une analyse constituant un passage par deux étapes essentielles. La première étape est descriptive alors que la seconde est analytique.

### III. Analyse lexicométrique

L'introduction constitue l'accès au mémoire, elle permet d'entrer dans la matière à étudier ce qui requiert des étapes essentielles à savoir : une accroche, présentation du sujet, motivations, cadre théorique de la recherche, problématique, présentation de la démarche/méthodologie de recherche, objectif d'études et l'annonce du plan. Les introductions des mémoires n'englobent pas dans leur intégralité tous ces éléments mais elles reprennent la plupart de ces composantes.

Le contenu des introductions sera étudié à travers une analyse lexicométrique<sup>173</sup>. Lors de ce type d'analyse, certaines données sont importantes par leur usage dès qu'elles sont placées en haut de la liste. Le AntConc va nous permettre d'établir une *word list* qui regroupe l'ensemble du lexique employé dans notre corpus. D'autres fonctionnalités vont aussi nous permettre un accès direct à la *concordance*<sup>174</sup> et à la *concordance Plot*<sup>175</sup>, ceci nous aidera à repérer le vocabulaire le plus caractéristique des introductions des mémoires. Nous pouvons par la même occasion vérifier l'emplacement d'un mot donné dans notre corpus d'étude, ce qui fait de l'analyse quantitative une analyse qualitative

### IV. Première interprétation des occurrences

Après le téléchargement du corpus, le logiciel procède à l'analyse qui nous offre immédiatement une liste qui englobe l'ensemble des mots que regroupe l'ensemble du corpus.

---

<sup>173</sup> Il s'agit d'une analyse faite sur des textes en format numérique, c'est une analyse basée essentiellement sur des statistiques générées automatiquement.

<sup>174</sup> Présentation des mots dans leurs contextes minimaux à gauche et à droite

<sup>175</sup> Il s'agit de la même fonctionnalité que celle qui précède, à la différence de la présentation des résultats en graphique qui illustre l'occurrence et son lieu d'apparition dans le texte.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Nous reprendrons dans l'ensemble de notre travail des captures d'écran que nous collons directement dans le présent chapitre. Ce, pour avoir une meilleure visibilité des résultats obtenus à la fin de chaque analyse

Rank	Freq	Word	Lemma Word Form(s)
1	4554	de	
2	2914	la	
3	2787	l	
4	2380	et	
5	2032	le	
6	1734	les	
7	1575	à	
8	1490	d	
9	1341	des	
10	1322	dans	
11	1245	nous	
12	1195	en	
13	1111	est	
14	1056	une	
15	1052	un	
16	985	qui	
17	851	du	
18	782	pour	
19	660	que	
20	655	ce	
21	596	notre	

A travers cette première analyse des occurrences, nous remarquons d'abord que notre corpus se compose de 8014 *Word Types* et 86569 *Word Tokens*, en d'autres mots 8014 mots repris 86569 fois. Comme dans toutes les langues, les mots dont la fréquence est élevée est celle des particules grammaticales ou encore, ce qui est appelé les mots vides à l'exemple des prépositions, des articles, des pronoms relatifs...etc. Ce sont des mots-outils, quoi que utile pour articuler une phrase, celle-ci ne peut avoir de sens sans les mots pleins ou ce qui est encore appelé les mots lexicaux. Il faut être prudent en interprétant cette tête de liste qui pourrait englober certains mots lexicaux dont l'occurrence le place parmi les mots vides, c'est le cas du verbe *est* et le nom *langue*.



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Rank	Freq	Word	Lemma Word Form(s)
33	291	langue	
34	282	recherche	
35	276	étude	
36	267	ou	
37	245	elle	
38	244	ses	
39	238	ces	
40	233	sa	
41	232	sont	
42	230	plus	
43	228	travail	
44	223	texte	
45	217	c	
46	210	avons	
47	206	discours	
48	205	aux	
49	191	chapitre	
50	178	avec	
51	178	pas	
52	177	introduction	
53	174	entre	

Ce n'est qu'à la trente-troisième occurrence que commencent à apparaître les particules lexicales dont le mot *langue* a une fréquence considérablement élevée de 291 fois, cela se justifie par le fait qu'il s'agit de démontrer l'objet de cet écrit scientifique. Nous avons voulu accorder un intérêt spécial à ce mot en vérifiant son occurrence minimale dans un texte, suite à l'usage de la fonctionnalité de concordance, nous nous sommes rendu compte que le mot **langue** est souvent évoqué plus d'une seule fois dans le même texte comme suit :

Concordance Hits: 291

Search Term:  Words  Case  Regex  Advanced

Search Window Size: 30

Search Term: langue

Hit Location: Search Only 0

Lemma List:  Loaded

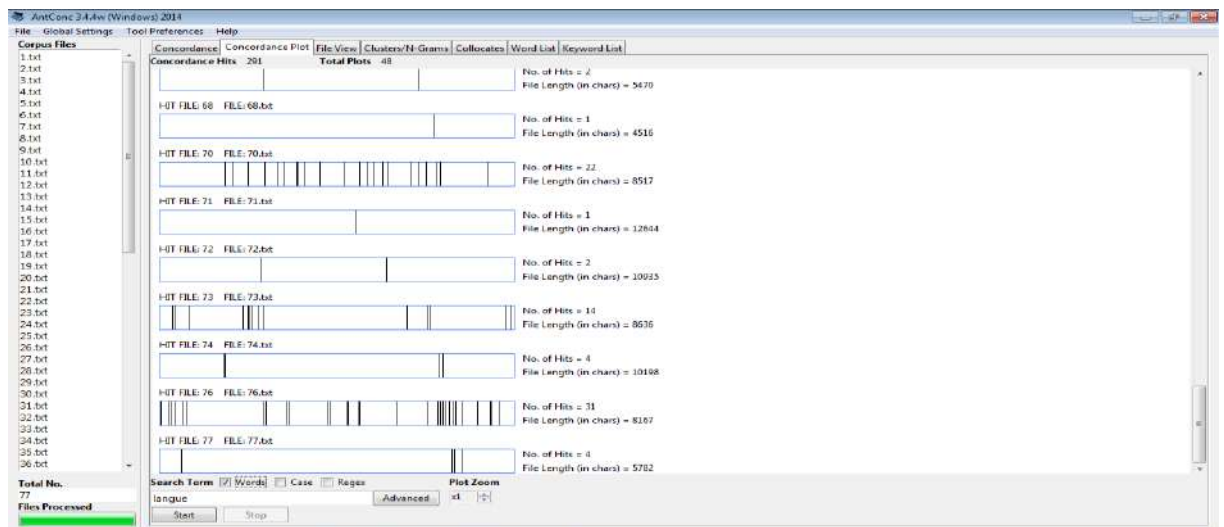
Sort by:  Invert Order

Sort by: Freq

Clone Results

En effet, dans le 76<sup>ème</sup> .txt ledit mot figure 31 fois de suite tout au long du travail comme le montre l'analyse de la concordance Plot suivante :

Analyse phraséologique des introductions des mémoires



Au départ, nous sommes partie de l’hypothèse que le mot langue apparaît avec une occurrence plus élevée pour les introductions des mémoires en sciences du langage. Après vérification notre hypothèse s’est confirmée, et le tableau suivant répertorie les .txt selon l’occurrence d’apparition du mot *langue*<sup>176</sup> non seulement selon la spécialité<sup>177</sup>, mais surtout selon le domaine de l’application. Nous avons remarqué qu’il s’agit en effet, des mémoires rédigés dans une optique didactique qui use davantage du mot *langue*. Le tableau suivant le démontre clairement :

.txt	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx	.tx
	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t
	14	21	23	25	26	32	35	37	41	49	50	52	54	55	56	70	73	76
Nomb re d’occ urren ces	5	25	5	10	6	9	16	12	17	10	18	7	6	6	9	22	14	31
Doma ine	S. L.	S. L.	Di d.	Di d.	Di d.	S. L.	Di d.	S. L.	Di d.	S. L.	Di d.	Di d.	Di d.	Di L.	Di d.	S. L.	Li t.	Di d.

<sup>176</sup> Nous n’avons retenu que les .txt dont l’occurrence est égale ou supérieur à 5

<sup>177</sup> Au département de langue française à l’UKMO, les étudiants étaient inscrits dans l’une des deux spécialités : sciences du langage et sémiologie de la communication et une seconde spécialité en littérature et analyse de discours.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Ces résultats sont dus au fait que les mémoires rédigés dans un penchant didactique se focalisent davantage sur les techniques à mettre en œuvre pour rendre l'apprentissage de la langue plus efficace. Nous pouvons juger qu'il s'agit d'un figement lexical en relation avec le domaine d'application du scripteur. Mais faut-il encore démontrer que le nombre des masterants inscrits en sciences du langage est plus élevé que celui de ceux en littérature.

Rank	Freq	Word	Lemma Word Form(s)
20	309	s	
27	364	a	
28	364	cette	
29	361	se	
30	333	comme	
31	317	son	
32	293	qu	
33	291	langue	
34	282	recherche	
35	276	étude	
36	267	ou	
37	245	elle	
38	244	ses	
39	238	ces	
40	233	sa	
41	232	sont	
42	230	plus	
43	228	travail	
44	223	texte	
45	217	c	
46	210	avons	
47	206	discours	

En tête des occurrences, paraît clairement les mots *recherche*, *étude* et *travail* qui apparaissent comme des synonymes mais dont l'occurrence pourrait être révélatrice. Les étudiants utilisent davantage le mot *recherche* et *étude* qui mettent en exergue la dimension scientifique du mémoire par rapport à l'usage du mot *travail* qui met l'accent sur l'apport et l'effort personnel.

Le mot *texte* représente pour sa part une occurrence de 223 fois, car il s'agit ici d'un indice qui relève de la spécialité des scripteurs qui étudient la langue et qui travaillent souvent sur des textes. Ces derniers sont à la fois le support et l'objet d'étude auquel on accorde un intérêt spécial dans son introduction. D'ailleurs les mots *discours*,

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

*scientifique, littérature* et *communication* n'apparaissent pas loin et permettent entre autres de caractériser les domaines d'applications.

### V. Extraction et analyse des collocations

La méconnaissance et la non maîtrise d'une phraséologie scientifique est parmi les problèmes qui entravent le parcours des étudiants lors de leur pratiques scripturales universitaires. C'est dans cette optique que notre étude doit, à ce niveau, traiter de la question des collocations qui offrent au scripteur un fond solide d'un déjà-là dans lequel il pourrait puiser pour la réalisation de ses écrits. Utiliser à bon escient ces collocations, n'est pas souvent donné à tout le monde, le vrai défi n'est pas celui de pouvoir expliquer les liens sémantiques entre les composantes d'une collocation, qui sont dans certains cas absurdes, mais de les employer de façon appropriée afin de bien structurer son écrit.

Le repérage et l'extraction des collocations se fera ici au moyen du logiciel AntConc, mais avant de commencer cette opération, nous reprenons les structures limitées selon lesquelles les collocations peuvent être réalisées. Comme elles ont été détaillées dans le chapitre qui précède, ces structures sont au nombre de sept:

1/ NOM+ adjectif =

2/ NOM (sujet) + verbe = (le téléphone sonne)

3/ Verbe +NOM(objet) = (annoncer une nouvelle)

4/ NOM +prép. + NOM = (garde à vue)

5/ VERBE + prép. +NOM = (mourir de peur)

6/ VERBE + adv. = (aimer follement)

7/ Adv. + ADJ. = (Sévèrement puni)

8/ prép + NOM = (de joie)

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

9/ adj + prep + **NOM** (le nom est complément de l'adjectif) = (cuit de fatigue)

10/ V + **NOM** (le nom est un complément « second ») Avoir quelqu'un en visite

Dans ce travail, nous ne gardons que les structures dont la base est un nom, puisque notre recherche va se faire à travers un lexique que l'étudiant doit, pour des contraintes méthodologiques, employer pour rédiger une introduction. Ceci se fera à travers un repérage systématique des structures syntaxiques<sup>178</sup> qui correspond à cette recherche outillées et qui rentre dans le TAL. Les collocations verbales et adverbiales seront volontairement omises puisque le risque des alternances syntaxique est considérablement élevé, mais qui s'annonce comme étant un sujet de recherche intéressant afin de vérifier la possibilité d'intégrer le figement syntaxique dans les critères définitoires des collocations.

Pour désigner les composantes d'une collocation, nous utiliserons ici une terminologie Mel'cukienne composée de : collocatif (C) qui désigne une lexie ou un phrasème et d'une base (B) qui est le constituant, pour pouvoir à chaque fois établir la différence entre ce qui est essentiel de ce qui est secondaire. Cela ne nie pas que nous pouvons les indiquer –en cas de besoin- selon leur fonction grammaticale.

Introduire un mémoire consiste à fournir des informations de manière progressive afin de pouvoir dans un premier temps, présenter la littérature élaborée à propos du sujet de recherche dont le choix se fait en raison des motivations du scripteur. Ce dernier tente ensuite de problématiser son travail et de proposer des hypothèses qui seront vérifiées au moyen d'une analyse que suggère une méthode donnée. L'introduction se termine enfin, avec une annonce de plan.

Le prolongement empirique de cette étude se fera au moyen des éléments que nous venons de citer. Nous les listerons en leur ajoutant certains lexèmes que nous jugeons

---

<sup>178</sup> D'ailleurs, en 2002, Tutin et Grossmann déclarent dans leur article « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif » que ce genre d'étude systématique des structures syntaxiques n'était pas encore fait.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

comme étant pertinents. Il s'agit donc de créer un inventaire au moyen de mots clés issus de la méthodologie de la rédaction d'une introduction pour vérifier les cooccurrences qui, par leur fréquence, peuvent donner lieu à des collocations. Le tableau suivant représente en effet les lexèmes<sup>179</sup> d'éventuelles collocations<sup>180</sup> qui seront repérées au moyen de la fonctionnalité *Collocates* de AntConc.

Pour amener et poser le sujet	Travail, recherche, étude, sujet, thématique, choix, motivation
Pour problématiser	Problème, problématique, question
Pour fixer les objectifs	Objectif, but
Pour présenter la méthodologie	Méthode, méthodologie, approche, domaine, matériel
Pour décrire le corpus	Corpus
Pour annoncer le plan	Plan

Bien que le logiciel rende le repérage des collocations plus pratique, il représente toutefois des limites pour la fonctionnalité des *Collocates* qui repère les cooccurrences selon leur proximité seulement. Les frontières des paragraphes peuvent être transgressées en indiquant une collocation dont les lexèmes se trouvent de part et d'autre des deux paragraphes. Un tel défaut nous oblige à vérifier à chaque fois le contexte de la collocation pour ne retenir que celles qui sont produites au sein de la même phrase.

### V.1. Collocations utilisées pour amener le sujet

Pour amener son sujet l'étudiant a souvent recours un lexique lui permettant d'exposer le cadre théorique de son travail de recherche en justifiant ses choix. Nous étudierons

<sup>179</sup> Nous ne pouvons dans ce cas dire si il s'agit de la base ou du collocatif, ceci sera vérifié pour chaque lexème lors de l'analyse de la collocation.

<sup>180</sup> Nous ne retenons ici que les cooccurrences dont la fréquence est égale ou supérieure à 5, mais trois seulement seront expliquées au moyen des Concordances et des Concordances Plot et le reste sera listé à la fin de l'analyse.

les collocations que les étudiants emploient pour amener leur sujet dans cette section en vérifiant les collocatifs qui s'associent aux mots clés que nous avons listés en haut.

### V.1.1. Collocation à base<sup>181</sup> du lexème *travail*

Nous commençons d'abord par le lexème *travail* dont les collocations sont présentées comme suit :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	106	57	49	de
2	103	100	3	notre
3	57	54	3	ce
4	39	0	39	nous
5	36	0	36	recherche
6	27	22	5	le
7	26	23	3	dans
8	18	0	18	en
9	15	2	13	est
10	13	12	1	un
11	13	8	5	que
12	12	0	12	s
13	12	12	0	présent
14	12	4	8	par
15	11	10	1	du
16	11	3	8	d
17	10	5	5	à
18	10	0	10	trois
19	9	0	9	se
20	9	3	6	pour
21	9	0	9	l

Le premier collocatif associé au lexème *travail* est celui de *recherche* avec une cooccurrence de 36 fois à droite dans l'ensemble des concordances, souvent précédée de l'adjectif possessif (notre) qui implique l'étudiant tout en exprimant la modestie faisant partie des principes d'un mémoire.

<sup>181</sup> A base de, ne désigne pas ici la base désignant le collocataire et s'opposant au collocatif car il pourrait s'agir de l'un comme de l'autre toute au long de l'extraction des collocations.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

The screenshot shows the AntConc 3.4.4v (Windows) 2014 interface. The main window displays a concordance plot for the search term 'travail de recherche'. The plot shows 36 hits across various files (1.txt to 36.txt). The search term is highlighted in blue in the original image. The interface includes a menu bar (File, Global Settings, Tool Preferences, Help), a toolbar (Concordance, Concordance Plot, File View, Clusters/N-Grams, Collocates, Word List, Keyword List), and a search window at the bottom with options for 'Words', 'Case', and 'Regex', and a search window size of 50. The search term is 'problématique' and the search window size is 50. The search window also has buttons for 'Start', 'Stop', and 'Sort', and a 'Kwic Sort' section with checkboxes for 'Level 1 2R', 'Level 2 2R', and 'Level 3 2L'. A 'Clone Results' button is located at the bottom right of the search window.

L'analyse de la collocation au moyen de la fonctionnalité *Concordance Plot* nous indique l'usage de cette collocation dans 22 .txt, soit un pourcentage de 28,94% et presque 1/3 de la totalité de notre corpus, il s'agit donc bien d'une collocation propre à ce genre d'écrits.

Sur le plan sémantique, il s'agit d'une collocation régulière dont le sens est prédictible et dont la structure syntaxique correspond à l'une des structures indiquée plus haut (**NOM** +prép. + **NOM**).

Un tel usage élevé de la collocation *travail de recherche* pourrait aussi être justifié par la proximité sémantique des deux composantes, souvent, utilisées comme synonymes.

A travers la même analyse, nous avons remarqué l'association du collocatif *présent* à la base **travail**, cette cooccurrence s'élève à une fréquence de 12, placées toutes à gauche comme suit :



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

The screenshot shows the AntConc 3.4.0w (Windows) 2014 interface. The main window displays a concordance search for the term 'travail'. The search results are as follows:

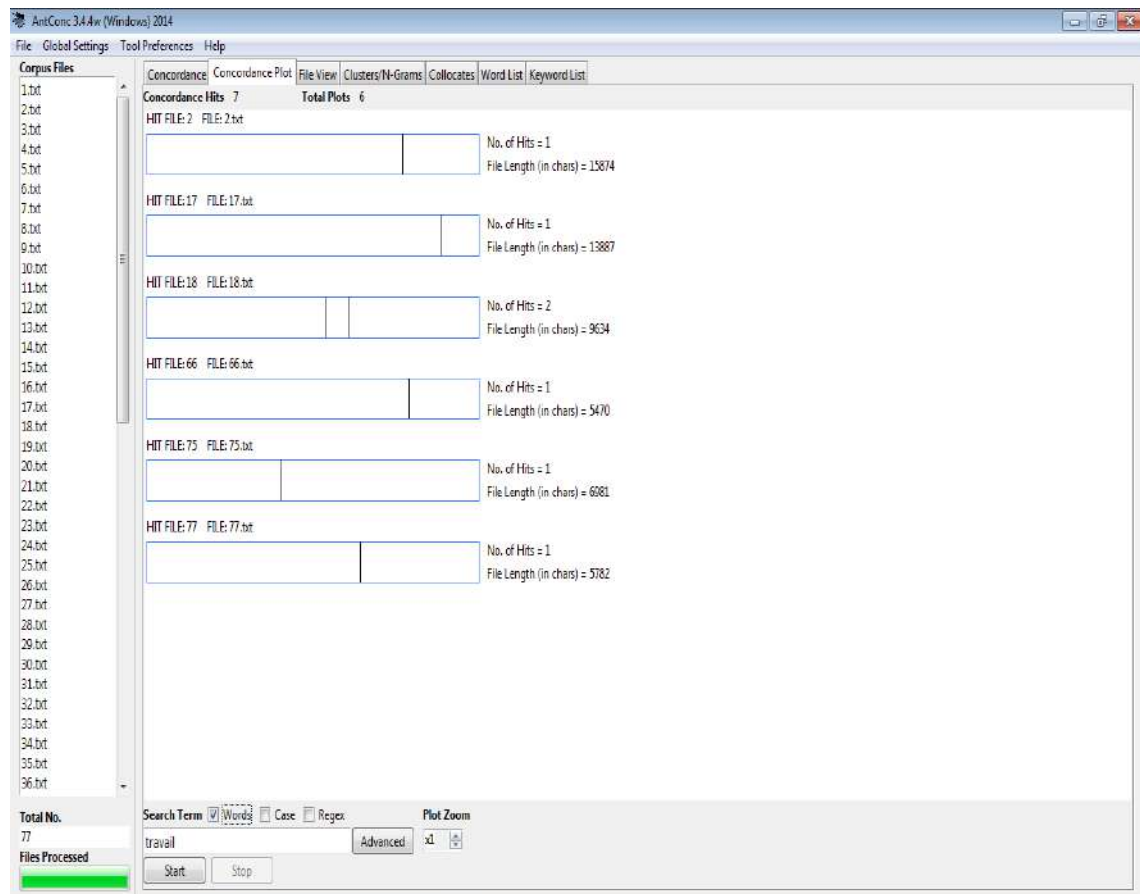
Hit	KWIC	File
1	ammatl et stylistique. Nous essayons dans le <b>présent travail</b> , d'extraire certaines caractéris	15.txt
2	la partie la plus importante dans le <b>présent travail</b> , il s'agit de détecter les	24.txt
3	la compréhension de l'écrit). 6 ¶ Dans le <b>présent travail</b> qui s'inscrit dans le champ	26.txt
4	infirmées ou confirmées tout au long du <b>présent travail</b> intitulé « Les stratégies discours	30.txt
5	ication et d'expression. Subséquemment, notre <b>présent travail</b> qui s'inscrit dans la perspe	32.txt
6	ction générale. Notre objectif premier de ce <b>présent travail</b> est de savoir comment peut-on	34.txt
7	B.D ou la caricature. Donc, le <b>présent travail</b> de recherche a pour objet d'	38.txt
8	du programme au contexte réel. Dans le <b>présent travail</b> , notre objectif consiste à détermi	51.txt
9	s de la deuxième année master 2013/2014. Le <b>présent travail</b> s'inscrit dans le domaine de	68.txt
10	'apporter des éléments de repenses dans notre <b>présent travail</b> , de plus il se réalise pour	68.txt
11	des sois, de l'instance hétéronome. Le <b>présent travail</b> , par son « a priori » méthodologiqu	72.txt
12	les deux à la fois. Dans le <b>présent travail</b> , nous essayerons de comprendre	76.txt

Cette collocation n'apparaît qu'une seule fois dans 12 .txt avec une moyenne de 15.58% de l'intégralité des introductions. La collocation occupe souvent le statut d'un CCL, soit 9/12 des contextes relevés. Ce qui a attiré notre attention, cependant, c'est le sens du collocatif qui pourrait prêter à équivoque du fait qu'en réalité le premier sens de *présent* a une valeur temporelle, qui en association avec la base *travail* met l'accent sur son aspect immédiat.

La majeure partie des scripteurs utilise ladite collocation afin de mettre en exergue l'actualité de leur travail utilisée à bon escient.

Le verbe *réaliser* s'annonce comme l'un des verbes qui a le plus d'affinité avec la base *travail* avec 7 coocurrences. Ces dernières n'apparaissent pas forcément au même niveau du texte comme nous le montre la fonctionnalité de Concordance Plot dans les résultats suivants :

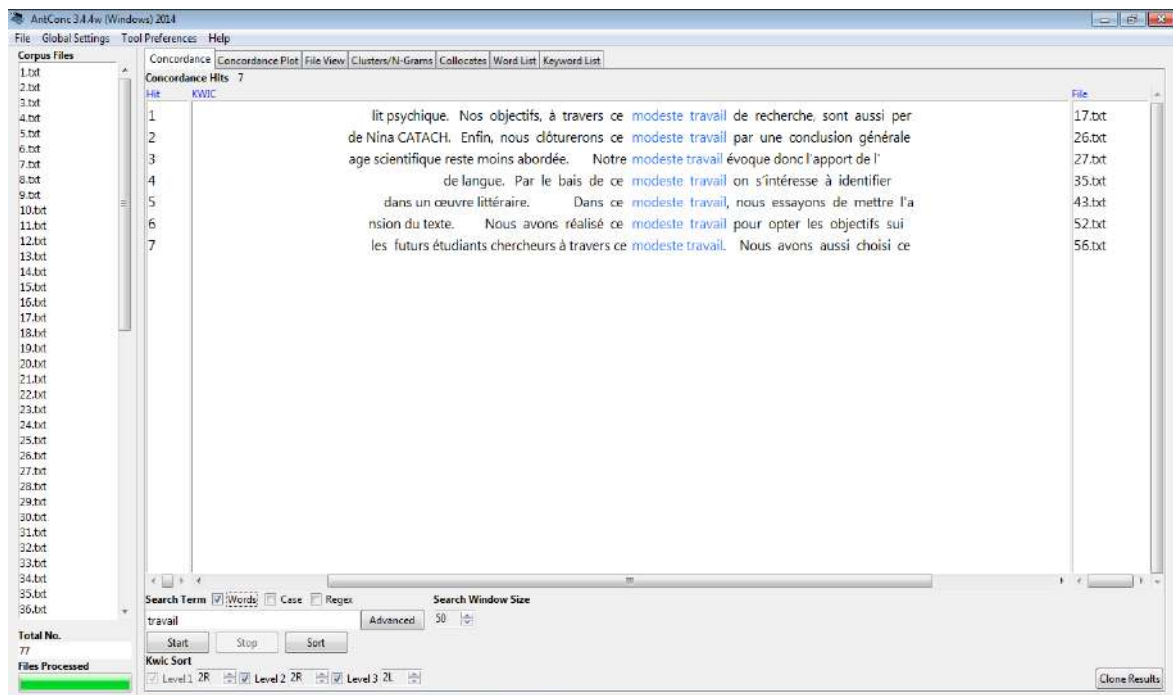
## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



L'affinité sémantique entre le verbe *réaliser* et le nom *travail* se justifie par son caractère motivé. Autrement dit, le collocatif est doté d'une valeur référentielle qui met en exergue le passage progressif à l'état réel de ce qui n'existait au début que dans l'esprit. C'est la raison pour la laquelle *faire notre travail* n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus.

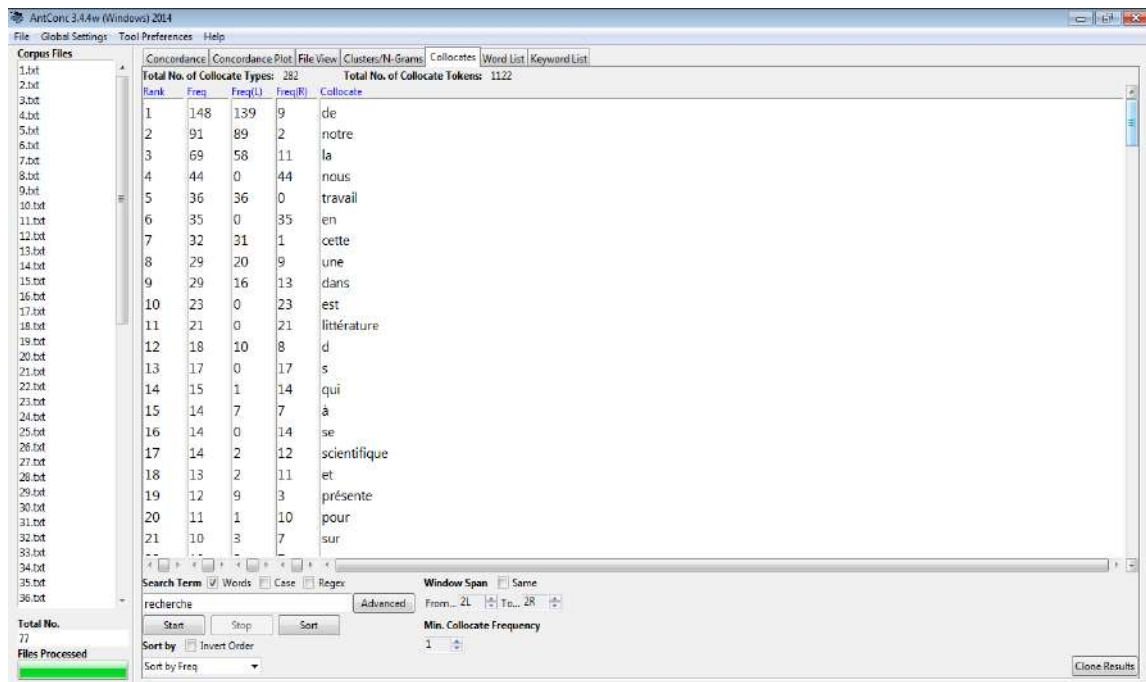
L'adjectif *modeste* est aussi en cooccurrence avec *travail* à travers 7 introductions dont le pourcentage est de 9,09% de l'intégralité de notre corpus. Il s'agit ici d'une autre collocation régulière où le collocatif garde son premier sens qui est généralement prédictible. Ceci est dû au souci des étudiants à marquer leur position dans le monde de la recherche en tant que débutant.

Analyse phraséologique des introductions des mémoires



V.1.2. Collocation à base du lexème *recherche*

Le lancement de l'analyse de la collocation à base du lexème *recherche*, nous donne les résultats suivants



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Il est évident que le logiciel nous affiche en tête des résultats la même collocation que celle obtenue lors de la recherche précédente. Du fait que *travail de recherche* constitue déjà une collocation, nous ne la détaillerons pas à ce niveau.

Le lexème *littérature*, représente pour lui une autre cooccurrence dont la fréquence a atteint les 21 fois à droite de la base. Le collocatif *littérature* est dans l'ensemble des cas précédé de la préposition *en*, précisant et indiquant le domaine de la recherche. Il s'agit aussi d'une collocation régulière dont le sens des composantes est prédictible. Cette collocation nous a fait penser à la possibilité de trouver une collocation similaire à cette dernière mais qui soit éventuellement composée du collocatif *littéraire*, mais ce dernier adjectif n'apparaît à aucun moment dans notre corpus.

The screenshot displays the AntConc 3.4.4w (Windows) 2014 interface. The main window shows a list of concordance hits for the search term 'recherche en littérature'. The hits are numbered 1 through 21, corresponding to the 'Corpus Files' list on the left. The text of the hits is displayed in the center, with the search term highlighted in blue. The 'File' column on the right indicates the source file for each hit, mostly '7.txt' and '18.txt'. At the bottom, there are search options and a 'Clone Results' button.

Hit	Text	File
1	est néfaste. Il est évident qu'une recherche en littérature se situe au carrefour des	7.txt
2	la situation et l'état de la recherche en littérature dans la revue. Quel est	7.txt
3	. Quel est, donc, l'état de la recherche en littérature en Algérie à travers les	7.txt
4	d'explorer un nouveau champ de la recherche en littérature qui est moins épuis	7.txt
5	♀ Il pourrait exister une tradition de recherche en littérature spécifique au co	7.txt
6	et d'énumérer les éléments constituant une recherche en littérature dans les articles scienti	7.txt
7	ce sujet de l'état de la recherche en littérature dans la revue Synergies A	7.txt
8	deux parties. La première partie, intitulé La recherche en littérature, met en évidence	7.txt
9	troisième point précisera les étapes d'une recherche en littérature. Dans le quatrième	7.txt
10	sur les trois piliers essentiels d'une recherche en littérature : œuvre, auteur, mé	7.txt
11	du travail des chercheurs. En effet, la recherche en littérature peut donner lieu à	18.txt
12	nous interroger sur l'état de la recherche en littérature au sein de l'université	18.txt
13	sera : Quel est l'état de la recherche en littérature dans les écrits scienti	18.txt
14	nous interroger sur l'état de la recherche en littérature dans ces écrits universit	18.txt
15	était de savoir l'état de la recherche en littérature au niveau de notre uni	18.txt
16	et, évidemment, constitue l'état de la recherche en littérature dans les écrits scienti	18.txt
17	alité de leurs écrits universitaires dans la recherche en littérature. 7 ♀ En vue de	18.txt
18	intitulé Eléments théoriques portant sur la recherche en littérature à l'université ; nous	18.txt
19	le premier chapitre, intitulé Aperçu sur la recherche en littérature, nous essayerons de don	18.txt
20	. Le deuxième chapitre, ayant comme titre La recherche en littérature et les écrits scientifiq	18.txt
21	rôle de l'écrit scientifique dans la recherche en littérature. Le troisième cha	18.txt

La vérification de la liste des concordances nous a révélé la présence d'un autre lexème ayant des affinités avec cette collocation, il s'agit de *état* qui apparaît à 7 reprises donnant la suite suivantes : *état de la recherche en littérature*. Il pourrait donc s'agir d'une étape où le scripteur en littérature doit exposer l'état de la recherche en

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

littérature. Mais le problème qui se pose ici, est celui de caser ou non *recherche en littérature* dans notre liste des collocations du fait que celle-ci n'existe que dans deux introductions sur les 77, constituant notre corpus. Le faible pourcentage de 2,59 % des introductions ayant employé cette cooccurrence prête à équivoque lorsqu'il s'agit de les classer ou non parmi les collocations. Peut-être faudrait-il travailler sur un corpus dont les introductions seront exclusivement extraites des recherches en littérature afin de pouvoir les classer dans ladite liste. Ceci ne relève pas de nos tâches à présent du fait que notre objectif est celui de repérer les collocations disciplinaires.

La collocation *recherche scientifique*, représente une fréquence de cooccurrence de 14 fois au long du corpus mais deux cooccurrences seront omises car à travers les concordances, nous remarquons l'existence de deux cas que nous ne pouvons pas comptabiliser du fait que la sélection faite selon la proximité a repéré les suites suivantes :

The screenshot shows the AntConc 3.4.4w (Windows) 2014 interface. The main window displays concordance hits for the search term 'recherche scientifique'. The interface includes a file list on the left, a concordance table with columns for Hit, KWIC, and File, and a search window at the bottom. A red box highlights a specific KWIC hit: 'INTRODUCTION Au sein du développement scientifique, la recherche dans ce dernier o'.

Hit	KWIC	File
1	France, et qui s'intéresse à la recherche scientifique francophone internationa	7.txt
2	primordiale celui de la contribution à la recherche scientifique, qui oblige chaque étudi	8.txt
3	et organisée, ce qui va enrichir notre recherche scientifique et de développer et d'accum	10.txt
4	publication est devenue l'objectif de la recherche scientifique. Et par ce biais, l'informa	15.txt
5	, ça coupe: ça jouit.» I Au fait, la recherche scientifique, en général, permet au	18.txt
6	tibles, thèses, etc.). Dans tout travail de recherche scientifique, que ce soit en litté	18.txt
7	premier but est la contribution de la recherche scientifique .Ce but fait que chaq	20.txt
8	INTRODUCTION Au sein du développement scientifique, la recherche dans ce dernier o	22.txt
9	contexte scientifique accompli une communication scientifique. Notre recherche soulève une questi	27.txt
10	universitaire ou dans le domaine de la recherche scientifique en générale. Par ailleurs,	45.txt
11	dans le cadre de l'activité de recherche scientifique se sont des écrits scien	63.txt
12	dans lequel se réalise, nous définissons la recherche scientifique ainsi que les écrits	63.txt
13	selon Dr.Tran Din Chinh comme: « Une recherche scientifique personnelle mené par	64.txt
14	type. Titre dans le domaine de la recherche scientifique et technologique, est pl	75.txt

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

La fréquence s'élève à 15,58%, et le sens s'avère compositionnel du fait que le collocatif vient qualifier et souligner la valeur scientifique de la recherche.

*Présent* s'avère aussi comme étant un autre collocatif qui s'associe bien à la base *recherche*, il s'agit de mettre un accent sur la valeur actuelle de la recherche avec une cooccurrence de 12 fois au long du corpus. Sur les 12 cooccurrences, nous remarquons qu'il s'agit de deux formes différentes où *présent* apparaît à gauche de la base comme adjectif avec 9 cooccurrences. Or, dans le reste des cas il s'agit du verbe *se présenter* conjugué au présent de l'indicatif comme le démontre les concordances suivantes :

AntConc 3.4.4w (Windows) 2014

File Global Settings Tool Preferences Help

Corpus Files

42.txt  
43.txt  
44.txt  
45.txt  
46.txt  
47.txt  
48.txt  
49.txt  
50.txt  
51.txt  
52.txt  
53.txt  
54.txt  
55.txt  
56.txt  
57.txt  
58.txt  
59.txt  
60.txt  
61.txt  
62.txt  
63.txt  
64.txt  
65.txt  
66.txt  
67.txt  
68.txt  
69.txt  
70.txt  
71.txt  
72.txt  
73.txt  
74.txt  
75.txt  
76.txt  
77.txt

Concordance Hits 12

Hit KWIC File

1 « Garçon manqué » de NINA Bouraoui. Dans cette présente recherche, nous avons utilisé deux  
2 fférents aspects de notre problématique. Cette présente recherche contient deux parties. La  
3 qui le pousse de faire cela. La présente recherche se divise en deux chapitres étr  
4 itable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes  
5 qui obéit à certaines règles. La présente recherche s'inscrit sous la techniqu  
6 désert algérien. Tout au long de la présente recherche nous tenterons d'y répondre en  
7 itable communication scientifique de fin de recherche se présente sous plusieurs formes,  
8 vérifier nos hypothèses, nous diviserons la présente recherche à deux parties ; celle étant t  
9 ». Après quoi, nous nous baserons dans notre présente recherche sur une approche sémiologi  
10 -quêteurs kabyles ? Tout au long de la présente recherche nous tenterons d'y répondre en  
11 ¶Introduction générale Dans la présente recherche, nous axerons notre travail sur  
12 courtes. Dans ce cadre de travail de recherche se présente dans de trois chapitres.

1.txt  
2.txt  
5.txt  
7.txt  
8.txt  
10.txt  
15.txt  
25.txt  
38.txt  
39.txt  
51.txt  
63.txt

Search Term  Words  Case  Regex Search Window Size 50

recherche Advanced

Start Stop Sort

Kwic Sort  Level 1 2R  Level 2 2R  Level 3 2L

Clone Results

Total No. 77

Files Processed

### V.1.3. Collocation à base du lexème *étude*

Toujours dans la même catégorie des bases qui à première vue apparaissent comme des synonymes, nous nous intéressons à présent à la base *étude* qui manifeste aussi une attraction avec certains collocatifs que nous détaillerons comme suit :

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	93	71	22	l
2	76	71	5	d
3	67	63	4	notre
4	64	31	33	de
5	35	30	5	une
6	35	34	1	cette
7	32	0	32	nous
8	29	0	29	des
9	29	28	1	corpus
10	27	21	6	à
11	26	9	17	sur
12	22	14	8	dans
13	21	5	16	la
14	18	0	18	et
15	16	7	9	est
16	14	0	14	se
17	14	0	14	qui
18	14	7	7	pour
19	12	0	12	s
20	12	12	0	objet
21	12	0	12	le

Le collocatif *corpus* apparaît en collocation avec *étude* avec une fréquence de 29 fois comme nous l’apercevons dans les résultats suivants :

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Hit	KWIC	File
1	les manifestations de ces notions dans le <b>corpus d'étude</b> . Quant au troisième chapitre, il	3.txt 2 1
2	de la nouvelle proposée en tant que <b>corpus d'étude</b> . Nous avons présenté enfin un	6.txt 5 1
3	<b>pu thématiquement constitue le premier pas d'étude. Le corpus qui servira cette étude a</b>	14.txt 13 1
4	la bibliothèque, nous avons délimité notre <b>corpus d'étude</b> aux avant-projets des deux	18.txt 17 1
5	de la littérature. Quant au choix du <b>corpus d'étude</b> , celui-ci porte sur les	18.txt 17 2
6	la forme et le fond de notre <b>corpus d'étude</b> et, en second lieu, à	18.txt 17 3
7	expliquer le choix des étudiants de leur <b>corpus d'étude</b> , du thème et de la	18.txt 17 4
8	pratique et est intitulée Étude analytique du <b>corpus d'étude</b> . C'est là où réside	18.txt 17 5
9	travail, parce que l'analyse de notre <b>corpus d'étude</b> constituera le stade où nous	18.txt 17 6
10	'est où nous expliquerons le choix du <b>corpus d'étude</b> dans les avant-projets et	18.txt 17 7
11	l'étude thématique et problématique de notre <b>corpus d'étude</b> . L'étude méthodologique, forme le	18.txt 17 8
12	méthodes qu'appliquent les étudiants sur leur <b>corpus d'étude</b> ; et nous tenterons de justifie	18.txt 17 9
13	n et dans son contexte communicatif. Notre <b>corpus d'étude</b> représente un ensemble d'exemp	31.txt 30 1
14	laquelle on choisit cette dernière comme un <b>corpus d'étude</b> , la réalisation de ce travail	35.txt 34 1
15	dans cette recherche, nous avons pris comme <b>corpus d'étude</b> le roman de voyage intitulé :	47.txt 46 1
16	nous présenterons dans un premier temps notre <b>corpus d'étude</b> , et dans un deuxième temps,	49.txt 48 1
17	AM forme un autre partie de notre <b>corpus d'étude</b> , puisqu'il est un élément	51.txt 50 1
18	scolaire de 5 <sup>ème</sup> année primaire est notre <b>corpus d'étude</b> , en essayant de montrer à	52.txt 51 1
19	enseignement du français au secondaire. Comme <b>corpus d'étude</b> à notre travail, nous avons	53.txt 52 1
20	raires sous le nom de Montesquieu. Notre <b>corpus d'étude</b> est Lettres persanes, œuvre majeure	74.txt 73 1
21	? Et que représente l'Autre dans le <b>Corpus d'étude</b> ? Pour répondre à cette probléma	74.txt 73 2
22	cessité d'interroger le culturel dans notre <b>corpus d'étude</b> pour pouvoir ensuite l'élargir	74.txt 73 3
23	'agit d'une revue générale de notre <b>corpus d'étude</b> . En fait, nous allons présenter	74.txt 73 4
24	Khadra pour savoir dans quel point notre <b>corpus d'étude</b> , de point de vue thématique	75.txt 74 1
25	le cotexte (le roman). Deuxièmement, notre <b>corpus d'étude</b> exerce son autorité sur le	75.txt 74 2
26	dans un code social à savoir le <b>corpus d'étude</b> exerce une autorité et invoque	75.txt 74 3
27	la méthode historique permettra de situer notre <b>corpus d'étude</b> dans un contexte socio-historique	75.txt 74 4
28	années 90. Ainsi, nous présenterons notre <b>corpus d'étude</b> qui était publié successivemen	75.txt 74 5
29	, nous passerons à l'étude de notre <b>corpus</b> . Cette <b>étude</b> nous mènera à aborder	75.txt 74 6

Dans la majeure partie des cas *étude* apparaît comme complément de nom, il n'y a que deux cooccurrences qui ne peuvent être comptabilisées du fait qu'il s'agit d'une parution par rapprochement seulement. La collocation *corpus d'étude* se manifeste avec une régularité sémantique du fait que le corpus est souvent l'objet d'une étude, qu'elle soit littéraire ou linguistique.

*Objet d'étude* est une collocation avec une fréquence de cooccurrence de 12 fois à gauche dans 9 .txt, soit 11, 68% de l'ensemble des textes. Sur le plan sémantique, il s'agit toujours d'une cooccurrence régulière sous forme d'un nom et d'un complément de nom. Sur le plan sémantique objet d'étude pourrait être similaire à *sujet d'étude* qui est employé une seule fois dans l'ensemble des introductions, l'exemple suivant nous montre le contexte comme suit : « Ses travaux montrent bien qu'il s'agit d'un vaste sujet d'étude. »<sup>182</sup> Mais, nous remarquons ici, que nous ne pouvons substituer dans cet exemple *sujet* par *objet*.

<sup>182</sup> .txt 26



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

AntConc 3.4.4w (Windows) 2014

File Global Settings Tool Preferences Help

Concordance Concordance Plot File View Clusters/N-Grams Collocates Word List Keyword List

Corpus Files

Concordance Hits 12

Hit	KWIC	File
1	du désir de lire, qui font l'objet d'étude de plusieurs théoriciens surto	1.txt
2	image « texte imagé ». Tant que notre objet d'étude est les textes insérés dans	14.txt
3	en y intégrant, la description de l'objet d'étude et son contenu que ce	14.txt
4	'avoir une vision d'ensemble sur notre objet d'étude. Le plan de notre travail	15.txt
5	t « constitutifs » 4 Elle a fait aussi l'objet d'étude dans les universités algérien	26.txt
6	, le présent travail de recherche a pour objet d'étude « le calligramme », de dénoter et	38.txt
7	cultures mises en contact, c'est l'objet d'étude de la littérature comparée qui	43.txt
8	constatation, nous avons choisi l'anaphore comme objet d'étude, en raison de sa fonction	45.txt
9	ste un domaine relativement récent prenant pour objet l'étude de la construction du texte,	45.txt
10	ceci au niveau de ce manuel scolaire objet d'étude. 6 «Le matériel didactique	69.txt
11	les classer selon le sujet et l'objet d'étude. Pour sa part, la méthode	69.txt
12	«traditionnelle. »8. Le récit de voyage comme objet d'étude de l'imagologie qui met	71.txt

Total No. 77  
Files Processed

Search Term  Words  Case  Regex Search Window Size 50  
Advanced Start Stop Sort  
Kwic Sort Level 1 2R Level 2 2R Level 3 2L Clone Results

AntConc 3.4.4w (Windows) 2014

File Global Settings Tool Preferences Help

Concordance Concordance Plot File View Clusters/N-Grams Collocates Word List Keyword List

Corpus Files

Concordance Hits 7

Hit	KWIC	File
1	l'étudiant doit présenter un travail de fin d'étude en vue de l'obtention	8.txt
2	'étudiant, afin de réaliser son travail de fin d'étude, peut s'interroger sur les	18.txt
3	recherche est couronnée par un travail de fin d'étude qui résume le parcours de	22.txt
4	mènent à faire allusion aux mémoires de fin d'étude élaborés sous forme d'un	44.txt
5	fice des sciences ». Ainsi, les mémoires de fin d'étude des étudiants de l'institut	44.txt
6	d'un certain nombre de mémoires de fin d'étude de licence de français de	62.txt
7	erche, précisément, le texte de mémoire de fin d'étude, et les typologies des c	63.txt

Total No. 77  
Files Processed

Search Term  Words  Case  Regex Search Window Size 50  
Advanced Start Stop Sort  
Kwic Sort Level 1 2R Level 2 2R Level 3 2L Clone Results

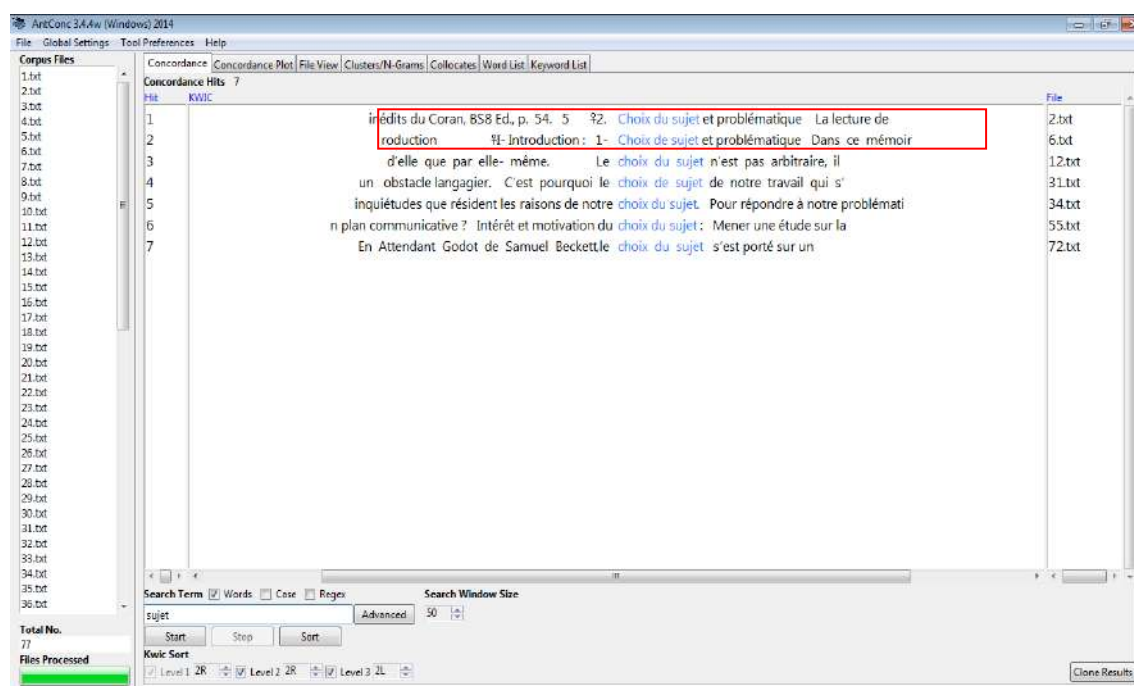
Le tableau qui précède nous illustre un autre rapprochement qui nous offre la collocation *fin d'étude*, lorsque nous soumettons cette collocation à une observation minutieuse, nous remarquons qu'elle se distribue de façon presque équitable à deux autres lexèmes que nous considérons comme étant proches. Il s'agit des suites : travail de fin d'étude / mémoire de fin d'étude. Ladite collocation est aussi régulière.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Le reste des collocations dont la fréquence est égale ou supérieure à 5 se présentent comme suit :

### V.1.4. Collocations à base du lexème *sujet*

Pour ce lexème, la première cooccurrence manifeste de prime à bord une fréquence réduite de 7 cooccurrences, il s'agit du lexème *choix*. Mais la vérification des concordances nous permet de remarquer que dans deux cas il s'agit d'un intitulé que certains étudiants ont inséré dans leurs introductions sous forme de titre.



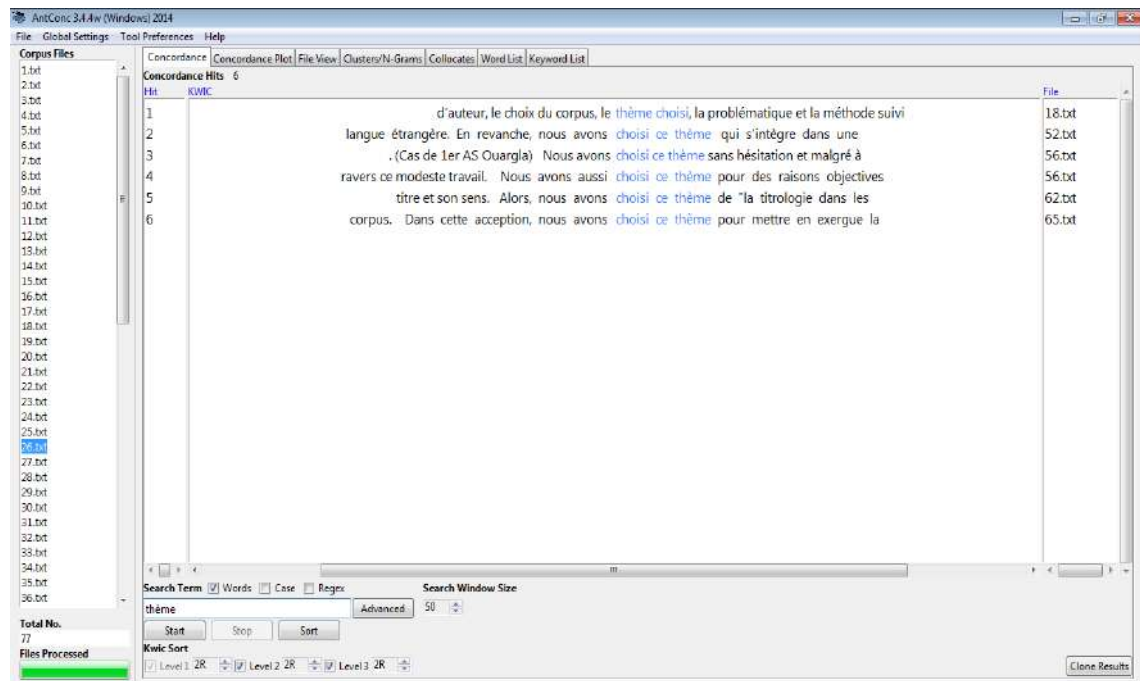
Avec un faible pourcentage de 6,49% des textes ayant employé cette cooccurrence, nous remarquons aussi que *choix du sujet* représente une collocation régulière. Nous remarquons qu'il n'y a pas pas d'autres mots ayant une attraction avec *sujet* au sein du corpus étudié.

### V.1.5. Collocations à base du lexème *thème*

En vérifiant la liste des collocations construite avec le lexème *thème* pouvant être indiquées dans ce travail, nous remarquons qu'il existe deux combinaisons différentes : *le thème choisi / choisi ce thème* il s'agit donc d'une collocation dont la

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

combinatoire sélectionne souvent soit le verbe choisir, soit l'adjectif issu de la même racine.



## V.2. Collocations utilisées pour problématiser le sujet

L'introduction ne peut être rédigée sans l'une de ses composantes les plus utiles au raisonnement scientifique, il s'agit bien d'intégrer une problématique qui constitue l'axe de la recherche. La problématisation dans un mémoire nous permet de passer d'un thème large à une question bien précise, elle permet donc de délimiter le sujet. Pour ce faire, *problème*, *problématique* et *question* constituent les lexèmes pouvant avoir une attraction spécifique avec d'autres lexèmes méritant d'être vérifiés dans les passages qui suivent.

### V.2.1. Collocations à base du lexème *problème*

Pour le lexème *problème* les cooccurrences ne sont pas nombreuses, car nous n'avons repéré aucune cooccurrence égale ou supérieure à 5.

Analyse phraséologique des introductions des mémoires

AntConc 3.4.4w (Windows) 2014

Concordance | Concordance Plot | File View | Clusters/N-Grams | Collocates | Word List | Keyword List

Total No. of Collocate Types: 60      Total No. of Collocate Tokens: 104

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	10	10	0	le
2	9	0	9	de
3	7	7	0	un
4	6	6	0	ce
5	4	0	4	à
6	3	2	1	et
7	3	1	2	dont
8	3	0	3	résoudre
9	2	2	0	rencontrent
10	2	1	1	nous
11	2	0	2	notre
12	2	1	1	la
13	2	0	2	grand
14	2	2	0	comprendre
15	2	2	0	évoquent
16	1	1	0	étudier
17	1	1	0	émettons
18	1	0	1	voici
19	1	0	1	tout
20	1	1	0	tous
21	1	0	1	

Search Term:  Words  Case  Regex

Window Span:  Same

From... 2L To... 2R

Min. Collocate Frequency: 1

Sort by:  Invert Order

Sort by: Freq

Clone Results

Le reste des cooccurrences qui s'élèvent seulement à 2 sont *résoudre*, *rencontrer*, *comprendre* et l'adjectif *grand*.

### V.2.2. Collocations à base du lexème *problématique*

L'adjectif *suivante* est en cooccurrence avec *problématique*, qui permet souvent d'annoncer la problématique sous forme de question. En vérifiant la possibilité de permutation de l'adjectif *suivante* par une relative à l'exemple de : qui succède/qui suit, nous avons remarqué qu'aucun étudiant n'a eu recours à cette tournure.

AntConc 3.4.4w (Windows) 2014

Concordance | Concordance Plot | File View | Clusters/N-Grams | Collocates | Word List | Keyword List

Total No. of Collocate Types: 31      Total No. of Collocate Tokens: 256

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	34	27	7	notre
2	27	1	26	nous
3	19	17	2	à
4	18	11	7	de
5	17	16	1	la
6	15	12	3	cette
7	8	0	8	avons
8	5	3	2	une
9	5	0	5	suivante
10	3	3	0	traiter
11	3	3	0	telle
12	3	1	2	méthode
13	3	3	0	fait
14	3	2	1	et
15	3	0	3	est
16	3	2	1	dans
17	3	0	3	comment
18	2	1	1	sur
19	2	2	0	sujet
20	2	0	2	s
21	2	0	2	postulons

Search Term:  Words  Case  Regex

Window Span:  Same

From... 2L To... 2R

Min. Collocate Frequency: 1

Sort by:  Invert Order

Sort by: Freq

Clone Results

### V.2.3. Collocations à base du lexème *question*

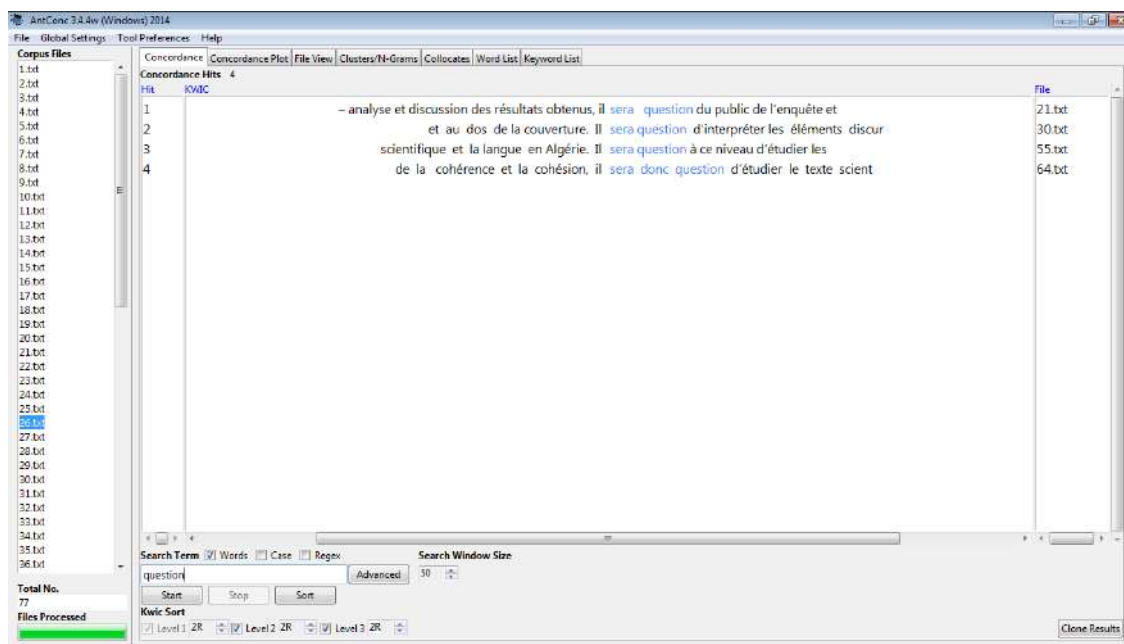
*Question* quant à elle représente une cooccurrence avec deux adjectifs : *suivante* (7 cooccurrences) et *centrale* (5 cooccurrences). Le premier adjectif marque l'aspect de la succession dans le discours, tandis que le second adjectif marque l'aspect fondamental de la question qui synthétise la problématique dans un travail de recherche.

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	46	40	6	la
2	26	7	19	de
3	17	14	3	à
4	12	11	1	en
5	12	12	0	cette
6	9	0	9	l
7	9	1	8	d
8	8	6	2	une
9	8	0	8	qui
10	7	0	7	suivante
11	7	0	7	nous
12	6	5	1	il
13	6	3	3	est
14	5	0	5	du
15	5	0	5	centrale
16	4	4	0	sur
17	4	4	0	sera
18	4	4	0	poser
19	3	3	0	notre
20	3	2	1	donc
21	3	1	2	ce

En vérifiant l'usage du *sera* en cooccurrence avec le lexème *question*, nous avons remarqué que la suite : *il sera question* est doté d'un certain figement du fait que le lexème *question* ne pourrait pas être substitué par *questionnement*, par exemple.

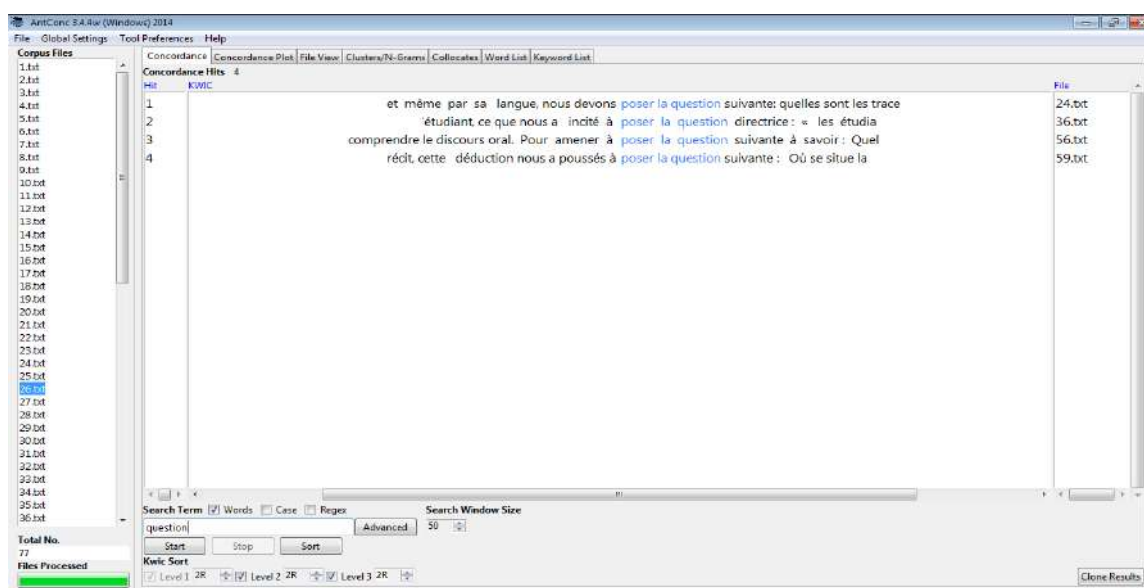
Mais *il sera question* n'a aucune relation, dans ce cas, avec l'annonce de la problématique, mais plutôt avec l'annonce du sujet comme nous l'indique la concordance dans les résultats suivants :

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



Selon la terminologie de Tutin et Groszmann *Il sera question* est une collocation transparente du fait que chacun des lexèmes a son sens habituel mais dont la structuration syntaxique ne peut être expliquée.

*Poser une question* constitue une autre cooccurrence assez fréquente dans les écrits scientifique. Tandis que dans ce corpus, elle ne revient que dans 4 passages et nous l'expliquerons ici, non pas par son critère de fréquence mais plutôt par son critère de pertinence comme nous l'indique les concordances suivantes :



Cette collocation est une collocation opaque du fait que le collocatif *poser* est muni dans cette cooccurrence d'un nouveau sens différent de son sens habituel et ceci n'empêche pas le scripteur de l'utiliser à bon escient.

### V.3. Collocations utilisées pour fixer les objectifs

Se fixer un objectif est l'une des étapes qui précèdent la recherche, mais lors de la rédaction le scripteur doit traduire ses objectifs en attirant l'attention du lecteur sur la finalité qu'il désire atteindre.

Lors de l'analyse du corpus grâce à la fonctionnalité *Collocates*, nous remarquons que les lexèmes *travail*, *principal* et *atteindre* constituent des cooccurrences à part égale de 4 dans les introductions des mémoires de master. Nous les détaillerons ici non pas par leur critère de fréquence mais plutôt par leur critère de pertinence.

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
13	4	2	2	travail
14	4	2	2	principal
15	4	2	2	le
16	4	2	2	en
17	4	4	0	dont
18	4	4	0	comme
19	4	3	1	cet
20	4	4	0	aura
21	4	4	0	atteindre
22	3	1	2	premier
23	3	2	1	dans
24	3	0	3	cette
25	3	0	3	ce
26	2	0	2	étant
27	2	0	2	une
28	2	2	0	son
29	2	2	0	générale
30	2	2	0	corpus
31	2	0	2	avons
32	1	0	1	éviter
33	1	0	1	également

La vérification des concordances entre *travail* et *objectif* nous donne les résultats suivants :

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

The screenshot shows the AntConc 3.4.4w (Windows) 2014 interface. The main window displays search results for the term "objectif". The search window size is set to 50. The results are as follows:

Hit	KWIC	File
1	deux sociétés différentes. Au travers ce travail, notre objectif serait d'arriver à l'	1.txt
2	d'interculturel. Afin d'arriver à notre objectif, ce travail se répartira en trois	3.txt
3	e de cette classification syntaxique, notre objectif de travail serait de relever et de	22.txt
4	ramme au contexte réel. Dans le présent travail, notre objectif consiste à déterminer la m	51.txt

At the bottom of the window, the search term is "objectif", and the search window size is 50. The status bar shows "Total No. 77" and "Files Processed 3".

Cette cooccurrence marque bien le lien sémantique solide existant entre les deux composantes du fait qu'un travail ne peut se faire sans se fixer un objectif au préalable. Au plan syntaxique, la première et la dernière cooccurrence représente une régularité qui n'est pas identique à la deuxième cooccurrence où *objectif* et *travail* ne sont pas regroupés dans la même phase mais indexés par proximité seulement. Dans la même phrase nous avons remarqué un usage erroné d'un rapprochement entre des lexèmes qui constitue une collocation. Il s'agit de l'usage suivant : (\*afin d'arriver à notre objectif, nous... etc.) pour cet exemple, nous sommes partie de l'hypothèse qu'il aurait dû être confondu avec la tournure : (notre objectif est d'arriver à...etc.) plus approprié à ce genre d'écrit.



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Parmi les verbes qui apparaissent le plus avec le lexème objectif, nous avons remarqué l'usage du verbe *atteindre*.

Hit	KWIC	File
1	rents dans leur force propositionnelle. Afin d' <i>atteindre</i> notre objectif, nous avons choisi	4.txt
2	, à convaincre et à persuader. Afin d' <i>atteindre</i> notre objectif et savoir comment intervi	11.txt
3	égies discursives et non discursives afin d' <i>atteindre</i> cet objectif et cette finalité. Tout ce	30.txt
4	allons adopter la méthode descriptive pour <i>atteindre</i> notre objectif. Nous examinons env	60.txt

Sur le plan sémantique, cette collocation est opaque du fait que le collocatif est doté d'un nouveau sens. Atteindre possède deux sens à savoir ; *parvenir* à un lieu ou celui de *toucher* quelque chose. L'objectif est une donnée abstraite et non un lieu auquel on pourrait parvenir ni un objet qu'on pourrait toucher, mais la collocation atteindre un objectif remplit pourtant un sens bien déterminé dans les écrits scientifiques de façon générale et au sein des introductions de façon plus spécifique.

#### V.4. Collocations utilisées pour présenter la méthodologie

En exposant la méthode, le scripteur tente d'exposer la façon lui permettant d'examiner ses hypothèses. Le mot méthode revient dans notre corpus à 109 reprises. Cette

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

fréquence élevée est répartie entre deux cooccurrences, soit les adjectifs *analytique* et *descriptive* avec 28 cooccurrences pour le premier adjectif et 19 pour le second.

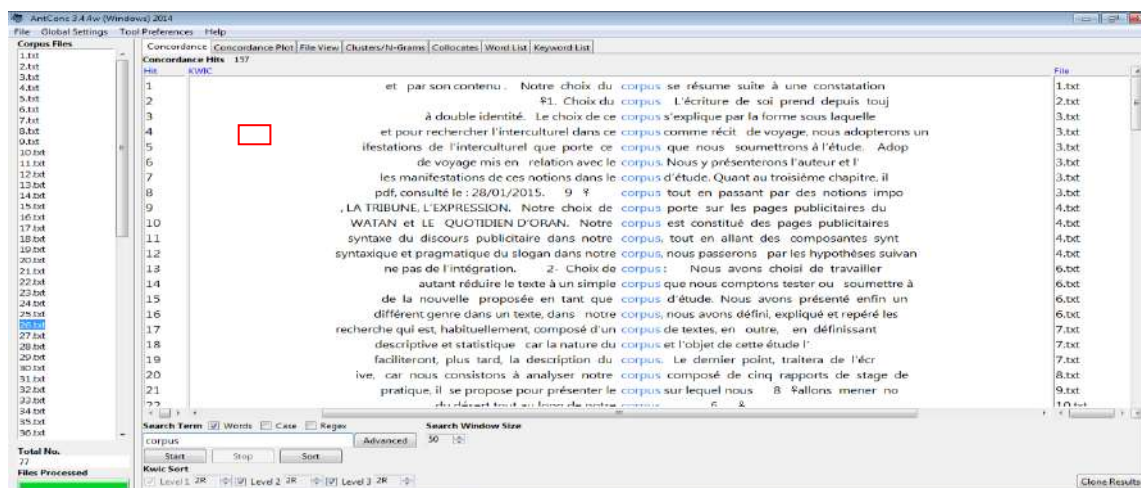
Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
1	70	64	6	la
2	28	0	28	analytique
3	25	14	11	de
4	24	24	0	une
5	19	11	8	pour
6	19	2	17	descriptive
7	15	7	8	à
8	15	3	12	et
9	13	2	11	nous
10	11	0	11	qui
11	11	11	0	cette
12	7	3	4	est
13	6	0	6	sans
14	6	0	6	nouveau
15	6	1	5	d
16	6	4	2	comme
17	5	5	0	sur
18	4	2	2	que
19	3	0	3	travail
20	3	2	1	problématique
21	3	2	1	notre

Les deux collocations *étude descriptive* et *étude analytique* sont des collocations régulières établies selon la structure syntaxique habituelle de NOM+ADJ.

### V.5. Collocations utilisées pour décrire le corpus

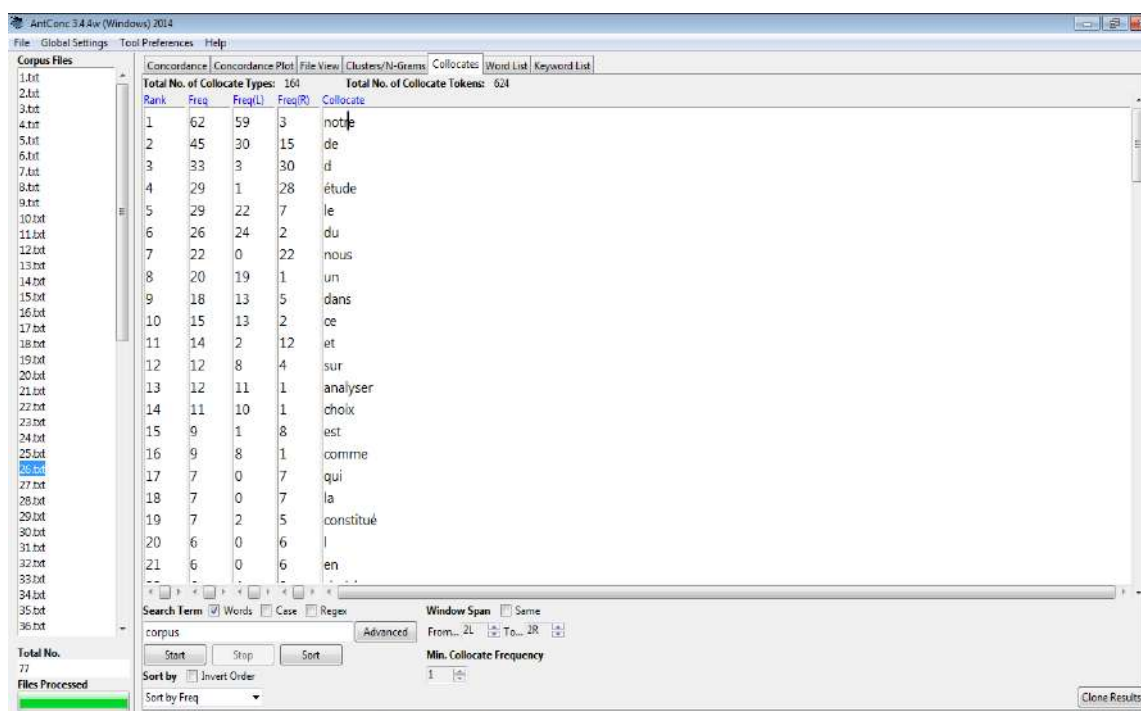
Toute étude porte sur un corpus qui est une donnée capitale dans plusieurs domaines surtout ceux issus des sciences dites moles. Une telle composante ne pourrait être négligée dans une introduction et le scripteur y consacre obligatoirement un ou plusieurs paragraphes afin d'en décrire les conditions et les circonstances dans lesquelles il était collecté.

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



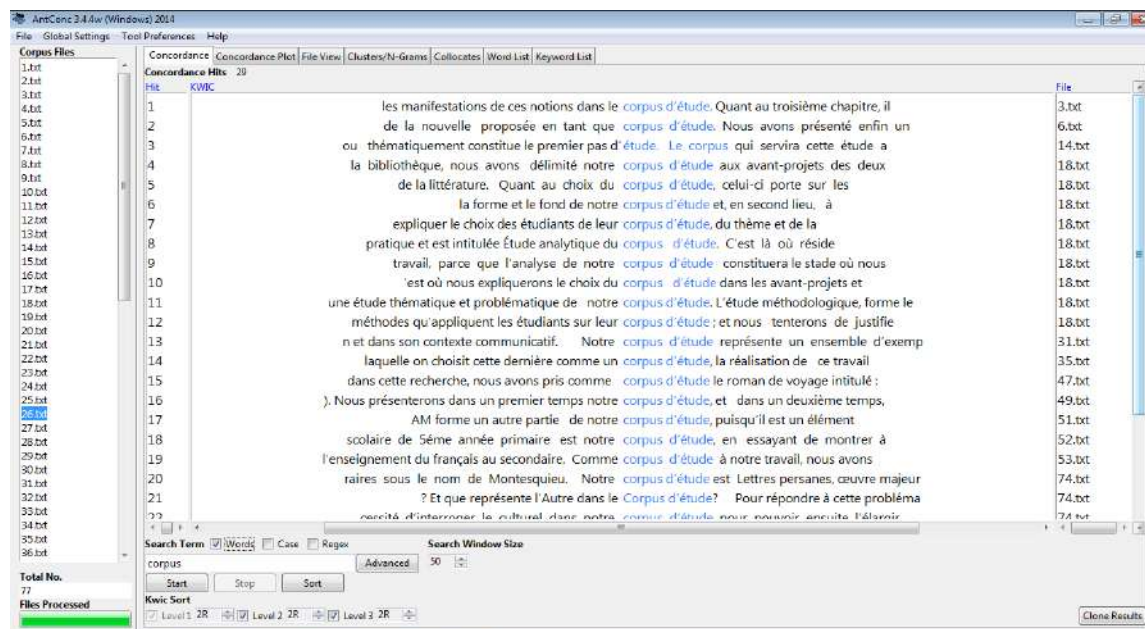
La fréquence d'apparition du lexème *corpus* est de 157 fois au sein des introductions étudiées. Contrairement à nos attentes, ledit lexème n'apparaît pas dans toutes les introductions, il est consciemment ou inconsciemment omis dans 20 introductions, soit 25,79% de la totalité du corpus analysé.

L'analyse des collocations nous révèle un nombre de cooccurrences important du fait qu'elles s'élèvent à 7 lexèmes dont la cooccurrence avec *corpus* est égale ou supérieure à 5.



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

*Etude, analyser, constitué, choisi, présidentiel* et *description* sont en effet, les lexèmes que nous détaillerons dans les passages qui suivent en s'intéressant à l'aspect sémantico-syntaxique de chaque liaison. Ce, pour voir si elles peuvent d'ores et déjà intégrer la classe des collocations relevant d'une phraséologie de l'écrit scientifique.



D'abord, nous commençons par l'analyse de la cooccurrence *corpus d'étude* qui apparaît à 29 reprises dans 13 introductions, nous omettons deux cooccurrences qui ne sont signalées que par leur rapprochement. Nous ne retiendrons que 27 cooccurrences à travers 12 introductions représentant un pourcentage de 15,58%. Il s'agit de la structure NOM + prép. + NOM. *Étude* accomplit le rôle d'un complément de nom à travers les réalisations suivantes :

- 1- Groupe prépositionnel : ex. Le manuel de 5<sup>ème</sup> année primaire est notre *corpus d'étude*.<sup>183</sup>
- 2- Groupe nominal : ex. Notre *corpus d'étude* est Lettres persanes.<sup>184</sup>

Le complément de nom apporte des précisions à propos du nom-noyau faisant de la collocation *corpus d'étude* une collocation régulière.

<sup>183</sup> .txt 52

<sup>184</sup> .txt 74

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Le verbe *analyser* apparaît en cooccurrence avec *corpus* dans 10 introductions à travers 12 exemples repérés au moyen du AntConc comme suit :

The screenshot shows the AntConc interface with the following details:

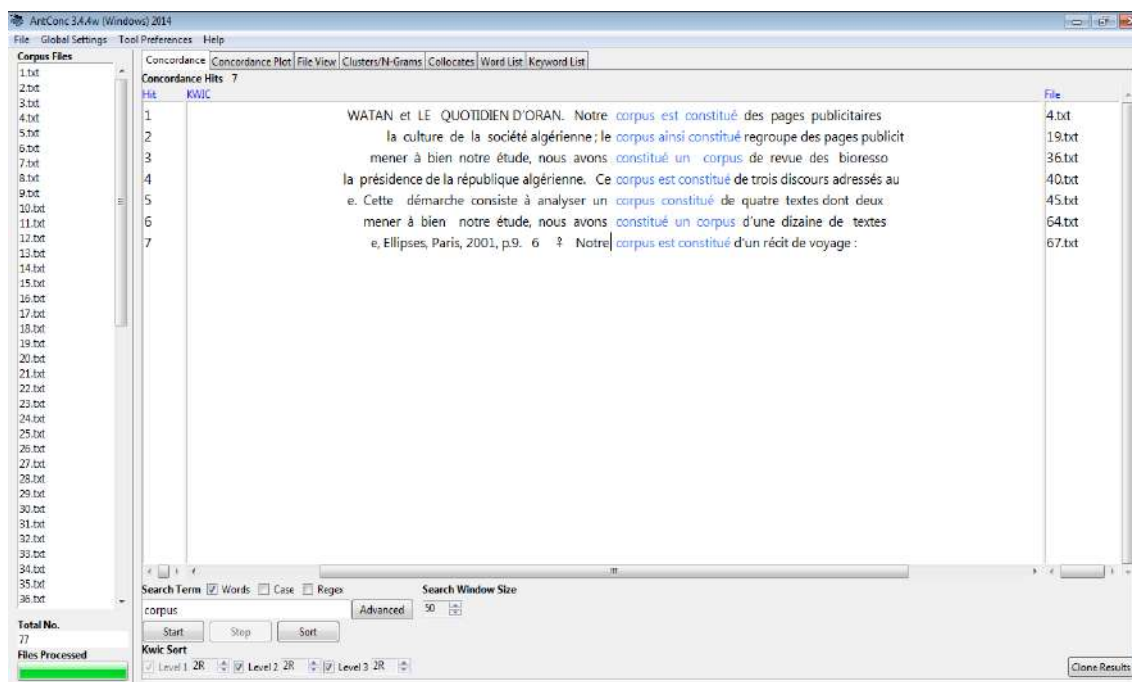
- Corpus Files:** A list of 36 text files (1.txt to 36.txt) on the left.
- Search Term:** *analyser notre corpus* (highlighted in blue in the original image).
- Concordance Hits:** 12 hits are displayed, numbered 1 to 12.
- Text Snippets:** The concordance results show the following text:
 

1 alytique descriptive, car nous consistons à analyser notre corpus composé de cinq rappor  
 2 ustifier des actions et des attitudes »4. Notre corpus à analyser est composé de quatre discours,  
 3 médicaux. Dans ce dernier chapitre nous allons analyser notre corpus pour identifier les méthodes  
 4 à elle serait une démarche analytique pour analyser le corpus choisi dans notre problématique  
 5 é un troisième chapitre, pour présenter et analyser notre corpus ainsi que interpréter  
 6 ue descriptive. Cette dernière insiste a analyser un corpus composé du revue des ét  
 7 présidentiel nous essayons de décrire et d'analyser notre corpus afin de relever les i  
 8 he comparative. Cette démarche consiste à analyser un corpus constitué de quatre texte  
 9 suivie. Nous essayerons, par la suite, d'analyser notre corpus en nous appuyant sur  
 10 ode analytique et descriptive. Car nous voulons analyser notre corpus qui contient vingt citations  
 11 dans un texte scientifique ", nous essayerons d'analyser notre corpus en nous appuyant sur les  
 12 ique descriptive, cette méthode consiste à analyser un corpus composé d'une dizaine d
- Search Window Size:** 50.
- Total No.:** 77.
- Files Processed:** A progress bar is shown at the bottom left.

*Analyser un corpus* est une collocation régulière avec la mise en forme syntaxique suivante : V + NOM (objet), le verbe constitue un collocatif dont le sens est prévisible par le scripteur qui l'utilise souvent de manière appropriée.

*Constitué* est dans ce corpus employé sous différentes formes : participe passé (forme passive / temps composé) ou encore comme adjectif comme nous l'indique le tableau suivant des résultats:

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



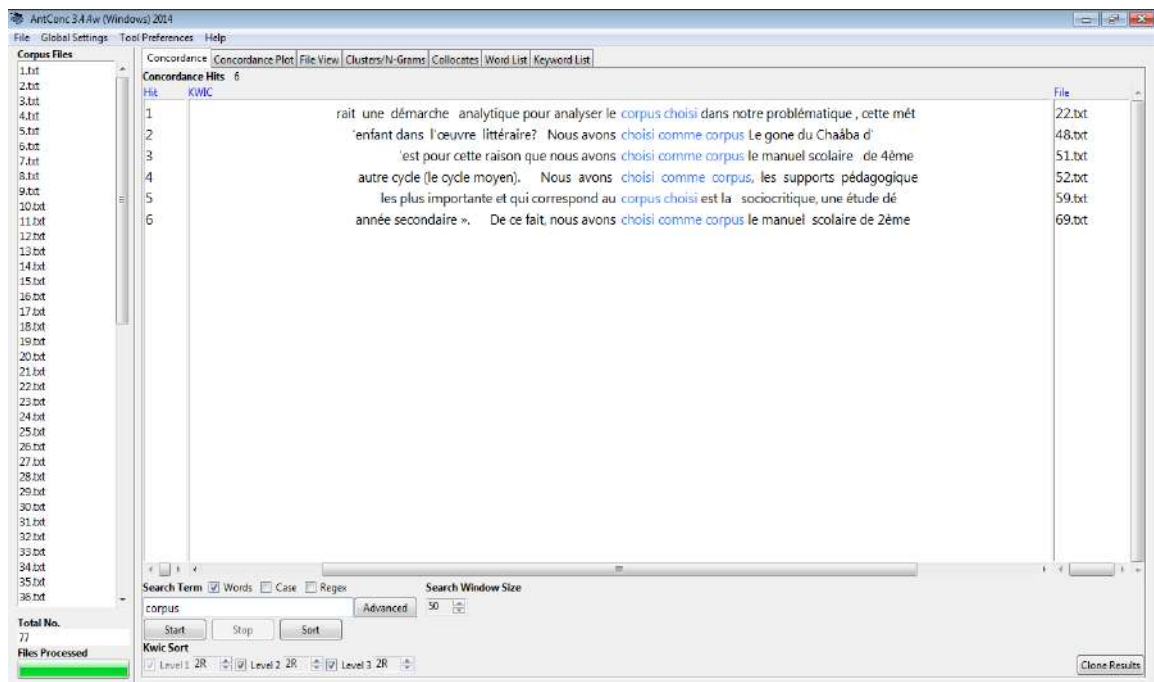
Sémantiquement, la collocation représente une régularité du fait que le corpus est une donnée composée qui nécessite une constitution. De telles collocations dotées de régularités sémantiques sont facilement mémorisées par les scripteurs. Pas loin apparaît une autre collocation similaire avec le lexème *composé*, mais qui ne revient que quatre fois dans le corpus, c'est le cas des phrases suivantes :

- Nous consistons (sic) à analyser notre corpus composé de cinq rapports de stage ... etc.<sup>185</sup>
- Cette dernière insiste à analyser un corpus composé du (sic) revue des étudiants.<sup>186</sup>

<sup>185</sup> 8 .txt

<sup>186</sup> 36 .Txt

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



Le corpus d'une recherche est souvent l'objet d'une sélection qui incombe au chercheur, cette sélection fait, dans l'introduction, l'objet d'une description soignée. Pour ce faire, l'usage a contribué au figement de la suite : *nous avons choisi comme corpus*, à cette forme s'ajoute l'exemple suivant : *nous choisissons un corpus* sur lequel nous allons appliquer les notions théoriques citées ci-dessous.<sup>187</sup>

*Choisir* est le verbe le plus employé avec le nom *corpus*, en comparant ce verbe avec le verbe *sélectionner*, nous nous rendons compte que ce dernier n'est employé qu'à une seule reprise comme suit : *nous avons sélectionné un corpus* de 10 textes.<sup>188</sup> Pourtant, sur le plan sémantique, le choix du second verbe est aussi pertinent que le premier.

## V.6. Collocations utilisées pour annoncer le plan

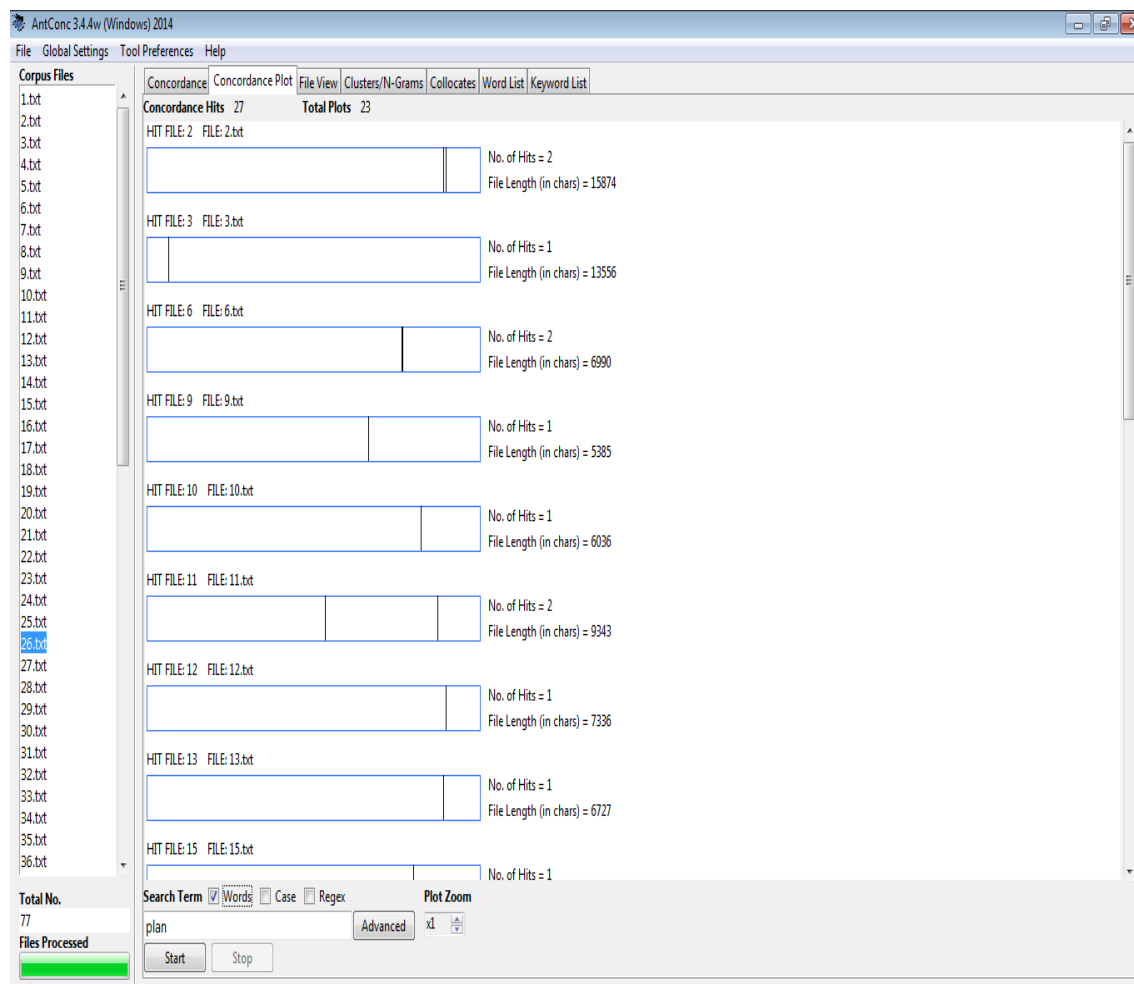
Annoncer son plan est l'étape finale permettant de clôturer l'introduction. L'annonce du plan permet au chercheur d'exposer certains détails étudiés dans les chapitres qu'il avait développés.

<sup>187</sup> 72.txt

<sup>188</sup> 26.txt

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Contrairement à nos attentes de retrouver ce lexème dans la plupart des introductions, nous ne le repérons qu'à 27 reprises dans 23 introductions soit 29% des scripteurs ayant évoqué au moins une seule fois ledit mot.



La vérification automatique au moyen de la fonctionnalité *Collocates*, nous révèle un nombre réduit de lexèmes qui se combinent fréquemment avec *plan*, les résultats se présentent de la façon suivante :



## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Rank	Freq	Freq(L)	Freq(R)	Collocate
2	8	8	0	un
3	8	3	5	notre
4	8	2	6	de
5	7	7	0	sur
6	4	0	4	qui
7	3	0	3	méthodologique
8	3	0	3	la
9	3	3	0	au
10	2	2	0	établir
11	2	0	2	travail
12	2	1	1	pour
13	2	1	1	plan
14	2	0	2	nous
15	2	0	2	dans
16	1	1	0	étude
17	1	1	0	élaboré
18	1	1	0	élaborer
19	1	0	1	économique
20	1	1	0	texte
21	1	1	0	tantôt
22	1	1	0	tant

D'abord l'adjectif *méthodologique* ne représente que 3 cooccurrences et ne désigne même pas le plan de travail mais plutôt le côté de la méthodologie. D'ailleurs, l'exemple suivant nous le montre comme suit: Sur le *plan méthodologique*, notre recherche va se réaliser par le recours à la méthode analytique.<sup>189</sup>

Par sa pertinence, une autre collocation mérite d'être détaillée. Le verbe *établir* se combine avec le lexème *plan*, et la collocation se manifeste au sein d'une structure syntaxique qui se caractérise aussi par un figement que nous avons l'habitude de repérer dans les introductions des mémoires. Les exemples tirés de notre corpus sont :

- Nous allons tenter d'établir un plan qui répondra aux différents aspects de notre problématique.<sup>190</sup>
- Nous tenterons d'établir un plan qui répondrait au premier temps aux différentes facettes de notre problématique.<sup>191</sup>

<sup>189</sup> 10.txt

<sup>190</sup> 2.txt

<sup>191</sup> 11.txt

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Atteindre/fixer un objectif, mettre en exergue, émettre des hypothèses, obtenir des résultats, mener à bien ; tenter d'établir, établir un plan, sont en effet des collocations propres à l'écrit scientifique et qui peuvent être repérés dans notre corpus, nous les omettrons ici car notre objectif principal était celui de repérer seulement les collocations à base des mots clés indiqués plus haut.

En outre, d'autres pistes peuvent être suivies, se centrant, dans l'introduction, sur le vocabulaire évaluatif (verbes, adjectifs et adverbes) qui mobilise une stratégie de démarcation<sup>192</sup> qui permet au scripteur de souligner la nouveauté de l'approche.

Proposer des ateliers d'écritures précédés de cours sur la vulgarisation de la phraséologie, des exercices de relecture et de lecture critique (lire leurs propres textes).

## VI. Extraction et analyse des motifs

Toujours, inscrits dans notre perspective d'étudier des faits phraséologiques, nous tenterons ici d'étudier un autre niveau du figement. Il s'agit du motif qui est une construction discursive prédéfinie par son contexte d'emploi. Dans ce chapitre, nous considérerons la fonctionnalité textuelle ou discursive selon une classification de Longrée et Millet<sup>193</sup> qui proposent les différentes fonctions du motif pouvant assurer les références anaphoriques cohésives, consolider l'argumentation, ou encore doter le discours d'un rythme au moyen des relais mémoriels propres à un discours.

C'est par rapport à la dernière fonctionnalité que cette étude trouve sa place, du fait que nous passons du niveau lexical au niveau discursif. Nous tenterons, autrement, de repérer les phrases caractérisées par un figement, et qui structurent les introductions des mémoires.

---

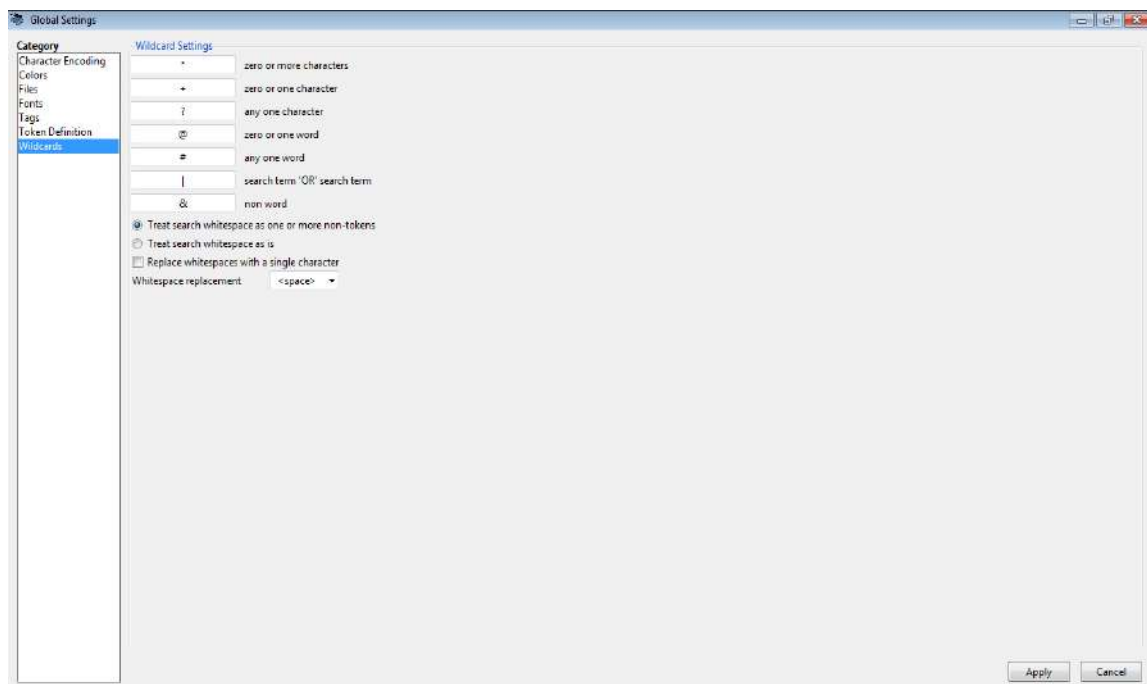
<sup>192</sup> Des études dans ce sens sont faites à l'exemple d'Agnès Tutin qui a, par exemple, étudié le lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines.

<sup>193</sup> Dominique Longrée, Sylvie Mellet. Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours\*. Langages, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2013, Vers une extension du domaine de la phraséologie, 1 (189), pp.65-79. <<http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-189-12013-extension-du-domaine-phraséologie/presentation-extension-du-domaine-phraséologie>>. <hal-01250517>

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Nous voulions proposer à cette étude une analyse automatique sur une plateforme appelée *Sequential Data Mining Under Constraints* connu sous l'acronyme SDMC. Nous avons demandé l'ouverture d'un compte pour pouvoir effectuer notre analyse. Le compte était activé dans les 24 heures suivant notre demande, mais l'absence de tutoriel permettant son usage représentait une limite à la faisabilité d'une telle analyse.

Nous avons ensuite opté pour un repérage semi-automatique au moyen du AntConc, employant d'autres fonctionnalités ; à part celles utilisées dans l'extraction des collocations. Pour pouvoir prendre en considérations les variations morphologiques et syntaxiques issues de la permutation et la substitution, nous avons dans un premier temps tenu compte du tableau des paramètres génériques permettant de substituer des mots ou des lettres dans les phrases au moyen du hashtag # indiquant un mot:



Pour cela nous ne pouvons repérer les motifs au moyen des itemsets qui limitent les sous-motifs et le repérage se fera au moyen des items et dans nos commentaires nous ne prendrons compte que des motifs que nous jugeons pertinents.

## VI.1. Méthode de l'extraction

L'introduction tente d'élucider, au lecteur, certains points bien précis. Nous les désignons ici, par des référents. Au plan méthodologique, ces référents sont des composantes bien connues de la part du scripteur et du récepteur qui partagent un certain savoir de base.

Dans la barre de recherche des concordances nous avons décidé d'insérer à chaque fois un référent issu du lexique fréquent de l'introduction de la même façon dont nous avons procédé pour le repérage des collocations, cette opération se fera progressivement par association avec l'un des lexèmes de la liste suivante : travail /recherche, problématique, objectif, méthode, corpus et plan.

## VI.2 Analyse des motifs récurrents

Pour rendre concret une telle opération, le concordancier AntConc nous a permis de vérifier un maximum de possibilités. Nous avons introduit un certain nombre de *gaps* désignés ici par # pour extraire des exemples servant de patron que nous tenterons d'étiqueter en motif *d'item* et en motif *d'itemsets*. A chaque fois, la modification du référent se fera par exemple comme suit: #travail#de### /#recherche#de###, les résultats s'offrent à nous à travers le tableau synthétique<sup>194</sup> suivant :

#	travail	#	De	#	#	#	.txt
Notre	travail	Tentera	De	vérifier	ces	intitulés	22
#	Travail	#	A	#	#	#	/

<sup>194</sup> Nous ne retenons que celle ayant un sens complet et cela ne nie pas que le reste constitue aussi des motifs

## Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Ce	Travail	Vise	A	Étudier	Les	Alternances	68
Ce	Travail	Consiste	A	Apporter	Des	éléments	68
#	Recherche	#	#	#	#	#	/
notre	recherche	tente	de	Répondre	Aux	questions	12
Notre	Recherche	Touchera	de	Près	A	la (scien)	20
Notre	recherche	tenterait	De	Proposer	Les	techniques	36
cette	Recherche	Est	De	Diagnostiquer	Les	difficultés	66
#	recherche	#	#	#	#	#	/

A partir du tableau, nous pouvons dégager le motif *d'itemsets* suivant : (det N V prép v det v). or, le motif *d'item* s'est, dans la majeure partie des cas, fait comme suit ()

Motif <i>d'item</i>	Motif <i>d'itemsets</i>
notre**de*à/aux*	det N V prép v det v

Nous jugeons pertinent, pour cet exemple, de vérifier la combinaison sémantique des deux verbes employés dans chaque phrase en partant de l'hypothèse que ces affinités ne sont pas fortuites et fournissent une certaine modalisation du discours scientifique.

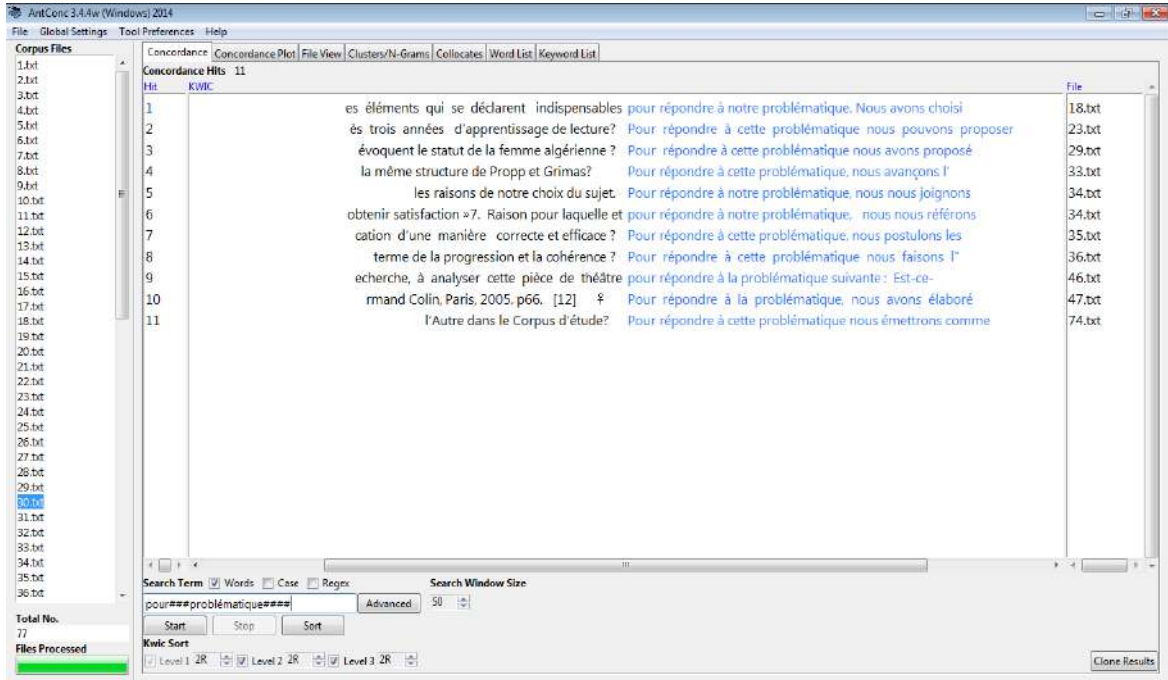
*Tenter de répondre, tenter de vérifier et tenter de proposer* représentent une façon du scripteur de prendre de la distance en choisissant des verbes d'incertitude, ceci d'une part. D'autre part le scripteur tente des fois, d'exprimer une certitude en rapprochant des verbes dont le sens est plus précis, voire concis. C'est le cas des exemples suivants: Viser à étudier/Consister à apporter.

Nous venons ici, de proposer une nouvelle façon semi-automatique de repérer les motifs qui caractérisent et qui structurent par la même occasion le discours scientifique, voir introducteur dans les mémoires de master.

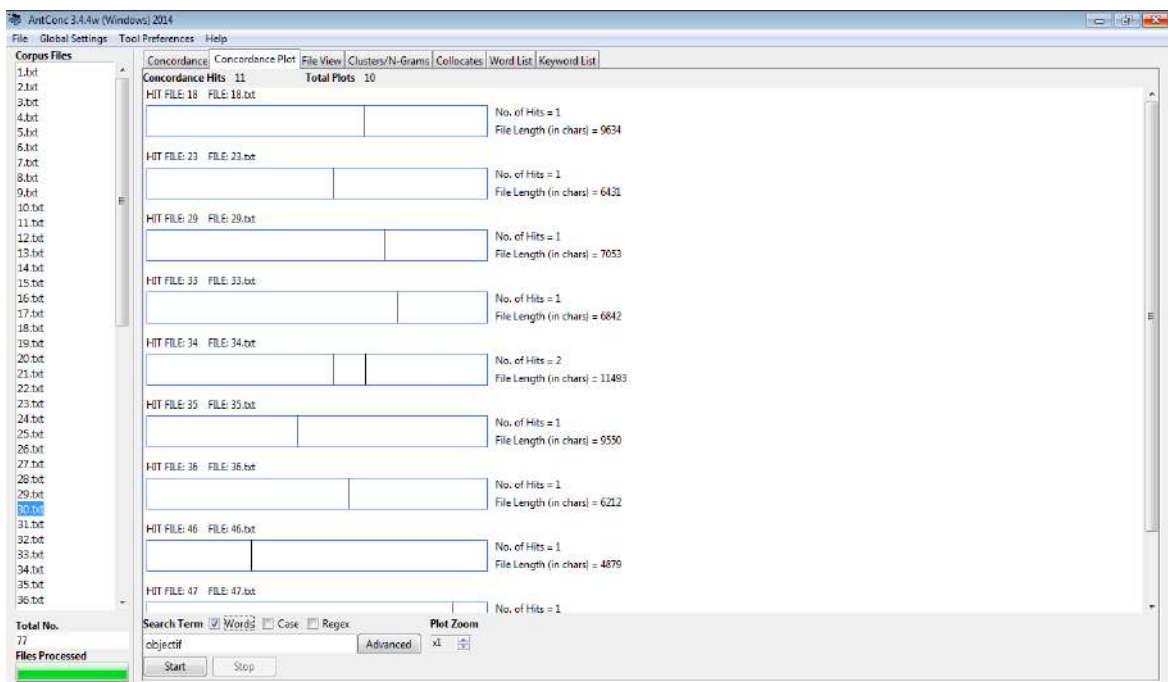
Pour trouver le motif souvent associé à la problématique, nous avons repéré un figement au niveau de la structure suivante dont l'étiquetage à l'analyse s'est fait de la manière

Analyse phraséologique des introductions des mémoires

suivante : Pour###problématique####, l'analyse des concordances nous révèlent les structures suivantes :



Cette structure apparaît souvent au milieu ou dans le dernier tiers de l'introduction, la concordance plot nous le montre comme suit :



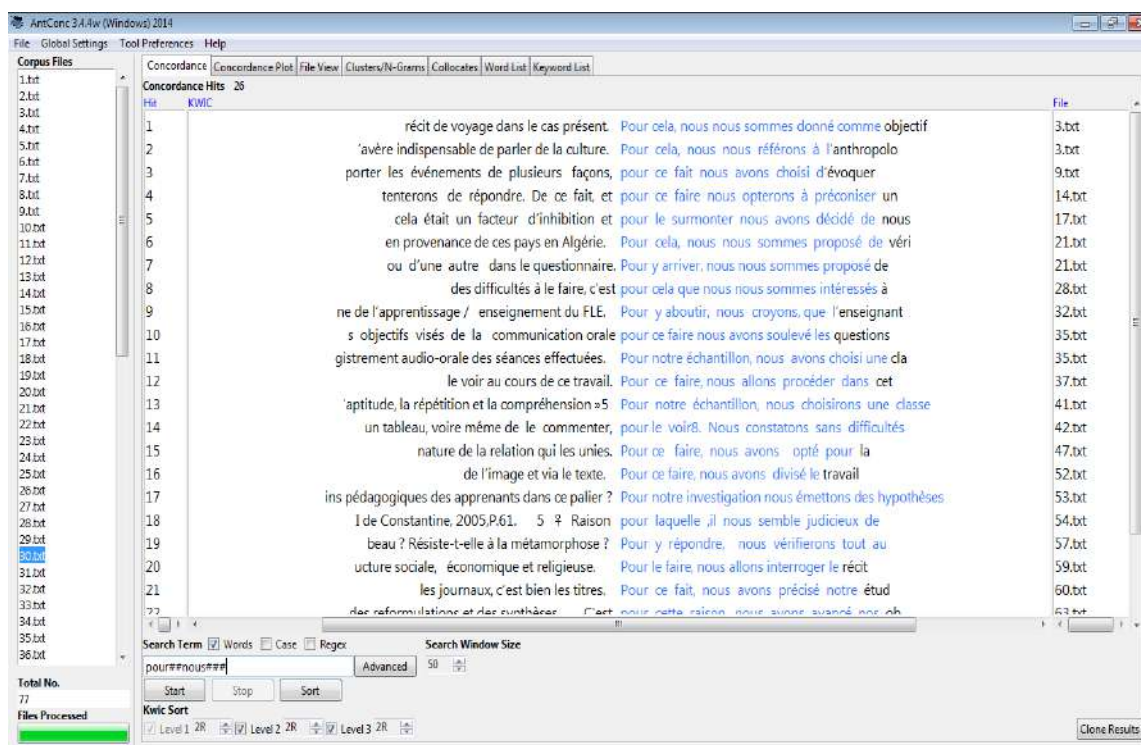
Analyse phraséologique des introductions des mémoires

A ce niveau, un étiquetage en *items* et en *itemsets* nous donne ceci :

Motif en <i>item</i>	Motif en <i>tremsets</i>
Pour *à *nous*	Pour V à art. N

Il s'agit ici d'un motif qui permet d'exprimer le but majeur des scripteurs dans une introduction ; celui de répondre à la problématique, d'où ce besoin de le déclarer explicitement dans leurs écrits.

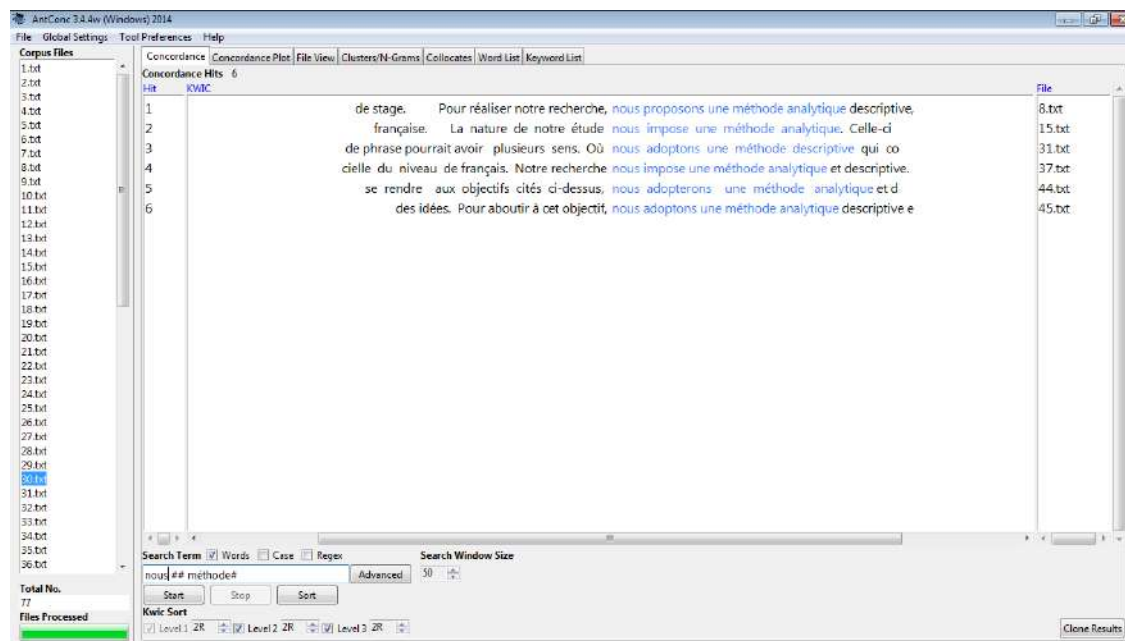
La curiosité nous pousse à ce niveau, à vérifier s'il existerait un motif selon lequel les scripteurs introduisent le but dans leurs introductions.



Le tableau qui précède nous montre qu'il existe bien un figement lorsque les scripteurs tentent de lister les tâches à faire dans leur travail de recherche. A ce niveau, nous ne dégagerons pas les motifs qui en découlent pour pouvoir enchaîner avec notre catégorie de motif à fonction référentielle.

Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Pour le lexème méthode, le logiciel a repéré les possibilités suivantes :



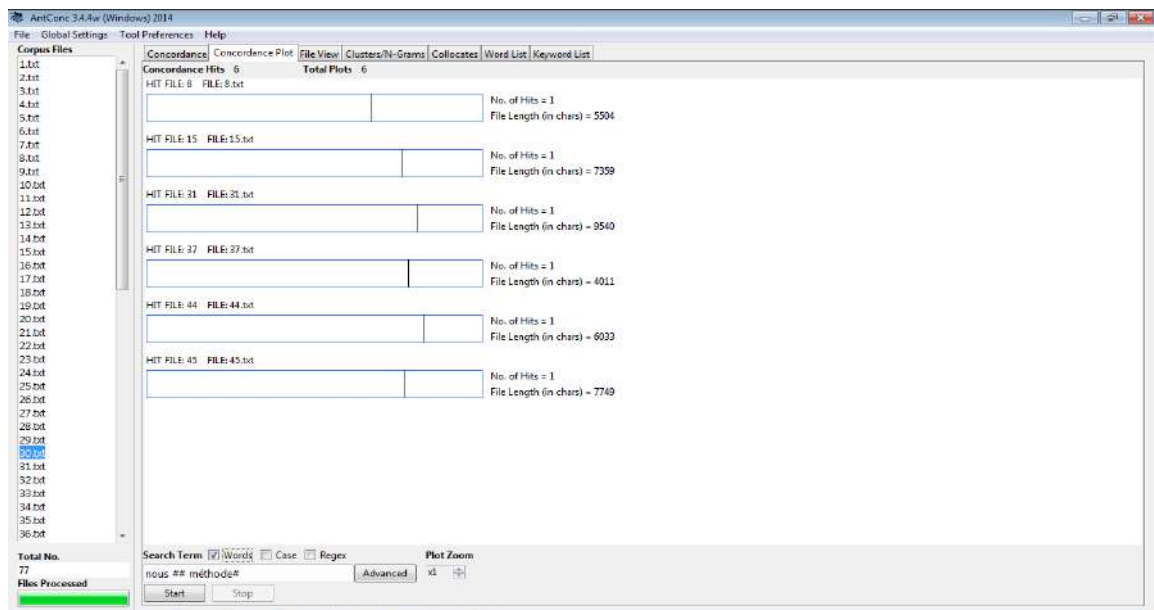
La proposition de la méthode se fait généralement vers la fin dans le dernier tiers de l'introduction et nous avons pu dégager les motifs suivants :

Motif en <i>items</i>	Motifs en <i>itemsets</i>
Nous *une*et *	Nous V une N adj. et adj.

En comparant les choix lexicaux dans le patron qui précède, nous repérons l'usage du verbe imposer de la façon suivante : Notre recherche/ étude nous impose une méthode analytique. Ceci sous-entend que le choix de la méthode ne dépend pas totalement de la volonté du scripteur, elle est plutôt imposée par le sujet à étudier. Ci-dessous, une analyse pour vérifier l'emplacement de ces motifs dans chaque introduction.



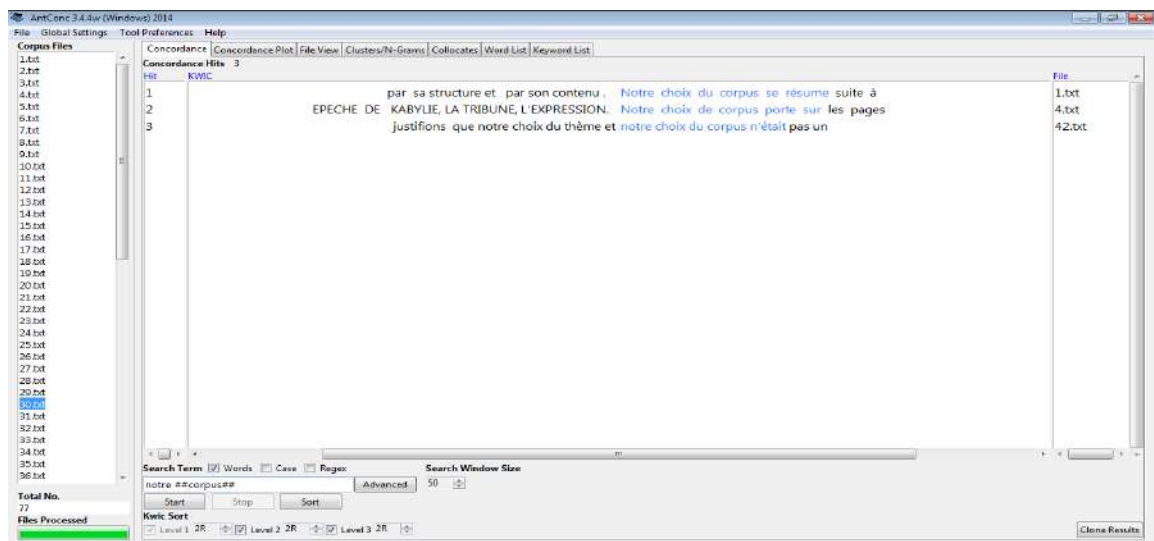
## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



La concordance plot nous indique à quel moment du texte apparaît, généralement, ce patron qui se trouve à la fin de l'introduction.

### Corpus

Nous n'avons pas trouvé pour ce lexème un étiquetage qui pourrait nous offrir plusieurs exemples de figement qui s'organisent selon un motif. L'étiquetage `Notre##corpus##` est la seule entrée qui nous a permis d'extraire les exemples suivants :

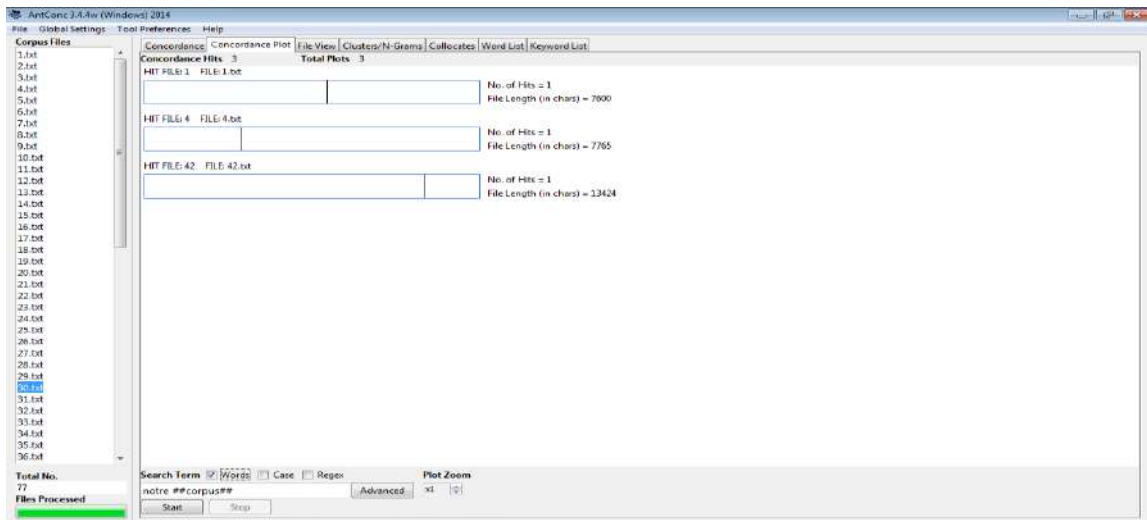


Ces exemples peuvent être traduits en motifs *d'items* et *d'itemsets* comme suit :

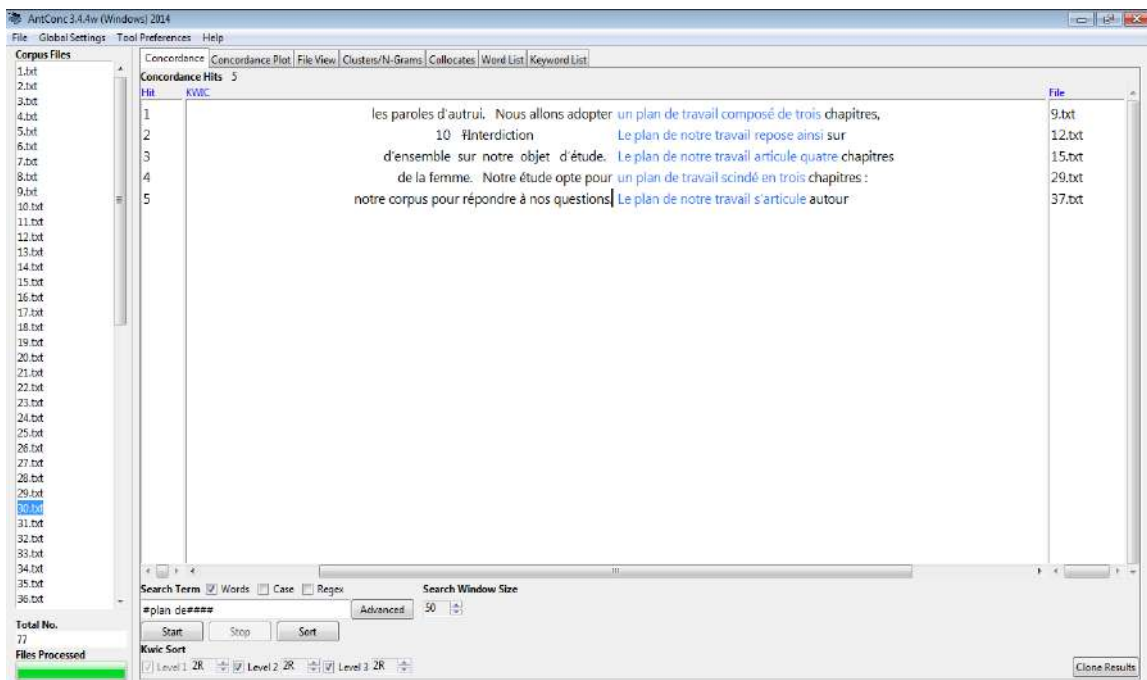
Analyse phraséologique des introductions des mémoires

Motif <i>d'items</i>	Motif <i>d'itemsets</i>
Notre* du*	Notre N du N V

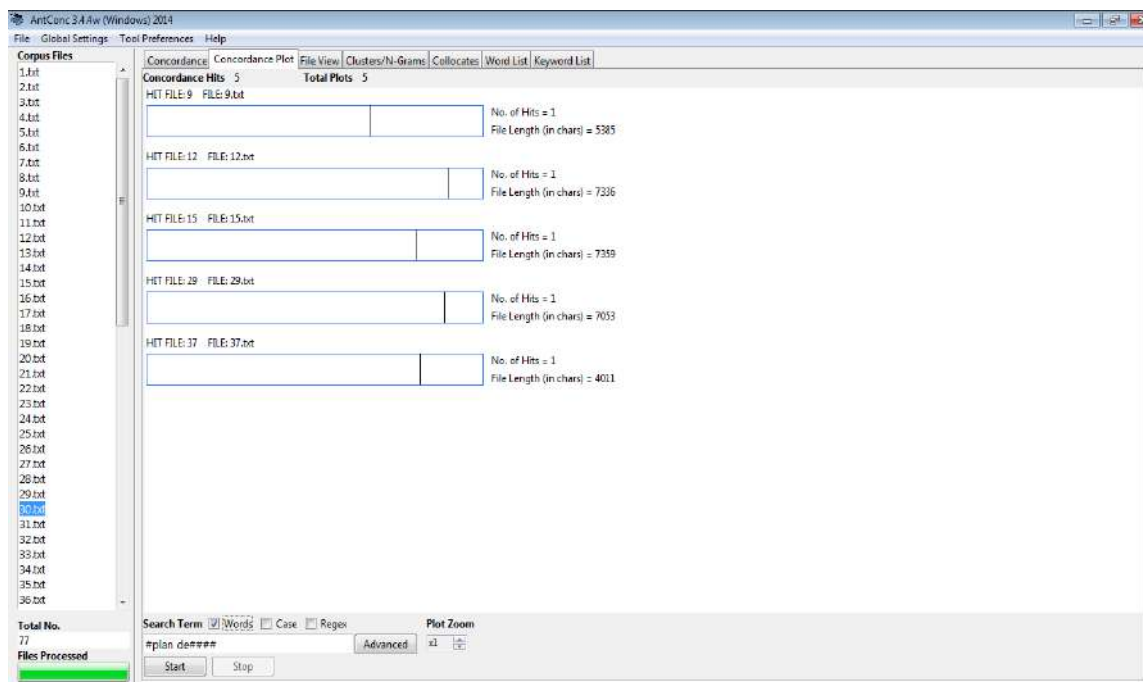
Les motifs qui précèdent se distribuent de façon injustifiable à travers le texte du fait qu'ils se présentent à chaque fois, soit au début, au milieu ou bien à la fin de l'introduction comme suit :



Plan



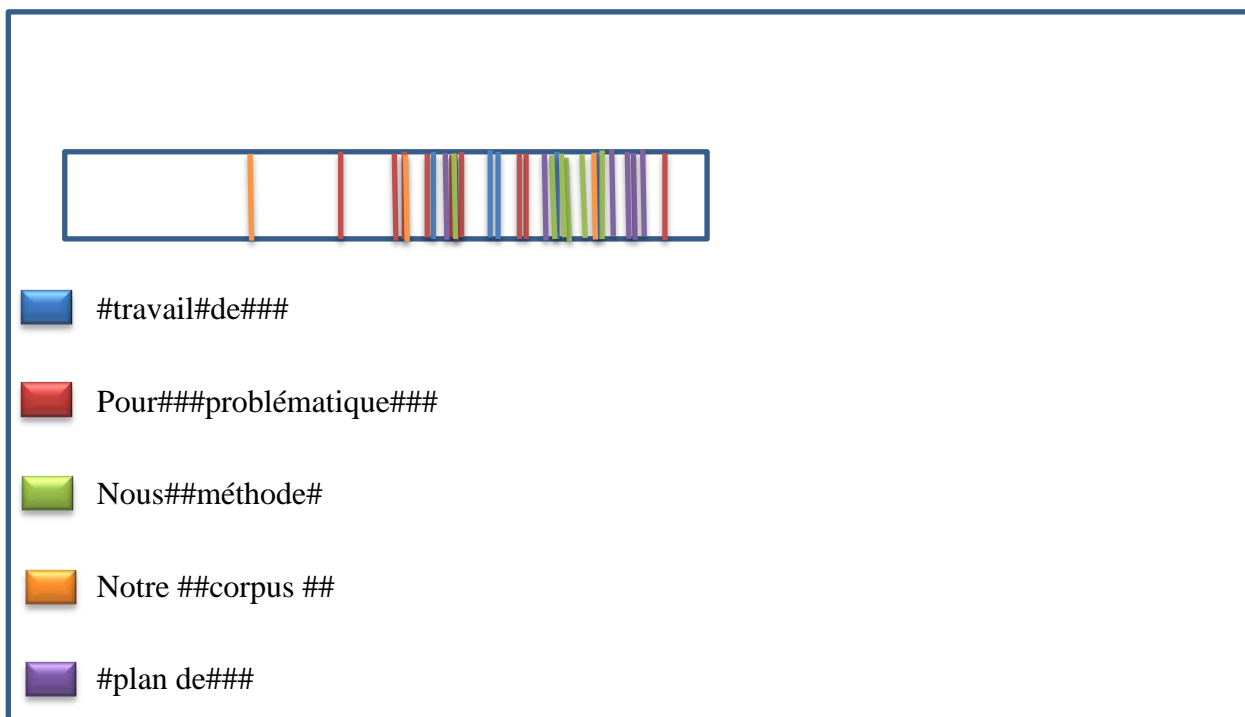
## Analyse phraséologique des introductions des mémoires



Le travail fait en haut, à propos des motifs référentiels est établi à travers un repérage des motifs émergents dont l'extraction s'est faite en introduisant dans la barre de recherche les référents constituant des noms, voire les composantes d'une introduction.

Le fait de repérer des motifs à fonction référentielle nous conduit à suivre le fil d'Ariane qui structure l'introduction au moyen de structures syntaxiques qui gravitent autour de la liste des noms indiquée au début de cette analyse.

Nous procédons à ce niveau à une transposition des résultats des concordances plots sur un même dessin regroupant les occurrences des entrées-indices des motifs. Ceci nous montre l'organisation des motifs de la façon suivante :



L'observation de l'organisation des motifs au long de l'introduction nous révèle la centration de ces motifs dans la seconde partie des introductions en commençant par l'insertion de la problématique accompagnée du cadre de travail, ces deux éléments sont suivis d'explications à propos de la méthode choisie pour annoncer le plan vers la fin de l'introduction. En ce qui concerne le corpus, nous remarquons qu'il apparaît de façon plus libre au début, au milieu comme à la fin des introductions.

Telle est donc, la manière dont les motifs se figent à des emplacements bien précis et permettant toujours de structurer et de caractériser les introductions des mémoires de façon spéciale et éventuellement celles d'autres travaux de la rédaction scientifique. Ces derniers peuvent faire l'objet d'une vérification dans les recherches à venir.

# CONCLUSION

En guise de conclusion, nous rappelons que notre étude se place dans la continuité des études récentes menées en Europe, ces dernières années. Mais encore, faut-il rappeler qu'il s'agit aussi de l'une des premières études qui, dans le contexte des pratiques scripturales des étudiants algériens, envisage de les outiller à l'écrit scientifique méritant d'être profondément remis en question.

A l'issue des anciennes recherches, le figement était considéré comme étant l'irrégularité au sein de la langue. En effet, réduit et banni lorsqu'il s'agit d'enseigner une langue étrangère. Les recherches récentes remettent en question un tel jugement pouvant profondément infecter les considérations didactiques d'un fait qui s'est déplacé -grâce aux études- de son statut marginal vers un statut central, lui permettant de se placer au cœur des réflexions en phraséodidactiques. C'est dans une telle dynamique qui tente didactiser la phraséologie avec tous ses phénomènes de figement que cette thèse trouve un objet d'étude et tout le travail gravite autour de la phraséologie et de phraséologie des écrits scientifiques des étudiants Algériens.

A l'université, en l'occurrence l'université algérienne, l'enseignement des langues étrangères voire, le français était étudié de façon marginale en s'intéressant souvent à son statut. En effet, peu de réflexions portaient sur les pratiques à mettre en œuvre dans une politique d'instaurer les littératures universitaires. Il s'agit, dans ce cas, de dispenser aux étudiants dont la langue d'étude est le français, des cours afin de remédier à leurs lacunes à l'origine d'un dysfonctionnement du développement durable de la recherche. Ce dernier ne peut se faire sans des actions sérieuses qui affectent à la fois : la méthodologie et la langue. C'est dans ce grand désir à la fois ambitieux qui incombe à la communauté universitaire algérienne que notre étude a tenté d'avoir un apport qui même s'il pourrait être maigre, il constitue d'ores et déjà l'un des premiers pas pour repenser les pratiques de l'enseignement des langues en participant à l'évolution de la recherche et du savoir.

En France, les recherches ont pris de l'ampleur depuis plusieurs dizaines d'années, et sont déjà mises en pratique au profit des étudiants afin de valoriser le français comme

étant une langue de recherche. Parmi les universités algériennes ayant pris conscience de l'importance de repenser l'enseignement du français à l'université, celle de Kasdi Merbah Ouargla, qui a ouvert, depuis 2015, les portes d'un laboratoire de recherche FEU auquel nous sommes affiliée et qui motive en grande partie l'application menée dans cette étude.

Ces éléments conditionnaient, dès le départ, un questionnement autour de la façon dont se manifeste le figement dans les écrits des étudiants algériens. On voulait, autrement, déterminer les éléments du figement permettant d'améliorer la qualité des pratiques scripturales à l'université.

Notre étude a porté au premier abord sur la communication et le discours scientifique. En effet, dans le milieu universitaire, la communication se fait à plusieurs niveaux. La communication assure un aller-retour entre les pères, les chercheurs et les étudiants afin de garantir le développement de la science, elle est donc la phase préparatoire et la phase finale de la recherche.

La communication scientifique permet de véhiculer un discours scientifique nécessitant une acculturation au milieu universitaire. Ceci ne pourrait se faire sans appeler les étudiants à changer leur rapport au savoir. Ils doivent donc, assumer leur responsabilité à prendre part à sa construction. Une telle acculturation nécessite de mettre à jour des littératies universitaires qui se centrent sur la communication et la méthodologie de l'écriture à l'université.

En retraçant le cadre théorique de notre recherche, nous avons abordé un ensemble d'enjeux se cachant dans les entailles de l'écriture scientifique qui contribue, à la fois, à la construction du savoir et de la personnalité du scripteur qui, après la critique, devrait être capable de réfuter, de défendre ou de renoncer à ses idées. De tels engagements incombent au fait que le scripteur est conscient qu'il devrait constituer un maillon fort dans la chaîne d'une communauté qui contribue directement au développement de la science.

Au sein du même chapitre, nous avons consacré une section pour toucher de plus près le mémoire dont l'introduction constitue le corpus étudié dans ce travail de recherche. Les introductions des mémoires manifestent une régularité au niveau de la forme comme au niveau du fond qui s'offre dès le premier contact avec cette partie si sensible d'un travail de recherche. Dans notre étude, nous avons décidé de prêter une attention particulière à la phrase qui affiche, dans un premier lieu, un figement au niveau de son lexique et de sa syntaxe. Dans un second lieu, le figement affecte aussi la structure discursive de l'introduction.

A travers le second chapitre, nous avons progressivement introduit la notion qui représente le vif de notre travail, il s'agit de la phraséologie qui constitue à la fois, un domaine et une notion. Pourtant, le figement était pendant longtemps considéré comme étant un fait irrégulier, méritant d'être placé à l'extrémité de la langue. De leur part, les phraséophiles ont pris la défense du statut central de la phraséologie qui se manifeste dans toutes les langues dites naturelles. Cette étude, se voulant axée sur la phraséologie des écrits scientifiques, rejoint un autre cheminement dans une perspective didactique. D'ailleurs, la phraséodidactique se veut d'être une nouvelle discipline qui est à la quête d'une place au sein des didactiques des langues vivantes en vue d'améliorer les pratiques d'enseignement/apprentissages des langues à travers ses structures figées.

Nous avons donc pu mobiliser une méthode linguistique pour pouvoir effectuer un passage de la phraséologie vers la phraséodidactique. Pour cela, en pratique, le moyen numérique était un support efficace pour repérer les occurrences et les cooccurrences dont la fréquence constitue un indice du figement. Nous avons repéré des structures syntaxiques et sémantiques où, le figement est omniprésent.

Grace au logiciel AntConc, nous avons détecté deux phénomènes de figement qui caractérisent les introductions des mémoires ; les collocations et les motifs constituant deux niveaux d'analyse : le premier est lexico-syntaxique, le second est d'ordre discursif.

Les collocations repérées tout au long des introductions, constituant notre corpus, appartiennent pour leur majeure partie aux collocations régulières. La relation entre la



base et le collocatif est motivée, transparente et pourrait, éventuellement, être justifiée par le scripteur à l'exemple de : *émettre une hypothèse, fixer un objectif et annoncer un plan*. En contrepartie, très peu de collocations sont de type opaque, où le lien entre la base et le collocatif ne pourrait être justifié et le sens de la combinaison est difficile à justifier et à prévoir. Nous citons à ce propos, l'exemple de la collocation repérée dans notre corpus : *poser une question*. Pourtant les étudiants arrivent à employer à bon escient ce type de collocations.

La distribution des collocations au long de chaque texte nous révèle aussi que le lexique collocationnel ne se distribue pas de façon fortuite au long du texte, il contribue à sa structuration et à la progression de la réflexion.

Une telle capacité des étudiants à repérer et à réemployer, inconsciemment, les collocations appelle, subséquentement, un investissement en phraséodidactique que nous avons évoqué plus haut. Il s'agit d'inculquer aux scripteurs des compétences phraséologiques, autrement dit : participer à développer un déjà-là pour améliorer la qualité de leurs écrits scientifiques. Entreprendre un tel cheminement en phraséodidactique nous permettra d'outiller une discipline récente.

Etant un autre aspect de la phraséologie que nous avons étudié vers la fin de cette thèse, le motif se manifeste aussi comme étant un figement d'un autre type. Les relations de successivité et de proximité ont un sens et peuvent, par leur fréquence, devenir des structures figées. L'avantage d'étudier les motifs est celui de pouvoir analyser des microstructures mémorisables.

Notre analyse nous a permis de repérer des motifs caractérisant et structurant les textes scientifiques, voire l'introduction. Cette dernière se structure selon des phrases préfabriquées et faites selon un patron. Les scripteurs interviennent quelques fois pour effectuer des permutations et des commutations. Nous remarquons à la suite de l'observation des motifs que leur apparition, pour leur grande part, se fait fréquemment à un niveau bien précis. C'est surtout à partir de la seconde moitié des introductions que les scripteurs commencent à faire appel aux structures déjà faites. Ceci se justifie par le

fait que les scripteurs consacrent la première moitié aux généralités puisque ils n'entrent pas brusquement dans le vif du sujet.

Quoi que le champ notionnel de la phraséologie soit déjà consistant, nous désirons à ce niveau non pas proposer de renommer le motif. Mais plutôt de regrouper les différents types de motif sous la notion générique de phrastique qui n'existe, au préalable, que comme adjectif. La phrastique pourrait regrouper les différents types de motifs qui relèvent d'un genre particulier. A ce propos, nous pouvons repérer et dresser, ensuite, une liste des motifs constituant la phrastique de l'écrit scientifique. Par conséquent il pourrait y avoir autant de phrastiques que d'écrits à l'exemple de phrastique juridique, phrastique médicale ou bien même une phrastique journalistique et une autre phrastique littéraire.

La phrastique sera donc, l'un des outils à mettre au service de la phraséodidactique que nous tenterons de mettre en pratique dans une série de recherches que nous envisageons d'entamer plus tard.

Les hypothèses postulées au départ sont donc confirmées du fait que le figement est un fait naturel des langues qui se manifeste systématiquement dans les écrits des étudiants. Cette prédisposition à mémoriser des structures figées pourrait être un outil à l'enseignement des langues étrangères.

Grâce à cette recherche-action, nous voyons à l'horizon plusieurs pistes pour des travaux que nous pouvons entreprendre en poste-thèse. Sur un plan réduit, en classe, nous repenserons nos pratiques d'enseignement en essayant progressivement d'intégrer des exercices qui permettraient aux étudiants de repérer et de réemployer une phraséologie adaptée à l'écrit scientifique. Nos futures pratiques en classe (dans les matières à vocation méthodologique) auront comme objectif l'enrichissement d'un déjà-là constituant la phraséologie des écrits scientifiques de nos étudiants. Au-delà de cette micro-contribution, nous essayerons de passer au plan macro par un engagement de tracer une feuille de route, un plan d'action ou dans un projet plus ambitieux, un devis méthodologique ou ce qui est encore appelé un devis de recherche. Ceci sera une manière permettant d'attirer l'attention des décideurs, puis celle des étudiants sur les

enjeux de la rédaction scientifique. Ici émane le besoin d'outiller les scripteurs à l'écrit scientifique lors d'ateliers d'écriture consacrés aux étudiants.

La thématique de la phraséologie et surtout celle de la phraséodidactique est loin d'être épuisée. La question principale qui se pose à présent, s'interroge sur la manière permettant le passage du fait linguistique de figement à des mises en pratique en classe avec de nouvelles applications en phraséodidactique outillée.

Les travaux récents dans les deux domaines, cités en haut, ne constituent que la partie apparente de l'iceberg. La partie cachée mérite d'être explorée par les doctorants inscrits dans le cadre de notre respectif laboratoire qui travaille sur le Français de l'Enseignement Universitaire.

# Références bibliographiques

# Références bibliographiques

## Ouvrages

1. Belali Driss, Badir Sémir et Ducard Dominique, *Documents, textes, œuvres perspectives sémiotiques*, PUR, Rennes, 2014.
2. Belhadj Hacem Abdelhamid, Delcambre Isabelle, *Littéracies et plurilinguismes, Quelles pratiques? Quels liens ?*, l'Harmattan, Paris, 2015
3. BenRomdhane, Mohammed, *Analyser les publications scientifiques : caractéristiques, structures et langages*. ENSSIB. 1996.
4. Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966.
5. Blaser Christiane Pollet Marie-Christine, *L'appropriation des écrits universitaires*, Presses universitaires de Namur, Bruxelles, 2010.
6. Blaser Christine, Pollet Marie-Christine, *L'appropriation des écrits universitaires*, Presses universitaires de Namur, Bruxelles, 2010.
7. Boche François, Frier Catherine, *Ecrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble, ELLUG, 2015.
8. Creissel Denis, *Les notions de base de l'analyse syntaxique, Cours de syntaxe général*, 2004.
9. Cusin-Berche Fabienne, *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003.
10. DAY Robert, *How to Write and Publish a Scientific Paper*. 3ème éd. Cambridge: Cambridge University Press. 1989.
11. Defays Jean-Marc, Englebort Annck, *Acteurs et contextes de discours universitaires T. II*, L'Harmattan, Paris, 2009.
12. Defays Jean-Marc, *Principes et pratique de la communication scientifique et technique*, Bruxelles, De boeck, 2003.
13. Devry-Plard Martine, *Apprendre les langues à l'université au 21 ème siècle*, Riveneuve, Paris, 2013.
14. Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, 2ème éd., Armand Colin, Paris, 2007.

15. Eurin Balmet Simone, De Legge Enao, *Pratiques du français scientifique*, Hachette, Paris, , 1993.
16. François Rastier, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989.
17. Gardes Tamine Joëlle, *L'ordre des mots*, Armand Colin, Paris, 2013.
18. Genevay Eric, *Ouvrir la grammaire*, L.E.P, Lausanne, 1994.
19. Gonzalez Rey Isabel, *La phraséologie du français*, PUM, Toulouse, 2015
20. Greissels Denis, *Syntaxe générale une introduction typologique 1 catégories et constructions*, LAVOISIER , Paris, 2006.
21. Kleeman Calotte, Rochas et al. *Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours*, Ed. CLUIE, 2003.
22. Lani-Bayle Martine, *Ecrire une recherche mémoire ou thèse*, 3ème ed. Chronique sociale, Lyon, 2006.
23. Le Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993.
24. Lefebvre Muriel, *Les écrits scientifiques en action : Pluralité des écritures et enjeux mobilisés*, in Sciences de la société, Presses universitaire de Mirali, 2006, p.4 disponible sur [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00069516](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00069516) consulté le 12/08/2016
25. Martine Lami-Bayle, *Ecrire une recherche, mémoire ou thèse*, *Chroniques sociale*, Lyon, 2006.
26. Martinet André, *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, Paris, 1079.
27. Monte Michèle, Gilles Philippe, *Genres et textes*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2014.
28. Pochet Benard, *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*, Disponible sur <http://infolit.be/CoMLiS/ch02s01.html> consulté le 12/ 3/1016
29. Pollet Marie-Christine, *Pour une didactique des discours universitaires étudiants et système de communication à l'université*. Bruxelles, De boeck, 2001.
30. Seguin Jean-Pierre, *L'invention de la phrase au XVIII eme siècle*, PEETERS, Paris, 1993.
31. Svensson Maria Helena, *Critères de figement, L'identification des expressions figées en français contemporain*, Umeå Universitet 2004.

32. Zemmour David, *Une syntaxe du sensible Claude Simon et l'écriture de la perception*, PUPS, paris, 2008.

## Articles et revues

1. Achard Pierre, « L'écriture intermédiaire. », *Communications*, 58, 1994. L'écriture des sciences de l'homme, sous la direction de Martyne Perrot et Martin de la Soudière. pp. 149-156 .[http://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1994\\_num\\_58\\_1\\_1886](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1994_num_58_1_1886)
2. Adam Jean-Miche, Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 75, fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde.p. 672. En ligne [http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1997\\_num\\_75\\_3\\_4188](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1997_num_75_3_4188) consulté le 22/07/2016.
3. Adam Jean-Michel. Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 75, fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde.p. 671. Disponible sur [http://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1997\\_num\\_75\\_3\\_4188](http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1997_num_75_3_4188)
4. Berrendonner Alain, 2002, « Les deux syntaxes », numéro 1-2 de *Verbum, Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, t. XXIV, coordonné par Michel Charolles, Pierre Le Goffic et Mary-Annick Morel,p.24-25
5. Cavalla Cristelle. Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat. Jan Goes et Jean-Marc Mangiante. *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Artois Presses Université, 2007p. 3. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00380482/> consulté le 15/04/2017
6. Combettes Bernard. « Texte, discours, cohérence ». In: *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français*, n°71, 1987. Construire une didactique, sous la direction de HélèneRomian. P.87 en ligne .[www.persee.fr/doc/reper\\_075\\_7817\\_1987\\_num\\_71\\_1\\_1903](http://www.persee.fr/doc/reper_075_7817_1987_num_71_1_1903) consulté le 23/07/2016

7. Cortès Jacques, « Préface » in Synergies Algérie n 12-2011, p.7
8. Delcambre Isabelle, Le mémoire de master : ruptures et continuités. Points de vue des enseignants, points de vue des étudiants in *Linguagem (Dis)curso* p.577 Université Charles-de-Gaulle-Lille3 Lille, France en ligne : <http://www.scielo.br/pdf/ld/v13n3/06.pdf> consulté le 09/03/2017
9. Diwersy Sacha, Legallois Dominique L'apport de la méthodologie des motifs aux analyses phraséologiques en discours, in *Praxiling*, UMR 5267 CNRS, Université de Montpellier 3
10. Dominique Longrée, Sylvie Mellet. Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours\*. *Langages*, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2013, Vers une extension du domaine de la phraséologie, 1 (189), pp.65-79. <<http://www.revues.armand-colin.com/lettres-langue/langages/langages-ndeg-189-12013-extension-du-domaine-phraseologie/presentation-extension-du-domaine-phraseologie>>. <hal-01250517>
11. Ducrot Oswald. « Les lois de discours. In: *Langue française* », n°42, 1979. La pragmatique, sous la direction de Anne-Marie Diller et François Récanati. pp. 21-33. Disponible sur [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1979\\_num\\_42\\_1\\_6152](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1979_num_42_1_6152) consulté le 11/12/2015
12. *écrits universitaires*, Metz, CRESEF, 2004.
13. Florence Saint-Luc, *L' article scientifique : définition, rôle, conception, analyse et critique*, disponible sur <https://saintlucflorence.wordpress.com/l-article-scientifique-definition-role-conception-analyse-et-critique/> consulté le 17/03/2016 disponible sur <https://image.slidesharecdn.com/squelette-111027171806-phpapp01/95/squelette-d-un-article-scientifique-1-728.jpg?cb=1319736043> consulté le 17/03/2016
14. Gardiès Cécile, Isabelle Fabre. « Communication scientifique et traitement documentaire de l'IST. Quelles méthodes du travail intellectuel ? », *Les Cahiers du numérique*, vol. vol. 5, no. 2, 2009, pp. 85-104.



15. Garrette Robert. La « phrase » au XVIIIe siècle : Naissance d'une notion. In: *L'Information Grammaticale*, N. 44, 1990. pp. 29-34. DOI Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/igram.1990.1967> [www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1990\\_num\\_44\\_1\\_1967](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1990_num_44_1_1967), consulté le 22/11/1017
16. Grossmann Francis, « L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3/2010 (Vol 4, n° 3), p. 410-426. URL : <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-410.htm> consulté le 29/11/2016
17. Isabel Gonzalez Rey, "La phraséodidactique en action : les expressions figées comme objet d'enseignement", *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de LYON/DGESCO (ISSN 2107-7029), mars 2010. Disponible sur URL: <http://cle.ens-lyon.fr/espagnol/langue/traduction/la-phraseodidactique-en-action-les-expressions-figees-comme-objet-d-enseignement> Consulté le 02/02/2018.
18. Kraif Olivier, Tutin Agnès , « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives », *Corpus* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 18 janvier 2018, consulté le 20 /04/ 2018. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2889>
19. Laborde-Milaa I., Boch F. & Reuter Y. « Présentation », *Pratiques* n° 121-122, *Les*
20. Le Goffic, Pierre. (2001). *La phrase « revisitée »*. Le français aujourd'hui, 135,(4), 96-107. doi:10.3917/lfa.135.0096. p.55, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2001-4-page-96.htm>, consulté le 03 /11/1016
21. Legallois Dominique & Tutin Agnèse. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie, *in Langages*, 189,(1), 3-25. doi:10.3917/lang.189.0003. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-3.htm> consulté le 17/04/2017
22. Legallois Dominique, Charnois Thierry et Poibeu Thierry, « Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des « motifs » », *Lidil* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 18 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3950>
23. Lerat Pierre, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris, 1995.

24. Longrée Dominique, Mellet Sylvie. (2013). Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours, *in Langages*, 189,(1), 65-79. doi:10.3917/lang.189.0065. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-65.html#no82> consulté le 15/05/2016
25. Magali Brunel, « Sans la science, la vie est presque une image de la mort : la place du discours scientifique dans l'esthétique verbale de Molière », *Littératures classiques*, vol. 85, no. 3, 2014, pp. 155-170.
26. Marchello-Nizia Christiana, La notion de « phrase » dans la grammaire, in la grammaire traditionnelle, sous la direction de Danielle Leeman p.p 35-48, disponible sur le lien [http://www.presse.fr/doc//fr\\_0023-8368\\_1979\\_1um\\_41\\_16144](http://www.presse.fr/doc//fr_0023-8368_1979_1um_41_16144) consulté le 29./01/2017
27. Rastier François, Discours et texte. *Texte !* juin 2005 [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier\\_Discours.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html)>. (Consultée le 22/07/2016)
28. Simonin-Grumbach Jenny, Pour une typologie des discours , *in Langue, discours et société pour Emile Benveniste*, Seuil, Paris, 1975.
29. Sinclair cit. in Gledhill Christopher, « Les collocations et la construction du savoir scientifique », *ASp* [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 08 mai 2012, URL : <http://journals.openedition.org/asp/2989> ; DOI : 10.4000/asp.2989 consulté le 14/04/2017
30. Tutin, Agnès, Grossmann Francis. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif, *Abstract. Revue française de linguistique appliquée*, VII(1), 725. p. 15

## Dictionnaires

1. Dictionnaire La Rousse disponible sur le lie <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phrase/60532#cgI3vy8SEXiA5uOd.99um>
2. Dubois Jean et al, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973.
3. Mathieu-Rosay Jean, *Dictionnaire étymologique*, Paris, ed. Seghers, 1986.

## Séminaires, colloques et journées d'études

1. Ganascia Jean-Gabriel, Extraction automatique de motifs syntaxiques, Actes de TALN 2001, Tours, 2-5 juillet 2001
2. Quiniou, Cellier Peggy, Charnois Thierry, Legallois Dominique. Fouille de données pour la stylistique : cas des motifs séquentiels émergents. Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (JADT'12), Jun 2012, Liège, Belgique. pp.821-833, 2012.

## Rapports et documents officiels

1. BIRRAUX, Claude, Rapport de commission de la culture, de la science et de l'éducation, Groupe du Parti Populaire Européen, France, le 18 décembre 2001.
2. Dahou Foudil, *Laboratoires de recherche scientifique, université Kasdi Merbah Ouargla*, DiPub-Ukmo, Ouargla, 2015.
3. E. Soumela-Salmi, E. Dervin, *Perspectives interculturelles et inter-linguistique sur le discours académique Vol I*, département des études françaises de Turku, Finlande.

## Corpus d'étude

1. Bibliothèque centrale de l'université Kasdi Merbah, Ouargla. Disponible sur <https://bu.univ-ouargla.dz/master/resultat.php?auteur&titre&departement=d9&recherche=Recherche>

## Documents électroniques et logiciels

1. ppt *Lexicalisation et figement* disponible sur <http://medanehadjira.e-monsite.com/medias/files/lexicalisation-et-figement.pptx> consulté le 28/09/2017
2. AntConc et SDMC version 3.4.4w (windows)2014 disponible sur
3. SDMC Sequential Data Mining under Constraints disponible sur <http://tal.lipn.univ-paris13.fr/sdmc/index.php?p=login>.

**UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département des Lettres et Langues Étrangères (Français)**



**Thèse de Doctorat ès Sciences**

**Résumé**

Au milieu universitaire, le rapport à l'écrit doit changer. Le scripteur écrit et participe au développement de la science, telle est la spécificité de l'écrit scientifique permettant à la recherche de progresser. Vu l'orientation présente, notre étude se veut être une recherche-action avec un désir d'étudier l'intégration d'une nouvelle didactique qui renforcera la didactique de l'enseignement des langues étrangères. Toutes les langues naturelles se caractérisent par la liberté combinatoire, et beaucoup d'études se focalisent sur l'enseignement/apprentissage des règles gérant les combinaisons au sein d'une langue. Mais, faut-il rappeler que ces mêmes langues se caractérisent aussi par le figement, souvent omis lorsqu'il s'agit d'enseigner/apprendre une langue. Pour sa part, l'écrit scientifique manifeste un figement au niveau lexico-syntaxique et au niveau discursif. En effet, notre étude s'inscrit dans une nouvelle discipline nommée la phraséologie. Notre objectif consiste à analyser des phénomènes de figement afin de pouvoir vérifier la possibilité d'intégrer une phraséodidactique au sein d'un programme d'acculturation à l'écrit scientifique dans le cadre des littératures universitaires. Notre étude s'est axée sur les collocations et les motifs qui caractérisent et structurent les introductions des mémoires. Les résultats montrent que les écrits des étudiants sont naturellement touchés par le figement, et reste à outiller la phraséodidactique afin d'améliorer la qualité des écrits scientifiques en langue française à l'université Algérienne.

**Mots clés :** écrit scientifique, phraséologie, phraséodidactique, figement, collocation, motif.

**Abstract**

In the academic world, the relationship with writing has to change. The writer writes and participates in the development of science, such as the specificity of scientific writing is allowing research to progress. Given the current orientation, our study is intended to be an action research with a desire to study the integration of a new didactic that will strengthen the didactics of foreign language teaching. All natural languages are characterized by combinatorial freedom, and many studies focus on the teaching / learning of rules governing combinations within a language. But, it must be remembered that these same languages are also characterized by the freezing, often omitted when it comes to teaching / learning a language. For its part, the scientific writing exhibits a fixation at the lexico-syntactic level and at the discursive level. Indeed, our study is a part of a new discipline called phraseology. Our objective is to analyze phenomena of congestion in order to be able to verify the possibility of integrating phraseology into an acculturation program in scientific writing in the context of university literacies. Our study focused on the collocations and motifs that characterize and structure the introductions of memories. The results show that the writings of students are naturally affected by the freezing, and remains to equip the phraseology in order to improve the quality of scientific French language at the Algerian University.

**Keywords:** scientific writing, phraseology, phraseodidactic, fixation, collocation, motive.

**ملخص**

في الوسط الأكاديمي للتعليم العالي العلاقة مع الكتابة يجب أن تتغير فالطالب يكتب و يشارك في تطور العلم, تلك هي خصوصية الكتابة العلمية التي تسمح بتطور العلم. في ضوء هذا المبدأ التوجيهي, دراستنا هي عبارة عن بحث عملي رغبة في دراسة إدماج طريقة جديدة للتعليمية من اجل تعزيز التدريس في تعليميات اللغات الأجنبية. فكل اللغات تتميز بالحرية التركيبية و العديد من الدراسات تتمحور حول تعليم و تعلم القواعد التي تدير مجموع التركيبات داخل لغة, و لكن يجب علينا التذكير أن نفس اللغات تتميز كذلك بخصوصية تجمد التركيب الذي غالبا ما يتم تجاهله عندما يتعلق الأمر بالتدريس وتعلم اللغة. من هذا الجانب الكتابة العلمية تظهر تجمدا على مستواها النحوي وكذلك الاستطراذي. في الواقع إن دراستنا جزء من نظام جديد يسمى بعلم اللغة المميزة و هدفنا يتمثل في تحليل ظواهر جماد التركيب وذلك من اجل أن نتحقق من إمكانية دمج تعليمية اللغة المميزة مع برنامج التطبيع للكتابة العلمية في ميدان القراءة و الكتابة الأكاديمية و كذلك ركزت دراستنا على التركيبات والأشكال التي تميز مقدمات المذكرات و هيكلتها و أظهرت النتائج أن كتابات الطلاب تتأثر طبيعيا بجماد التركيب. في ظل هاته النتائج و جب تجهيز تعليمية اللغة المميزة لتحسين نوعية الكتابة العلمية باللغة الفرنسية في الجامعة الجزائرية.

**الكلمات المفتاحية :** الكتابة العلمية- اللغة المميزة- تعليمية اللغة المميزة - جماد التركيب - التراكمات - الشكل  
2017-2018